RÉGION DE MAGOG

Québec débloque une aide de 1,05 million

Le syndicat réplique à Pierre Karl Péladeau /4

Arts/week-end

TRICOT MACHINE

Une pelote de laine qui n'en finit plus de grossir /S1

Sherbrooke **samedi 5 avril 2008** | 132 pages | 99e année nº39 **LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE** **1,85 $** taxes en sus Floride 2,50 $

La Tribune



CATHERINE LEDUC

CONGÉDIEMENT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC À NEW YORK

L'ADQ réclame la tête de la ministre

GAGNON-TREMBLAY BRAVE LA TEMPÊTE



« Je n'ai jamais, mais jamais, induit la Chambre en erreur »

ARCHIVES LA TRIBUNE

IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Prise à partie par l'ADQ qui l'accuse d'avoir menti sur les véritables motifs du congédiement expéditif de l'ancien délégué général du Québec à New York, la députée de Saint-François et ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, a répliqué hier n'avoir «jamais, mais jamais, induit la Chambre en erreur».

/3



LE FEU RASE LE MANÈGE MILITAIRE DE QUÉBEC /45



BMW

Coupé Série 1 à parir de 33 900$

Convertible Série 1 à parir de 39 900$

Suprem Automobile
819 821-9272
supremautomobile.bmw.ca
245765

www.roulottesevasion.com

ROULOTTES ÉVASION.COM
600, rue du Parc industriel
Sherbrooke (Arr. Brompton)
Sortie 60 de l'autoroute 55
819 846-0878
1 800 548-0878

2 MODÈLES, 1 SEUL PRIX !!!

TRÈS BIEN ÉQUIPÉES AVEC EXTENSION ET AIR CLIMATISÉ!

ROULOTTE FOUR WINDS 28G-GS 2008



197$/mois
(17 900$)

ROULOTTE SUPER SPORT 28RLS 2008



250497

Financement sur 180 mois, 8,25% d'intérêt.

La Tribune

Présidente–éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION
Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ
Directrice / Suzanne-Marie Landry
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaudeau / Mélissa Jean

FINANCES
Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
Directeur / André Custeau
Coordonnatrice / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS
www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Météo

›AUJOURD'HUI

POSSIBILITÉ D'AVERSES DE NEIGE OU DE PLUIE

MAX.: 6° MIN.: -2°

LEVER DU SOLEIL: 6:22 COUCHER DU SOLEIL: 19:19

›DIMANCHE

ENSOLEILLÉ

MAX.: 11° MIN.: -2°

›LUNDI

ENSOLEILLÉ

MAX.: 12° MIN.: -4°

245990

Sommaire

Annonces classées	**C1 à C31**
Arts et spectacles	**S1 à S21**
Décès	**40 à 44**
Économie	**29 à 34**
En complément	**24**
Environnement	**E5**
Horoscope	**26**
Loterie	**11**
Monde	**22**
Mots croisés	**16 et 26**
Opinions	**20 et 21**
Religion	**S31**
Sports	**47 à 55**
Tourisme	**S24 à S27**

La fermeture du site d'enfouissement retardée

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si le site d'enfouissement de Sherbrooke devait définitivement fermer hier, les déchets des Sherbrookois y seront encore acheminés environ jusqu'à la mi-mai. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le contenu des bacs noirs sera transporté par camions jusqu'en Mauricie.

À l'heure actuelle, seuls des travaux de compaction du sol ont eu lieu à l'endroit où sera construit le futur centre de transbordement des déchets, entre l'usine d'épuration et le centre de tri adjacents à la rue Queen-Victoria. Le site est clairement visible à partir de l'autoroute 610.

À compter de la semaine prochaine, des ouvriers y construiront un bâtiment d'environ 10 000 pieds carrés qui permettra de transborder les déchets entre les camions de collecte et des semi-remorques destinés au transport, indique le directeur général de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, Robert Comeau, en entrevue à *La Tribune*.

Le transbordement des déchets s'effectuera en tout temps à l'intérieur des murs du bâtiment, qui pourra accueillir jusqu'à trois semi-remorques en même temps, affirme M. Comeau.

Cinq semi-remorques par jour

En semaine, environ cinq semi-remorques par jour quitteront le centre de transbordement pour effectuer les 160 km qui séparent Sherbrooke du site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie. Quelque 35 000 tonnes de déchets par année devraient ainsi être transportées et ce, pour les cinq prochaines années.

Ce centre de transbordement, qui coûtera près d'un million de dollars, devra être complètement vidé tous les soirs. Il permettra d'acheminer les déchets des Sherbrookois vers la Mauricie à partir de la mi-mai environ, laisse entendre M. Comeau, sans pouvoir préciser la date exacte au moment de l'entrevue.

La Tribune a tenté en vain de s'entretenir avec un représentant de la Ville de Sherbrooke à ce sujet. En réponse à nos questions, la porte-parole de la Ville a simplement répondu que l'échéancier serait dévoilé lundi soir, lors de la séance du conseil municipal.

Dans le contrat liant les parties, la Ville s'est engagée à «fournir gratuitement un terrain permettant de bâtir et mettre en place les infrastructures du centre de transfert». Les coûts de construction sont la responsabilité de la Régie, qui les refile partiellement à son client dans le prix de 57,14 $ par tonne métrique qui sera facturée à la Ville pour ses déchets.

Les travaux de construction du centre de transbordement ont notamment été retardés en raison du terrain choisi par la Ville, terrain qui a dû être compacté pour augmenter sa capacité portante. La Régie devait également faire approuver son règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, une condition préalable au début des travaux qui a été remplie au cours des derniers jours.

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

Pour ne pas que sa visite à Paris passe inaperçue, le maire de Québec songe à enfiler la robe d'Andrée Boucher.



L'ADQ réclame la tête de Monique Gagnon-Tremblay

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La ministre des Relations internationales Monique Gagnon-Tremblay doit démissionner pour avoir menti sur les raisons du congédiement expéditif de l'ancien délégué général du Québec à New York, a affirmé hier l'opposition officielle.

De son côté, le Parti québécois accentue la pression sur le premier ministre Jean Charest pour qu'il institue une enquête sur les événements qui ont conduit au licenciement de Bruno Fortier. Ce dernier était en fonction depuis seulement neuf mois lorsqu'il s'est fait montrer la porte le 15 mars dernier.

Outrée, la ministre Gagnon-Tremblay a convoqué la presse en catastrophe à Sherbrooke en milieu de journée pour défendre sa gestion du dossier (voir texte ci-contre).

Pour l'opposition adéquiste, les explications fournies par l'ex-délégué, hier dans le quotidien *Le Devoir,* sur les causes de son remplacement contredisent la version officielle de la ministre des Relations internationales.

De fait, dans la première entrevue accordée depuis son congédiement, M. Fortier révèle que ce sont des plaintes pour harcèlement psychologique portées contre lui qui l'ont chassé de la délégation. Le plan de réorganisation qu'il se proposait de lancer n'a joué qu'un rôle marginal dans le dénouement du dossier, a-t-il dit.

Par conséquent, la thèse du congédiement pour des raisons administratives défendue par Mme Gagnon-Tremblay — seuls motifs évoqués par la ministre — n'était que du vent, a soutenu le leader parlementaire de l'opposition officielle, Sébastien Proulx.



LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, flanqué du leader parlementaire de l'opposition officielle, Sébastien Proulx, soutient que la ministre des Relations internationales Monique Gagnon-Tremblay a trahi la confiance des citoyens en tentant de camoufler les véritables motifs du congédiement du délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier.

«La conclusion, c'est qu'elle (Mme Gagnon-Tremblay) a induit la Chambre en erreur», a-t-il martelé en conférence de presse à Montréal.

Selon le député de l'ADQ, M. Fortier a reconnu avoir «des problèmes de comportement» en imputant son licenciement à des plaintes de harcèlement psychologique portées à son endroit.

En cachant cette information aux parlementaires, Mme Gagnon-Tremblay a choisi de défendre la réputation d'un ami intime du premier ministre Charest plutôt que de remplir son devoir de transparence, a-t-il dénoncé.

Du point de vue du chef adéquiste Mario Dumont, l'affaire est très grave puisqu'elle compromet non seulement la bonne réputation du Québec à l'étranger, mais aussi la confiance des citoyens envers les institutions.

Ainsi, parce qu'elle a donné à l'Assemblée nationale des «réponses qui n'étaient pas la vérité», la ministre Gagnon-Tremblay doit remettre sa démission, a-t-il estimé.

«Elle a manqué à ses devoirs et doit aujourd'hui en assumer le prix», a fait valoir le leader de l'ADQ.

Sans exiger la démission de la ministre, le Parti québécois conclut lui aussi que Mme Gagnon-Tremblay a tenté de «dissimuler» les vraies raisons du limogeage «de quelqu'un de très près du premier ministre».

«Il y a eu une tentative très claire de la ministre de ne pas dire toute la vérité. (...) Les citoyens ont le droit de savoir ce qui se passe dans la fonction publique à un tel niveau», a dit le député Sylvain Simard, porte-parole du PQ dans ce dossier.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, LUC LAROCHELLE

L'ex-délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier, est ici photographié en 2006 près du pont de Brooklyn, à l'occasion des cérémonies commémorant le 5e anniversaire des attentats terroristes du World Trade Center. M. Fortier agissait alors comme conseiller aux affaires économiques à la délégation du Québec.

L'art d'empêtrer un ami — La chronique de Luc Larochelle / 6

La ministre se défend vigoureusement

« Je n'ai pas l'intention de démissionner »

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Je n'ai jamais, mais jamais, induit la Chambre en erreur. Ce que j'ai dit était exact en tout point (...) J'ai cherché à protéger le processus de traitement de plainte, et ça, on ne peut pas me le reprocher (...) Je n'ai pas l'intention de démissionner.»

« Je fais mon travail de ministre, je n'ai personne à protéger. »

La ministre des Relations internationales du Québec et député de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, a réagi rapidement, dans un point de presse tenu hier après-midi à son bureau de comté à Sherbrooke, à la demande de démission dont elle fait l'objet de la part du chef de l'ADQ, Mario Dumont, en rapport avec le congédiement, le 15 mars, du délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier.

M. Fortier est la cible d'une plainte de harcèlement psychologique, et il s'en est ouvert dans les pages du *Devoir*, hier. «Maintenant, je peux l'évoquer puisque l'ex-délégué en a parlé», a dit la ministre.

Jusqu'ici, elle s'était contentée de dire à l'Assemblée nationale que le délégué Fortier avait entamé une réorganisation à la délégation et qu'il «a voulu faire des changements majeurs sans avoir l'appui du Ministère», ce qui a motivé son renvoi. C'est ce qu'elle a répété hier.

«La plainte (NDLR: de harcèlement psychologique) est une conséquence de la gestion» de M. Fortier, a ajouté Mme Gagnon-Tremblay, qui précise qu'elle était discrète à cet égard par souci de «présomption d'innocence» et de «confidentialité».

Aussi, fait-elle valoir, «je n'ai pas à m'occuper de la gestion quotidienne» des travaux de la délégation. «Je me fie à ces gens qui ont la compétence pour le faire», soumet-elle, en allusion au sous-ministre concerné.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Monique Gagnon-Tremblay

Se sent-elle un peu coincée par rapport à son chef Jean Charest, qui est un compagnon de longue date du Sherbrookois Bruno Fortier? «Je fais mon travail de ministre, je n'ai personne à protéger», réplique-t-elle.

M. Fortier a été conseiller économique pendant trois ans à la délégation de New York, avant d'exercer les fonctions de délégué pendant neuf mois.

Est-ce que la plainte pour harcèlement psychologique explique qu'il ne peut retourner à la délégation ni à son appartement de fonction? «Il s'est dit tellement de faussetés à cet égard», répond Mme Gagnon-Tremblay. «Je n'ai jamais dit qu'il ne pouvait pas aller chercher ses effets personnels!»

La ministre a qualifié de «basse politique» les allégations de l'ADQ. «Quand on est incapable de se distinguer par les idées, on cherche à salir des gens», ajoute-t-elle. «S'il y a des irresponsables dans le dossier, ce sont les députés de l'ADQ.»

Évaluation de la conduite automobile
par un ergothérapeute.
AUCUNE LISTE D'ATTENTE
SERVICE RAPIDE
Pour information :
ErgoNOVA INC
819 564-1010
252736

VIANDES SÉLECTIONNÉES DES CANTONS
VSC
Déjeuner
à partir de 4,35$ + taxes
2 oeufs, viande, rôties, café, jus.
386, rue King Est
260, rue King Ouest
1875, rue King Ouest
Sherbrooke
236997

La MRC de Memphrémagog obtient un million $

Québec souhaite aider cette région à relancer son secteur manufacturier

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca



IMACOM, CLAUDE POULIN

Le maire Marc Poulin à ses côtés, le député d'Orford, Pierre Reid, se réjouit de l'aide financière d'un peu plus d'un million $ dont la MRC de Memphrémagog bénéficiera. «On fait de la prospection en ce moment pour attirer des entreprises. Mais il fallait encore du pétrole pour avancer. Cet argent élargit l'éventail des possibilités», assure-t-il.

MAGOG — «Un rayon de soleil vient d'apparaître!» C'est avec ces mots que le maire de Magog, Marc Poulin, a accueilli l'octroi d'une somme de 1,05 million $ à la MRC de Memphrémagog «afin de soutenir sa démarche de diversification et de développement».

La tâche de dévoiler cette aide financière est revenue à la ministre des Relations internationales du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, qui s'est spécialement déplacée à Magog hier matin.

«La région de Memphrémagog a été très éprouvée ces derniers temps», a reconnu Mme Gagnon-Tremblay, en faisant allusion aux fermetures de GDX Automotive et de Quebecor World Magog.

Présent au moment de l'annonce, le député d'Orford n'a pas caché que l'annonce de la fermeture de l'usine magogoise de Quebecor World, survenue plus tôt cette semaine, a forcé le gouvernement à réagir rapidement. «Ç'a fait la différence. On a donné un coup d'accélérateur», a admis Pierre Reid.

Du 1,05 million $ accordé, 750 000 $ proviennent du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles. La contribution du Fonds de soutien aux territoires en difficulté s'élève quant à elle à 300 000 $.

L'argent permettra de financer de nouveaux projets d'affaires ainsi que des initiatives locales visant à relancer l'économie de la région de Magog et à développer son territoire.

«Il y avait déjà une dynamique en cours. On fait de la prospection en ce moment pour attirer des entreprises. Mais il fallait encore du pétrole pour avancer. Cet argent élargit l'éventail des possibilités», soutient M. Reid.

Le député d'Orford affirme que le précédent fonds d'urgence créé pour favoriser la relance de l'économie magogoise a donné de bons résultats. Il a notamment permis d'octroyer des sommes d'argent aux compagnie Gurit et Camoplast.

«Je n'ai pas de boule de cristal, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie maintenant. Toutes les entreprises qui étaient vulnérables à Magog ont disparu», ajoute Pierre Reid.

Une mesure bien reçue

Afin de remettre son secteur manufacturier sur les rails, la région de Memphrémagog devrait sous peu commander une étude de diversification économique, laquelle pourrait l'amener à développer de nouveaux créneaux.

«Ça me rassure, l'argent de Québec. Ça nous permettra d'en faire un bout. Mais soyez certain que la Ville de Magog fera sa part. Voyons l'annonce d'aujourd'hui comme une première étape», a lancé hier le maire Marc Poulin, qui occupe aussi la fonction de président du Centre local de développement de la MRC de Memphrémagog.

« Je n'ai pas de boule de cristal, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie maintenant. »

Appelé à réagir, le vice-président de la Chambre de commerce et de l'industrie Magog-Orford, Denis Roy, a pour sa part affirmé que le «gouvernement a fait preuve d'une rapidité exceptionnelle» en procédant à une telle annonce quatre jours seulement après la fermeture de Quebecor World.

«Mais ce que vient d'annoncer le gouvernement ne règle pas tout. Il reste beaucoup de travail à faire. La région devra se mobiliser pour s'en sortir», a mentionné M. Roy.

«Tant mieux. C'est correct. Ça nous donne un autre outil de plus. Par contre, je pense fermement qu'il faudrait en plus accorder un crédit d'impôt plus important à l'investissement en Estrie», note pour sa part Marc Bellemare, conseiller régional de la Fédération des travailleurs du Québec.

PROPOS CINGLANTS DE PIERRE KARL PÉLADEAU

Le syndicat donne sa réplique

Le maire Marc Poulin prépare la sienne

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca



IMACOM, CLAUDE POULIN

Denis Fournier, secrétaire-trésorier des Teamsters, section locale 41M.

SHERBROOKE — Au lendemain d'un échange de propos cinglants après la fermeture de l'imprimerie de Quebecor World, le maire de Magog, Marc Poulin, et le président et chef de la direction de Quebecor inc., Pierre Karl Péladeau, se sont finalement parlé au téléphone.

Rien n'a filtré de leurs propos. «J'ai eu la chance de parler à Pierre Karl Péladeau, hier (jeudi). Je vais réagir par une autre lettre» dans une semaine, a dit le maire Poulin, interrogé sur le sujet après la parution, hier *dans La Tribune*, d'une lettre de M. Péladeau qui lui était destinée.

«Peut-être qu'il y a eu mauvaise communication», a ajouté M. Poulin, qui rappelle qu'il a «toujours été disponible», et qui n'a pas apprécié que M. Péladeau dise qu'il ne l'a jamais interpellé. «Mon café, je l'ai avalé de travers», ajoute-t-il, lorsqu'il a lu la lettre. «Je vais prendre le temps de bien répondre à cette lettre.» Ce qu'il fera «dans une semaine», précise-t-il.

«Je ne pense pas qu'on va être capable de relancer Quebecor», a cependant dit le maire Poulin, pour ceux qui en auraient encore douté, concernant la fermeture subite annoncée lundi qui entraîne la perte de 300 postes à temps plein et 80 à temps partiel.

Le directeur général du Centre local de développement de la MRC de Memphrémagog, Ghyslain Goulet, a quant à lui souligné qu'il ne voulait «pas réanimer une controverse qui n'en finira plus», mais il a réitéré que Quebecor n'a donné suite qu'une seule fois aux nombreuses demandes de rencontres concernant l'imprimerie, à la suite d'informations sur une fermeture imminente de l'usine.

Réactions syndicales

Le conseiller régional de la FTQ, Marc Bellemare, a vivement réagi hier à la lettre de M. Péladeau publiée dans *La Tribune*, dans laquelle il s'en prend aux organisations syndicales.

M. Bellemare reproche à M. Péladeau d'avoir entraîné Quebecor World dans un cul-de-sac. «Franchement, M. Péladeau, votre papa (NDLR: le fondateur de Quebecor), qui était un homme fort respectable et respecté, a de quoi se retourner dans sa tombe. Au fait, oui cette fermeture s'est faite de façon sauvage. Vous avez fait raccompagner vos travailleurs à la rue par des agents de sécurité comme s'ils étaient les derniers des vauriens», écrit-il. (La lettre est reproduite aujourd'hui en page 20.)

«Quebecor World a manqué à ses engagements face aux salariés de Magog», estime Denis Fournier, secrétaire-trésorier des Teamsters, section locale 41M, qui représente les travailleurs de l'imprimerie.

M. Fournier fait valoir que la compagnie est revenue en 2004 sur la convention de cinq ans signée en 2001, et qu'elle a demandé des concessions importantes au moment d'installer une presse plus récente (mais usagée) déjà prévue dans l'usine. «Ça aurait amené 40 mises à pied», rappelle-t-il.

Le représentant souligne que les syndiqués convoqués en assemblée acceptaient une flexibilité interdépartementale et la modification de leurs horaires de travail. Ils ont toutefois refusé d'abolir leur fonds de retraite à prestation déterminée et d'augmenter leur participation au régime d'épargne collective.

La presse qui devait être installée ne l'a jamais été. Puis, en juin 2006, la convention a été reconduite pour deux ans, avec des augmentations annuelles de 2 pour cent.

Autres réactions

Interrogée sur le dossier, la ministre responsable de la région de l'Estrie, Monique Gagnon-Tremblay, a déclaré: «Je ne veux pas répondre à M. Péladeau. Les syndicats ont travaillé en étroite collaboration avec les gens du milieu.»

Son de cloche semblable du côté du député d'Orford, Pierre Reid. «Nous ne sommes pas dans une attitude guerrière, absolument pas.»

« Péladeau a bien fait »

Le professeur André Petit approuve le geste du président de Quebecor

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ce n'est pas tous les jours qu'un président d'une multinationale intervient sur la place publique comme vient de le faire Pierre Karl Péladeau, avec une lettre cinglante à l'endroit du maire de Magog, Marc Poulin, et des syndicats qu'il décrit comme des «organisations cyniques».

Mais son geste est approuvé par le professeur André Petit du département de management et de gestion des ressources humaines de l'Université de Sherbrooke.

«Je pense qu'il a bien fait», lance M. Petit, qui est une figure de proue en gestion des ressources humaines au Québec. Il est d'ailleurs le fondateur de l'Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie qu'il a présidée durant de nombreuses années.

«Les chefs d'entreprise ont trop tendance à ne pas intervenir alors qu'ils ont le devoir de protéger l'image publique de leur organisation et de corriger les affirmations qu'ils jugent mensongères. Ils ont généralement le dos large et ils encaissent sans broncher tous les torts qu'on leur attribue. Pierre Karl Péladeau a bien fait, d'autant plus qu'il est un homme public», a déclaré M. Petit.

Dans sa lettre, M. Péladeau attribue une bonne part de la responsabilité de la fermeture de l'imprimerie de Magog à l'échec des négociations en vue d'obtenir une réduction du nombre d'employés par presse rotative, en 2004-2005, un échec qui avait entraîné la décision de ne pas investir dans la modernisation des équipements.

Comme le souligne M. Petit, il est difficile de se faire une idée réelle de la situation qui a prévalu à ce moment-là puisqu'on n'a pas toutes les informations. Toutefois, ajoute-t-il, il est clair que le secteur de l'imprimerie traverse une crise puisque l'imprimé doit céder du terrain à l'électronique. Il y a donc nécessité de modifier les façons de faire et d'assouplir les règles.

Or, commente M. Petit, les syndicats de l'imprimerie sont les plus anciens. Ils sont à la base du syndicalisme nord-américain. Ils ont tendance à préserver leurs acquis. «Les organisations de travail rigides sont appelées à disparaître. La survie passe par la souplesse et l'accroissement de la productivité. C'est un cours d'économie 101.»

Il cite le cas d'IBM qui a procédé à d'importantes réductions d'effectifs. À l'usine d'IBM, à Bromont, on a, au contraire, embauché. Pourquoi? «Parce que cette organisation a une culture entrepreneuriale basée sur la gestion des connaissances et sur la souplesse. Elle a la réputation de pouvoir se tourner sur un dix cents. Elle est en réorganisation permanente», a-t-il rapporté.

Cela dit, M. Petit dit avoir tendance à mettre la faute sur le dos du patron lorsqu'il y a une détérioration des relations de travail. C'est au patron à voir à la circulation de l'information et au maintien d'une culture basée sur la confiance et la souplesse.



IMACOM, CLAUDE POULIN

La présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jocelyna Dubuc, et le directeur général Alain Larouche se réjouissent du nouveau Fonds de développement de l'offre touristique, qui dispose d'une enveloppe de 1,63 million $.

De l'argent frais pour le secteur du tourisme

Le second Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est voit le jour

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — L'industrie touristique des Cantons-de-l'Est profite d'un nouveau fonds de développement, financé par le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. L'enveloppe rendue disponible aux organisations touristiques totalise 1,63 million $.

Le premier Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est a existé entre 2003 et 2006. Il a permis le financement partiel de 42 projets d'une valeur totale de 12 millions $.

«Ce premier fonds a été structurant pour notre secteur d'activités», assure la présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jocelyna Dubuc, qui se réjouit de voir qu'on répète l'expérience.

Entre autres, le Trolley Magog-Orford, le train touristique Orford Express ainsi que l'organisme MURIRS ont obtenu du financement grâce au premier fonds de développement.

Cette fois, le ministère du Tourisme ainsi que Tourisme Cantons-de-l'Est fourniront chacun 50 000 $ la première année et 150 000 $ tous les ans jusqu'en 2010-2011. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec injecte pour sa part 270 000 $. Les Conférences régionales des élus de l'Estrie et de la Montérégie-Est contribuent également.

Selon la ministre des Relations internationales du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, la création du nouveau fonds résulte d'une «volonté commune de favoriser la synergie des partenaires et de canaliser les investissements en fonction des priorités régionales».

Aussi ministre responsable de l'Estrie, Mme Gagnon-Tremblay soutient que le partenariat annoncé démontre que «les dossiers touristiques progressent bien».

À ce sujet, Jocelyna Dubuc insiste sur la façon dont travaillent les intervenants touristiques de la région. «Tout le monde pousse dans la même direction. Ça se fait en toute collégialité quand on étudie les dossiers et qu'on décide. On est cité en exemple à travers le Québec», déclare-t-elle.

Dès le mois de juin prochain, les gestionnaires du Fonds de développement de l'offre touristique amorceront l'étude des premiers projets. Des annonces suivront rapidement.

Et le dossier Mont Orford?

Par ailleurs, on ignore toujours ce qu'il adviendra de la station Mont Orford après le printemps 2009. Mais la saignée dans le secteur manufacturier à Magog amène à se demander si le comité chargé de relancer l'entreprise ne sera pas désormais davantage tenté d'autoriser un développement immobilier sur les terres publiques.

Aux yeux de Mme Dubuc, ce serait toutefois une erreur de statuer quant à l'avenir de la station en fonction de ce qui se produit présentement dans le secteur manufacturier magogois.

«Mon rêve, c'est que les Cantons-de-l'Est deviennent le symbole de l'art de vivre, un peu comme la Provence, la Toscane ou l'Écosse. Il faut qu'on ait une approche de développement durable et qu'on recherche l'authenticité. Nos décisions face au Mont Orford devraient aller dans ce sens-là.»



Perspectives



LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

L'art d'empêtrer un ami

La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, soutient qu'elle a les reins solides, des nerfs d'acier et qu'après 22 années en politique, elle a l'expérience des tempêtes médiatiques. Mais il n'est pas certain qu'elle ait réussi à mettre le couvercle sur «l'affaire Fortier».

La «gang de Sherbrooke» a passé la semaine dans le tordeur adéquiste en raison du passage bref mais tumultueux de Bruno Fortier à la tête de la délégation du Québec à New York. En seulement huit mois d'autorité, M. Fortier a bousillé une belle opportunité personnelle et obligé ceux qui l'ont récompensé à le renier.

Jean Charest et Bruno Fortier sont des amis d'enfance. Leur complicité remonte à l'âge espiègle du Séminaire de Sherbrooke. Le second a toujours gravité dans l'univers du premier ministre. Chez les conservateurs d'abord, ensuite chez les libéraux.

Rien ne laissait présager une fin de carrière aussi précipitée pour ce Sherbrookois que j'ai rencontré lors d'une affectation à New York, à l'occasion des cérémonies commémorant le 5e anniversaire des attentats terroristes du World Trade Center.

M. Fortier était entré au bureau du Québec à New York en 2004 par une porte de côté. Comme directeur des affaires économiques.

«Les gens savent qui je suis et connaissent mes liens avec le premier ministre. J'ai l'étiquette politique au milieu d'un groupe de fonctionnaires», m'avait-il confié en me recevant à son bureau. Nous avions lunché ensemble, traversé le pont de Brooklyn en marchant, il me semblait entiché autant de la ville que de son travail.

L'adaptation s'est probablement faite sans trop de heurts puisque Bruno Fortier a été promu grand patron de la délégation à l'été 2007.

«Lorsque le poste s'est libéré, M. Fortier a présenté sa candidature. Celle-ci a été analysée comme toutes les autres et m'a été recommandée. C'est moi qui ai proposé cette nomination», a précisé hier la ministre Gagnon-Tremblay.

En prenant cette responsabilité, la ministre Gagnon-Tremblay ne peut se détacher complètement de son homme de confiance au moment où il devient source d'embarras.

«La gestion administrative ne relève pas de moi mais du ministère», se défend-elle.

Bruno Fortier a admis au Devoir «qu'un bon bedeau est peut-être mauvais curé», qu'il n'avait pas nécessairement le doigté pour diriger une délégation comptant des employés d'origine, de culture et de religion aussi diversifiées. Il prend ainsi le gros du blâme.

De pareils aveux ont apporté de l'eau au moulin de ceux qui questionnent la pertinence du choix et qui l'associe strictement à de l'accointance politique.

/////

Que s'est-il passé dans les bureaux de la délégation du Québec à New York sous la gouverne de M. Fortier ? Pourquoi les relations sont-elles devenues aussi chaotiques ?

Quel type de harcèlement psychologique a pu être commis ? Si besoin est, les tribunaux administratifs se chargeront d'éclaircir objectivement cette partie obscure qui alimente les confrontations politiques et partisanes.

Reste que Bruno Fortier s'est éjecté du fauteuil prestigieux qu'il occupait par excès de confiance ou par manque de tact. Ou les deux. Une chose est sûre, il n'a pas su faire preuve du discernement politique nécessaire.

Tous les proches d'un premier ministre qui obtiennent la faveur d'un poste de haut niveau sont sous haute surveillance. Leur premier devoir de reconnaissance est d'éviter toute polémique qui pourrait plonger le chef de gouvernement dans l'embarras.

Dès les premiers signes d'agitation autour de lui, M. Fortier auraient dû lever le pied pour éviter une confrontation qui s'est rendue jusqu'au bureau du sous-ministre.

Dans le milieu des affaires, on peut asseoir son autorité sur l'influence du président qui nous a accordé sa confiance. En politique, celui qui vous met au monde est le dernier à pouvoir vous sauver! Jean Charest regarde son ami couler, sûrement malheureux, mais impuissant.

La confession publique d'un Bruno Fortier en naufrage n'arrive pas par hasard. Son «sacrifice» visait sûrement à détourner les regards afin de limiter les dommages collatéraux.

Plein de bonne volonté sans doute, l'administrateur impétueux a néanmoins mis son bon ami dans l'embarras. Pareille erreur en politique conduit droit à l'échafaud. Qu'importe les amitiés.

À LA CARTONNERIE DE CASCADES EAST ANGUS

Le congé forcé se prolonge d'au moins une semaine

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

EAST ANGUS — Les employés syndiqués de l'usine de carton plat de Cascades East Angus devront encore patienter avant de voir redémarrer la production de l'usine.

Mis à pied depuis le 21 mars, ces derniers ont appris jeudi que la direction n'est maintenant plus en mesure de leur fournir une date officielle de retour au travail.

Chose sûre, c'est que 76 des 78 membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs des pâtes et cartons d'East Angus ne remettront pas les pieds à l'usine avant le 14 avril.

Triste nouvelle

Triste nouvelle pour les employés, qui, avant cette annonce, avaient confiance de voir la production être remise en branle le 31 mars, puis ensuite le 7 avril, comme Cascades l'avait laissé entendre.

«Les jeunes commencent à regarder ailleurs. Ils voient que le secteur connaît des difficultés et que la période de mise à pied se prolonge, ce qui est inquiétant. Mais les plus anciens veulent conserver leurs conditions et doivent donc utiliser leur temps de vacances contre leur gré, jusqu'à ce que les opérations reprennent», confie Yves Gagnon, président du Syndicat.

Si la majorité des 94 employés de l'usine demeurent présentement dans le néant, 18 d'entre eux, dont deux syndiqués, ont la chance de conserver leur poste administratif pendant cette période noire.

« Tout le monde se pose des questions. La direction nous laisse baigner dans l'ignorance. »

«Tout le monde se pose des questions. La direction nous laisse baigner dans l'ignorance. Nous savons que l'usine souhaite réduire son inventaire et que les commandes se font plus rares, mais nous ne comprenons pas pourquoi!» renchérit le président du Syndicat.

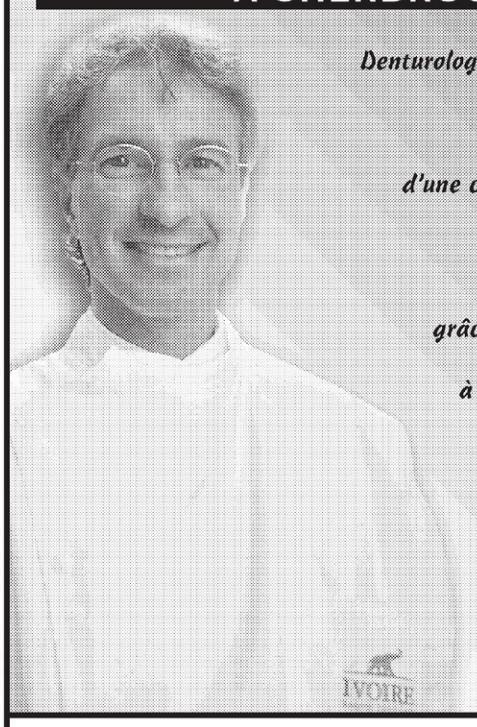
Date de retour indéterminée

« Si Cascades espérait redémarrer la production de l'usine de carton plat le 31 mars, puis ensuite le 7 avril, la direction ne peut maintenant plus confirmer de date de retour au travail. Mais il est possible que le 14 avril, tous les travailleurs soient revenus à leur poste. C'est ce que Cascades vise, du moins», informe Patricia Lemaire, porte-parole de Cascades.

Afin de répondre aux interrogations des membres du Syndicat, la porte-parole répète que «plusieurs enjeux très larges justifient la suspension de production, comme la hausse du coût de l'énergie, du coût de la fibre et du dollar canadien, ainsi que le manque de commande et le désir de vouloir diminuer l'inventaire».

DES DOSSIERS
RÉGIONAUX ET NATIONAUX
à ne pas manquer
chaque jour dans
La Tribune

IVOIRE SANTÉ DENTAIRE
À SHERBROOKE



Denturologiste, Pierre Rivard, d.d., a choisi de partager ses 23 ans d'expérience en denturologie au sein d'une communauté dynamique, à grandeur humaine et où il fait bon vivre.

Dans une ville où, grâce à sa beauté naturelle, à sa santé sportive et à ses activités culturelles, on mord dans la vie à pleines dents.

Pour conserver l'éclat de votre sourire, rendez visite à

Pierre Rivard, d.d.

IVOIRE SANTÉ DENTAIRE
Sherbrooke
PIERRE RIVARD, d.d.
Denturologiste

On vous sert comme personne

2910, boul. de Portland
Sherbrooke
Tél. : 819 820-4884
Carrefour de l'Estrie
www.ivoire.ca
252323



CONWAY JACQUES
courtiers d'assurances inc.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de **Mme Mélanie Noël** au sein de notre équipe en assurances de dommages des particuliers.

Avantageusement connue dans la région et possédant une solide expérience, Mme Noël saura vous conseiller dans l'analyse de vos besoins en assurances.

Mélanie Noël
Courtier en assurance de dommages
Conway Jacques courtiers d'assurances inc.
Tél. : 819 565-7676, poste 288
Sans frais : 1 800 361-6570
Téléc. : 819 564-0797
Courriel : mnoel@conwayj.ca
261110

FERMETURE DE L'USINE CHANDÉRIC DE SHERMAG

Dernière journée de travail chargée d'émotions

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

COOKSHIRE-EATON — Près de cinquante travailleurs de Shermag ont récupéré leurs effets personnels, serré la main de leurs collègues devenus amis au fil du temps et attendu que la sirène se fasse entendre à 15 h 30 avant de franchir, probablement pour une dernière fois, la porte de l'usine Chandéric de Cookshire-Eaton.

Hier, c'était avec tristesse que les plus anciens employés de l'usine ont quitté leur deuxième demeure. Et de toute évidence, la dernière journée de travail n'a été facile pour personne.

Plusieurs attendaient impatiemment l'arrivée du 4 avril pour enfin pouvoir tourner la page sur les quatre dernières années d'incertitude.

«Tout le monde a multiplié les poignées de main, mais nous évitions les accolades pour ne pas que les émotions sortent trop», avoue Richard Dulac, président local de la section du Syndicat des Métallos de Shermag.

En février, la direction de Shermag avait annoncé la mise à pied, pour une durée indéterminée, de presque tous les travailleurs de l'usine Chandéric. Du moins, ceux qui étaient encore en fonction après toutes ces mises à pied survenues au cours des derniers mois et dernières années.

Cette fermeture temporaire n'était donc pas une surprise pour ces derniers. Même que plusieurs attendaient impatiemment l'arrivée du 4 avril pour enfin pouvoir tourner la page sur les quatre dernières années d'incertitude.

«Je suis content de pouvoir mettre une croix sur ces années d'instabilité. Je vais maintenant essayer de me trouver un autre métier», lance le travailleur Marc Balès à sa sortie de l'usine.

Si certains souhaitent prendre un peu de repos afin de penser à leur avenir, d'autres ont déjà planifié la suite de leur carrière.

«Plusieurs collègues ont paniqué et ont déniché un travail à 9 $ de l'heure. Quelques-uns comptent suivre, de leur côté, le conseil de la direction en s'inscrivant à un DEP qui leur permettra de se perfectionner en se familiarisant avec la lecture de plans et en apprenant entre autres quelques notions de sécurité au travail », informe Richard Dulac.

Temporaire, cette fermeture?

Le président du Syndicat remet en question certains agissements de la direction de Shermag, lui qui ne croit pas au redémarrage de la production de l'usine.

«La direction dit que la fermeture est temporaire. Qu'elle durera de trois à six mois. Mais elle propose une formation d'un an aux employés afin de se perfectionner. C'est illogique. La majorité des travailleurs veulent quitter le secteur manufacturier et se diriger vers d'autres domaines. Alors quel est l'intérêt?»

Avec le départ de près de cinquante travailleurs, l'usine semblera bien vide et silencieuse. Seulement quatre personnes demeureront à leur poste pour encore quelque temps.

«Shermag, c'était notre vie. Les gens qui quittent aujourd'hui ont 20, 25, 30 ans d'ancienneté. C'est dommage de se séparer. Nous n'étions pas que des collègues, mais aussi des amis. Au moins, nous savons tous à quoi nous en tenir maintenant. C'est soulageant», conclut M. Dulac.



LA TRIBUNE, JÉRÔME GAUDREAU

Le président local de la section du Syndicat des Métallos de Shermag, Richard Dulac, se dit heureux de pouvoir enfin passer à autre chose après quatre ans d'incertitude.

Des flocons ? Bien moins que l'an passé !

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchar@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les quelques centimètres de neige qui sont tombés hier vous ont exaspéré? Consolez-vous en pensant à l'année dernière. En effet, le vendredi 5 avril 2007, près de 20 cm étaient tombés sur nos têtes. La région avait même fracassé un record de neige tombée pendant un mois d'avril.

Après ces 20 cm du 5 avril, une quinzaine d'autres étaient tombés le 12 avril et avaient même causé la mort de quatre automobilistes en moins de 24 heures.

Cette année, pas question de 20 cm de neige dans les prévisions à long terme d'Environnement Canada.

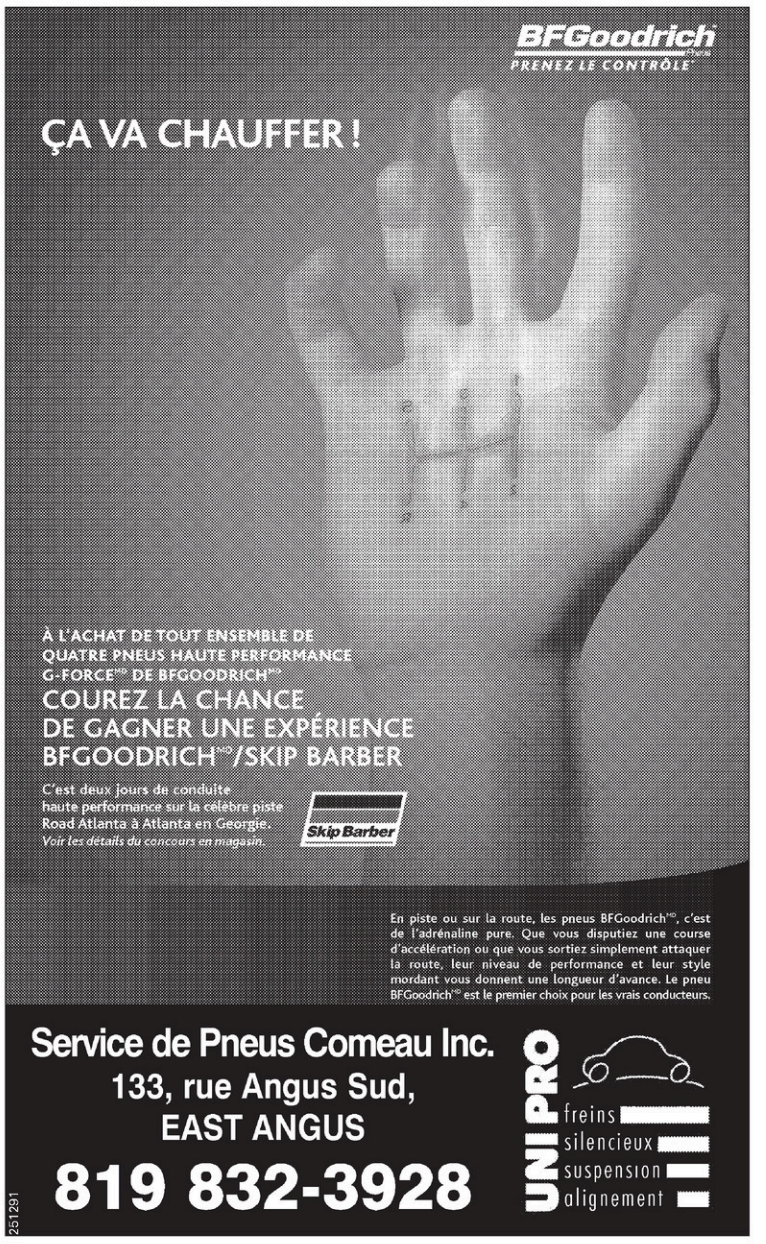
Aujourd'hui, le mercure devrait grimper. Ce midi, on devrait atteindre les six degrés sous un ciel nuageux, puis maintenir cette température jusqu'à mardi. Ensuite? On annonce des températures au-delà des dix degrés et Galarneau devrait souvent se pointer le bout du nez.

Sorties de route

Évidemment, la neige qui est tombée hier sur la région a causé son habituel lot de sorties de route et de tôle froissée, soit près d'une dizaine sur les territoires couverts par le Service de police de Sherbrooke et la Sûreté du Québec.

L'un des plus spectaculaires s'est produit sur le Chemin des Écossais, non loin de l'arrondissement de Brompton. La remorque d'un camion a tout-à-coup valsé sur la route et a terminé sa course en frappant une voiture. Heureusement, personne n'a été blessé.





Un salon pour toutes les générations

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «J'ai l'âge de Mick Jagger, Johnny Hallyday, Robert Charlebois, Claude Dubois... Nous avons l'âge de la pension et des rentes du Québec, mais nous travaillons encore, nous créons encore... et c'est pour toutes ces raisons que nous savons rester jeunes de coeur», illustre Jean-Guy Moreau.

C'est parce qu'il avait le profil de l'emploi que l'humoriste a accepté de servir de porte-parole au Salon des générations, qui s'arrête cette fin de semaine à Sherbrooke.

«Ils cherchaient quelqu'un qui avait dans la soixantaine, qui est encore actif, qui voyage, consomme, travaille encore, qui est un peu connu et qui avait belle gueule en plus», rigole Jean-Guy Moreau.

Le Salon des générations porte son nom mieux que jamais, car les organisateurs de ce cinquième salon ont plus que jamais voulu plaire aux grands-parents, mais aussi aux parents et même aux tout-petits.

«C'est un salon qui est un reflet du monde d'aujourd'hui, ouvert sur l'héritage familial et les différentes cultures», précise l'un des organisateurs de l'événement, André Guillemette.

Le Salon des générations représente donc une occasion inespérée de s'informer sur beaucoup de dossiers et des thématiques qui touchent les gens de 50 ans et plus. À cet âge, quand la retraite approche, il y a des dizaines de possibilités qui s'ouvrent à ceux que l'on appelle «les âgés».

«Certains retournent vers une deuxième ou une troisième carrière à temps partiel, d'autres voyagent... Le Salon est là pour les informer sur toutes les possibilités qui s'offrent à eux», illustre Jacques Demers, président de la FADOQ en Estrie.

Plus de 150 exposants

Sur place, plus de 150 exposants de toutes sortes. Santé, loisirs et voyages sont au menu... entre autres!

Parmi les exposants, on en retrouve des aussi variés que la Fondation québécoise du cancer, la Coopérative funéraire de l'Estrie, un sculpteur, des photographes, sans oublier des représentants de.... Tourisme Cuba! Et si le coeur vous en dit, vous pourrez aussi arrêter au kiosque de Nintendo, qui présente des jeux qui s'adressent aux... plus vieux.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Le sculpteur Jean-Pierre Busque fait partie des 150 exposants venus enrichir cette nouvelle édition du Salon des générations. Hier après-midi, il a sculpté les traits d'un volontaire qui a sagement exposé son profil aux yeux de l'artiste.

«C'est notre deuxième visite ici et c'est intéressant de voir toutes les nouveautés, les nouveaux produits. Il y a aussi beaucoup d'explications pour les gens de 50 ans et plus. Par exemple, on ne sait pas toujours qu'on a droit à des rabais presque partout à partir de 50 ans», illustrent deux soeurs venues visiter le salon hier après-midi, Jeannine et Marie-Blanche Vachon.

Du côté des exposants, le Salon représente une excellente vitrine sur une large clientèle. Hier après-midi, en effet, les aînés étaient nombreux à se promener... mais des parents avec leurs poupons déambulaient également sur le plancher d'Expo-Sherbrooke.

«Nous sommes venus pour voir quel était l'intérêt des gens pour les produits équitables. Il y a beaucoup de gens qui s'arrêtent et qui s'informent, ce n'est pas tout le monde qui connaît ce genre de produits», illustre Marie-France Couture, représentante pour Distribution solidaire.

Le Salon se poursuit aujourd'hui et demain à l'Expo-Sherbrooke. L'entrée est tout-à-fait gratuite.

2323570

Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog
Memphremagog Hospital Foundation

Tournoi de golf annuel
de la Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog

Une toute nouvelle formule pour 2008 !
EXCEPTIONNELLEMENT UN VENDREDI

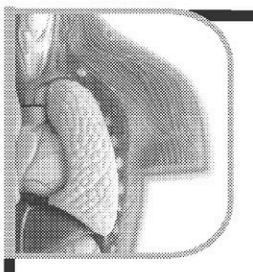
Tous les profits contribueront à l'achat d'un CT-SCAN

6 juin 2008
Club de Golf Venise
Formule «Shot gun»
Départ simultané
à 12 h 30 sur les deux terrains

En soirée Mme Édith Butler, encan silencieux et exposition du photographe Gilles Bérard

Réservation : Mme Denise Moïse 819 843-2292 poste 2618

250001



Vous souffrez de
bronchite chronique?
(fumeur ou ex-fumeur)

Le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du CHUS est à la recherche de personnes volontaires pour **une étude clinique évaluant un nouveau médicament pour traiter ce problème de santé.**

Les personnes recherchées devront :

- **avoir 40 ans ou +**
- **avoir de l'essouflement**
- **avoir de la toux et crachats fréquents**

Cette étude est sous la supervision du Dr Pierre Larivée, pneumologue.

Renseignements :
819-346-1110, poste 12886

CHUS Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel

251949

Encore du bon ski dans la région

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si la neige a commencé à fondre, les réserves sont encore énormes dans les stations de ski de la région.

Les pistes du Centre récréotouristique Montjoye accueilleront à nouveau les skieurs aujourd'hui et demain. Ces derniers pourront alors profiter de bonnes conditions de ski de printemps.

La remontée principale sera en opération dès 8 h 30 jusqu'à 17 h. Il n'y aura pas de ski de soirée. Le tarif régulier sera toujours en vigueur étant donné que l'offre du domaine skiable demeure à 100 %, indique un communiqué.

La station sera à nouveau fermée lundi. La possibilité d'une réouverture le week-end suivant sera évaluée plus tard en semaine selon les conditions météorologiques prévues.

Ailleurs, on profitera aussi des conditions exceptionnelles de cette fin de semaine. À Orford, on espère être «en opération complète d'ici au dimanche 13 avril», peut-on lire sur le site internet de la montagne.

Aujourd'hui, les stations de ski Owl's Head et Sutton présentent des activés spéciales pour célébrer en famille l'arrivée du printemps.

Du côté du mont Bellevue, les pentes sont fermées pour la saison.

SPECTACLE AU PROFIT DE L'AFPAD

Rick Hugues a aussi connu l'horreur des crimes violents



COLLABORATION SPÉCIALE

Lui-même touché par l'assassinat du neveu de sa conjointe, le chanteur Rick Hugues montera sur les planches du Théâtre Granada pour le spectacle-bénéfice de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, qui aura lieu le 12 avril prochain.

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'avenir semblait prometteur pour Miguel Langlois, âgé de 24 ans. Puis, à la sortie d'un bar le 24 janvier 2006, un individu armé a mis fin à ses espoirs, subitement, brutalement, sans avertissement. Terminée, cette histoire de vie pleine de promesses. Cet assassinat a durement touché la famille du jeune homme, dont le chanteur Rick Hugues qui a ainsi perdu son neveu par alliance.

Rick Hugues est justement porte-parole du spectacle-bénéfice de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), spectacle qui aura lieu au Théâtre Granada samedi prochain, vers 20 h.

«Après quelques semaines à voir les parents de Miguel dépérir, nous avons décidé de faire appel à Pierre-Hugues Boisvenu et à l'AFPAD. M. Boisvenu est venu chez les parents de Miguel et je les revois, tous assis sur la terrasse en train de parler. Ça fait toute la différence du monde d'avoir quelqu'un à qui parler, de ne plus être seul dans notre souffrance», raconte le chanteur.

Avec le temps, le président de l'AFPAD et Rick Hugues sont devenus amis et ce sera la troisième fois que le chanteur montera sur les planches dans l'objectif de soutenir l'organisation.

Le chanteur ne sera cependant pas seul sur la scène. Parmi les artistes invités, on retrouve Audrey de Montigny, Dany Laliberté, en plus du magicien Martin Rozon et de l'animateur Luc Senay, sans oublier Lulu Hugues, la soeur de Rick. Cette dernière n'a pas hésité à s'impliquer également, puisqu'elle a aussi connu l'horreur que peuvent causer les crimes crapuleux.

«Vers la fin des années 1980, un homme est entré dans une boutique et a assassiné les deux jeunes vendeuses. Une des deux jeunes filles était une amie de Lulu, qui a dû se présenter en cour, etc. À cette époque-là, il n'y avait pas d'AFPAD pour la soutenir et Lulu connaît aujourd'hui l'importance de cette nouvelle forme d'aide», précise Rick Hugues.

Un deuil pour toujours

Et aujourd'hui, comment se portent les parents du jeune Miguel, deux ans après que leur fils ait été abattu sauvagement?

«Aujourd'hui, je pense qu'ils vivent un jour à la fois. Je peux par contre vous dire que la première année a été très difficile pour toute la famille élargie, ses parents, ses grands-parents... On n'a pas idée à quel point une mort violente comme celle-là peut affecter plusieurs personnes. Et un deuil, ça peut durer toute une vie...» soupire Rick Hugues.

Afin de soutenir ces gens endeuillés par des morts violentes, l'AFPAD a besoin de fonds et c'est justement ce qu'elle souhaite recueillir par le biais de son deuxième spectacle de l'entraide.

«Cent pour cent de l'argent recueilli sera destiné au fond de dépannage pour aider les victimes et leurs familles. Par exemple, nous pouvons payer pour aller nettoyer une scène de crime dans une maison après une agression ou aider la famille à assister au procès du criminel», illustre Pierre-Hugues Boisvenu.

Selon lui, ce spectacle représente «une occasion de célébrer la mémoire des victimes de façon joyeuse, comme les personnes qu'elles étaient».

Pour réserver sa place à 25 $, on compose le 819 565-5656 ou on visite le www.theatregranada.com.

Nouveau à Sherbrooke!
lalalila
livres
jeux et trouvailles recyclés
de 9 à 9 tous les jours
983, rue Galt Ouest
819 542-1024
Ouverture officielle, le samedi 5 avril 2008, d'une petite boutique-atelier de livres et de jeux usagés et recyclés.
La propriétaire, Louise Lalonde, vous invite à visiter son site internet
www.lalalila.com
250420

S.P.E.C. TINTAMARRE
Services psychoéducatifs et communautaires
Remerciement
Le conseil d'administration
et la direction de S.P.E.C. TINTAMARRE
tiennent à remercier tout particulièrement
Valérie Ducharme, Karine Durocher-Noël,
Julie Purcell et Cynthia Samson Rondeau
pour le professionnalisme dont elles ont fait preuve
lors de l'effondrement d'une partie de la toiture
de l'édifice abritant nos services.
Grâce à la rapidité de leur intervention,
la situation n'a occasionné aucun problème à la
clientèle présente au moment de l'événement.
250395

RESTAURANT Chez Charlie
SMOKED MEAT & ROAST BEEF
10, rue Camirand,
Sherbrooke
www.charliesmokedmeat.com
D'autres offres de rabais disponibles
sur le site Internet.
2 filets de poulet
servis avec frites
6,79$ + taxes
Du 1er au 30 avril 2008
Déjeuners servis 24 heures par jour
Ouvert 24 heures sur 24
511311

FABRIKESTRIE
CONSTRUCTION
À votre service depuis 1979
Garages illimités
Les spécialistes en charpentes de bois préfabriquées.
Venez visiter le seul constructeur en région possédant sa propre usine de fabrication.
GARAGES SUR MESURE
ADAPTÉS À VOS BESOINS
Auto-constructeurs • Promoteurs • Entrepreneurs
Selon vos besoins et sur mesure : maisons, chalets, garages, multilogement, commercial léger.
819 823-1555 • info@fabrikestrie.com
Michel Lessard, propriétaire
RBQ : 8278-5668-13
Construisez avec nous le garage
de vos rêves dès maintenant!
Venez visiter nos modèles sur place.
www.garagesillimites.com
3415, rue Dunant, Sherbrooke
819 823-2406 • 1 866 923-3007
250374

Jouer de pensée positive

Un dépanneur de Stanstead empoche un deuxième chèque de Loto-Québec en dix mois



MARIO GOUPIL
mario.goupil@latribune.qc.ca



LA TRIBUNE, MARIO GOUPIL

Depuis qu'un gros lot de 12 millions $ a été gagné à leur dépanneur de Stanstead, Josée et Sylvain Gagnon ont adopté la pensée positive du nouveau millionnaire. Combinaison gagnante! Dix mois plus tard, les propriétaires du Dépanneur J.A.N. raflent 4154,47 $, soit 1 pour cent d'un numéro gagnant de Lotto 6/49. «Jamais deux sans trois!» s'enthousiasme déjà le couple.

STANSTEAD — «C'est le résultat de la pensée positive, ça, monsieur. Et vous allez voir, on va en gagner un autre. Jamais deux sans trois!»

Pour la deuxième fois en l'espace de dix mois, un important prix a été remporté à la loterie par un client du Dépanneur J.A.N. (pour Jessica, Anthony et Noémie, les trois enfants du couple) de Stanstead, propriété de Josée et Sylvain Gagnon.

En mai dernier, Alfred Mueller et son épouse, Denise Cloutier, y avaient remporté 12 millions $ au tirage du Super 7, ce qui avait valu 120 000 $ aux propriétaires, soit 1 pour cent du gain. La semaine dernière, un autre client, qui tient cependant à ne pas être identifié, a gagné 415 446,70 $ au Lotto 6/49, étant le seul à détenir la combinaison gagnante du 5/6 +. Un chèque de 4154,47 $ sera remis au couple Gagnon cette fois.

«En plus, c'est clair d'impôt!» lance avec un large sourire Josée Gagnon, qui croit vraiment qu'une bonne étoile brille au-dessus de son dépanneur.

«Écoutez, nous avons eu un autre dépanneur à Bonsecours avant celui-ci et on n'a jamais rien gagné. On est ici depuis quatre ans et voyez ce qui nous arrive», ajoute-t-elle.

Présentement, le couple et ses trois enfants vivent dans un logement situé juste au-dessus du dépanneur qui se trouve dans la rue Principale de l'ancien village de Beebe.

«Un autre gagnant et on pourra bâtir notre maison», lance Sylvain Gagnon.

L'autre dépanneur

C'est le propriétaire du deuxième dépanneur que l'on retrouve à Stanstead qui a appris la bonne nouvelle aux Gagnon en leur passant un coup de fil. Le chauffeur de taxi qui avait conduit l'heureux gagnant aux bureaux de Loto-Québec à Montréal aurait ébruité la bonne nouvelle.

«M. Pellerin, le propriétaire de l'autre dépanneur, nous a appelés pour nous dire qu'on avait de la chance puisqu'on avait un autre gagnant. Mais comme la vérification du billet ne s'est pas faite ici, on n'en savait rien», explique le couple.

Contrairement à Alfred Mueller, qui avait appris dans le dépanneur des Gagnon, grâce à la sonnerie de la valideuse de Loto-Québec, que son épouse et lui remportaient 12 millions $, le gagnant du tirage de la semaine dernière, un octogénaire, a réalisé son coup de chance en regardant la télévision.

«C'est un anglophone et il regardait la télévision en français. Pour être sûr qu'il avait les bons chiffres, il a changé de poste pour les entendre en anglais. Puis il a appelé sa belle-soeur pour qu'elle vérifie les chiffres sur internet», raconte en riant Josée Gagnon.

La pensée positive

Les Gagnon disent avoir adopté la pensée positive d'Alfred Mueller, gagnant de mai dernier, qui est un client régulier de leur dépanneur.

«M. Mueller s'était présenté au dépanneur pour faire vérifier son billet et il savait qu'il allait gagner. Il le ressentait. Ça ne l'a même pas énervé quand la cloche de la valideuse s'est mise à sonner. Même qu'il s'est tassé et il m'a dit de faire passer les autres clients», rappelle Josée Gagnon.

Après avoir appris qu'il remportait 12 millions $, Alfred Mueller a demandé à Josée Gagnon de conserver le billet jusqu'à son retour... une demi-heure plus tard.

«Il est allé chercher ses lunettes chez lui pour revenir signer son billet gagnant. Mais avant cela, il est allé remettre sa démission à son *boss* chez Dominion Granit», raconte Josée Gagnon.

«Je lui ai dit qu'il fallait qu'il ait drôlement confiance en moi pour me laisser un billet valant 12 millions $, qu'il n'avait pas encore signé. Je l'ai placé dans la poche arrière de mes jeans et j'ai attendu, toute énervée, qu'il revienne», poursuit-elle.

Les Gagnon ont évidemment demandé à M. Mueller d'où il tenait cette confiance de gagner, avant même que son billet ait été vérifié.

«Il nous a dit que c'était la pensée positive, explique Josée Gagnon. Il s'agit tout simplement de souhaiter très fort quelque chose et croire que ça va se réaliser. Il a puisé cela dans un livre: *The Secret*. J'ai acheté le livre, et même le DVD, mais je ne l'ai pas encore lu. On va quand même en gagner un autre...»

The Secret est un principe de pensée positive popularisé par l'animatrice américaine Oprah Winfrey.

Alfred Mueller continue d'être un client fidèle des Gagnon. On raconte qu'il a fait plusieurs heureux dans son entourage et que le seul luxe qu'il s'est payé fut une nouvelle camionnette. Il a aussi acheté la terre de son voisin pour avoir encore plus d'arbres à bûcher.

Pour lui, le bonheur est dans la forêt. Pas dans les millions.

Précision

Un texte publié jeudi concernant les propriétés gérées par la compagnie Immex a créé une certaine confusion chez les clients du garage Pneus Sher-Mont, situé au 1350, rue King Est. Immex n'est pas propriétaire de ce garage, mais bien d'un entrepôt loué par Pneus Sher-Mont, au 1150, King Est.



VACANCES transat

Envolez-vous !

FORFAITS SOLEIL

978$ Rép. dom. LA ROMANA
7 NUITS TOUT INCLUS
ROYAL GOLDEN AU GRAN BAHIA PRINCIPE LA ROMANA ★★★★1/2
Suite junior Royal Golden
Départ 21 avril

1048$ Jamaïque MONTEGO BAY
7 NUITS TOUT INCLUS
ROYAL DECAMERON MONTEGO BEACH ★★★1/2
Chambre vue mer
Départ 19 avril

1098$ Rép. dom. PUERTO PLATA
7 NUITS TOUT INCLUS
CLUB GOLDEN AU BAHIA PRINCIPE SAN JUAN ★★★★
Chambre Club Golden
Départ 19 avril

1198$ Rép. dom. PUNTA CANA
7 NUITS TOUT INCLUS
CLUB PREMIUM À L'OCCIDENTAL GRAND PUNTA CANA ★★★★1/2
Chambre Club Premium
Départ 16 avril

1548$ Cuba VARADERO
7 NUITS TOUT INCLUS
TRYP PENINSULA VARADERO ★★★★1/2
Suite junior
Départ 17 avril

1578$ Mexique RIVIERA MAYA
7 NUITS TOUT INCLUS
ROYAL GOLDEN AU GRAN BAHIA PRINCIPE AKUMAL ★★★★★
Suite junior Royal Golden
Départ 18 avril

RÉSERVEZ AVANT LE 15 AVRIL POUR PROFITER DES RABAIS RÉSERVEZ-TÔT

1149$ Forfait ville à Paris
8 JOURS • 7 NUITS
CITADINES DIDOT ALÉSIA ★★★
Vols, studio avec cuisinette équipée, croisière sur la Seine et transferts | Départs 22 et 27 avril

1639$ Forfait ville en Espagne
8 JOURS • 7 NUITS
H10 MARINA BARCELONA ★★★★
Vols (Barcelone), hébergement, petits-déjeuners et transferts
Départs 29 mai et 12 juin

VOITURES EN FRANCE | 17 JOURS†
Réservez avant le 15 avril et épargnez 100$ par voiture

849$
HERTZ LONGUE DURÉE
SURCLASSEMENT GRATUIT
Réservez une Cat. B économique
Conduisez une Cat. C (compact)
Super Plan Protection Plus inclus

889$
ACHAT-RACHAT PEUGEOT
SURCLASSEMENT GRATUIT
Réservez une 206 Urban 1.4 essence
Conduisez une 207 Trendy 1.4 HDI
Autres modèles et prix disponibles

CIRCUITS ACCOMPAGNÉS

1839$ Autriche, Hongrie République tchèque
9 JOURS • 7 NUITS
LES CAPITALES DE L'EUROPE CENTRALE
Vols, 3 nuits à Vienne, 2 nuits à Budapest, 2 nuits à Prague, 7 repas, 3 inclusions, guide et transferts
Départs 8 et 15 mai

1949$ Italie
9 JOURS • 7 NUITS
DA VINCI
Vols, 3 nuits à Rome, 2 nuits à Montecatini, 2 nuits à Venise, 12 repas, 7 inclusions, guide et transferts
Départ 15 juin

RÉSERVEZ-TÔT Voyages Vasco *100$ par couple EUROPE 2008

RÉSERVEZ-TÔT APPLICABLE POUR LES FORFAITS DE 7 JOURS ET PLUS, SI RÉSERVÉS AVANT LE 15 AVRIL 2008*

MONTÉRÉGIE
Voyage Vasco Sainte Catherine 450-638-3223
Voyage Vasco Chambly 450-658-5600
Voyage Vasco Greenfield Park 450-672-6556
Voyage Vasco Roger Fortin 450-670-6320
Voyage Vasco St-Jean 450-358-3868
Voyage Vasco Sorel 450-743-1216
Voyage Vasco St-Hubert 450-443-3223
Voyage Vasco St-Hyacinthe 450-778-8823
Voyage Vasco Ste-Julie 450-922-4888
Voyage Vasco Mercier 450-692-4110
Voyage Vasco Brossard 450-445-9997

ESTRIE
Voyage Vasco Rockforest 819-564-0661

VISITEZ
www.voyagevasco.com ou www.universdelacroisiere.com

Départs de Montréal. Tous les prix sont par personne en occupation double, incluant les taxes et les rabais applicables. Les prix sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées les 5 et 6 avril 2008. Sujets à changement et à la disponibilité au moment de la réservation. † Voitures en France : prix par voiture, valides pour une prise en France avant le 31 mars 2009, à l'achat de 2 billets d'avion sur Air Transat. Le rabais de 100$ par voiture est inclus dans les prix annoncés et ne s'applique que pour les durées de 17 jours et plus. *Détails en agences. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Sud 2007-2008, Europe 2008 et Circuits européens 2008 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat, CanJet ou WestJet. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no. 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.

BAHIA PRINCIPE · OCCIDENTAL · JAMAICA · Cuba

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

252612

CONFLIT ENTRE DOMTAR ET WINDSOR

L'UMQ prête à soutenir la Ville

SIMON-OLIVIER LORANGE
simon-olivier.lorange@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Advenant le cas où la Ville de Windsor verrait son budget consacré au règlement du contentieux l'opposant à la papetière Domtar tomber à sec avant la fin du processus judiciaire, il semble que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) puisse lui tendre la main.

«Nous avons mis en place un fonds d'aide juridique, qui possède un budget annuel d'environ 100 000 $, précisément pour des cas comme ceux-là, a indiqué le directeur des communications de l'UMQ, François Sormany. Nous n'allouons pas des sommes astronomiques, mais ça peut aider certaines municipalités dans le besoin.»

Rappelons que le maire de Windsor, Malcolm Wheeler, avait révélé la semaine dernière à *La Tribune* que l'emprunt de 400 000 $ que la municipalité avait effectué afin d'être en mesure d'assumer les frais d'avocats dans ce dossier, qui est toujours en cours devant le Tribunal administratif du Québec, pourrait s'avérer insuffisant si la cause devait aller en appel.

Déjà 5000 $

Le porte-parole de l'Union a par ailleurs confirmé que le comité chargé d'évaluer les demandes liées à ce fonds avait déjà accordé à la fin du mois de février un montant de 5000 $ à la Ville de Windsor et que, si le besoin se faisait sentir, une enveloppe additionnelle pourrait être consentie.

«Ça demeure tout à fait dans le domaine du possible; il faudrait alors qu'une nouvelle demande soit soumise et la décision reviendrait au comité de leur accorder ou non une aide supplémentaire», a repris M. Sormany. Ce dernier a en outre rappelé que l'UMQ suivait ce dossier de très près, dans la mesure où plusieurs municipalités se sont trouvées en conflit avec des papetières au cours des dernières années.

À cet effet, un comité d'élus - au sein duquel siège Malcolm Wheeler - a déjà été mis sur pied afin de se pencher sur la problématique précise de la désuétude économique du secteur des pâtes et papiers, un enjeu qui est au coeur du conflit entre Windsor et Domtar. Une étude menée par une firme d'avocats a également été commandée par l'UMQ afin de fournir un outil supplémentaire aux municipalités impliquées dans de telles situations.

Huit projets menés de front au Centre BRP-UdeS

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Huit projets sont actuellement menés de front par les employés au Centre des technologies avancées BRP-UdeS. D'autres partenaires industriels, des fournisseurs de BRP, pourraient venir s'ajouter au centre.

Selon le directeur du CTA, François Charron, le centre a «des discussions très avancées» avec des gens en Europe, aux États-Unis et au Canada, qui pourraient faire bénéficier le centre de leur expertise.

M. Charron et le vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke, Jacques Beauvais, étaient les conférenciers invités du Groupe d'action pour l'avancement technologique de l'Estrie (GATE), hier matin à l'hôtellerie Le Boulevard.

Une trentaine d'employés

Environ 32 personnes travaillent depuis février à l'intérieur du bâtiment, le premier à occuper le parc innovation, en face de l'école secondaire Le Triolet.

M. Charron estime que le centre devrait atteindre son plein régime de croisière vers la fin de l'été avec 11 projets en cours. D'ici à cette période, le nombre d'employés devrait grimper à 45. Quant aux projets en cours, impossible d'avoir plus de détails, compte tenu de la confidentialité.

Rappelons que le CTA a pour objectif de développer des technologies dans le domaine des véhicules motorisés.

Génie de l'information

Pour leur part, les activités du Centre d'excellence en génie de l'information (CEGI), deuxième centre à voir le jour dans le parc innovation, démarreront en 2010.

Selon le vice-recteur à la recherche Jacques Beauvais, des discussions auraient lieu avec des entreprises intéressées par le parc innovation. Le parc pourrait accueillir de 20 à 25 entreprises.

Par ailleurs, l'embauche d'un «promoteur de l'innovation» est revenue sur le tapis, hier. Ce projet vise à embaucher une personne-ressource qui tentera de favoriser l'innovation dans les entreprises.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) et l'Université de Sherbrooke se sont engagées à investir ensemble 200 000 $ par année.

«Il reste d'autres partenaires à aller chercher», précise la directrice générale de la Conférence régionale, Marie-Hélène Wolfe. Il s'agit d'un projet sur cinq ans.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Le directeur du Centre des technologies avancées BRP-UdeS, François Charron, Francine Guay, vice-présidente à la MRI, Jacques Beauvais, le vice-recteur à la recherche de l'UdeS et Richard Royer, coprésident du GATE, ont pris part au déjeuner du GATE, hier matin. M. Charron et M. Beauvais étaient les conférenciers invités.



LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2008-04-04

LOTTO SUPER 7 — 08 15 25 27 31 37 43 — 19 compl.

La Mini — 566492

Numéro complet	50 000 $	5 premiers	1 000 $
5 derniers	5 000 $	4 premiers	100 $
4 derniers	250 $	3 premiers	10 $
3 derniers	25 $		
2 derniers	5 $		

La Mini Lots Bonis — 100 chèques cadeau électronique de 500 $ (non décomposables)

	486A914	620A435	749A828	869A961
121A961	353A702	501A571	623A022	752A247	900A713
130A434	358A743	511A610	623A135	770A584	933A811
134A771	366A695	515A136	636A869	779A143	940A319
171A164	370A022	518A379	639A421	780A717	944A192
193A028	370A954	518A952	640A936	792A504	947A953
197A900	371A793	521A299	654A360	800A311	951A867
212A687	371A878	528A445	658A886	822A703	954A088
223A949	383A470	530A749	677A395	825A414	956A790
258A965	389A722	535A520	692A974	829A381	964A726
259A918	390A320	548A115	695A961	841A108	969A869
263A044	414A791	551A102	696A611	841A433	971A650
285A369	418A427	588A826	697A310	853A529	972A095
301A875	431A811	596A792	713A028	864A011	983A386
306A338	453A130	598A075	723A789	864A699	985A284
315A767	463A153	614A176	738A116	866A174	986A567
335A823	467A124	615A633	745A036	867A393	991A566

La Quotidienne — 3 081 — 4 5376

Banco — 01 05 07 09 16 17 18 21 22 28 — 31 44 45 51 52 55 58 60 62 69

Triplex — 02 06 18 — 34 39

Astro — Jour - Mois - Année - Signe — 27 FÉVRIER 95 SCORPION

Extra — 1131209

ENDOSSEZ VOTRE BILLET DE LOTERIE DÈS L'ACHAT. IL EST À VOUS !

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



H&M

OÙ SEREZ-VOUS À MIDI LE 10 AVRIL?

C'est à ce moment que nous ouvrirons les portes de notre tout nouveau magasin au Carrefour de L'Estrie! Celui-ci sera rempli à craquer des dernières tendances mode de qualité au meilleur prix, pour femmes, hommes et enfants, et vous offrira des nouveautés quotidiennement. De plus, profitez de nos fantastiques offres d'ouverture. À très bientôt!

SOYEZ PARMI L'UNE DES 100 PREMIÈRES PERSONNES DANS LA FILE D'ATTENTE ET RECEVEZ UNE CARTE-CADEAU H&M POUVANT ATTEINDRE 100 $.*



*** Les 100 premières personnes dans la file d'attente recevront une carte-cadeau d'une valeur pouvant varier entre 10 $, 15 $, 25 $, 50 $, 75 $ ou 100 $, celle-ci devra être utilisée le 10 avril au Carrefour de L'Estrie.**

252443

PRINCEVILLE

Jeûne de télé de 10 jours pour 513 élèves

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Raphaël, Marie-Lou et leur aide-directrice, Josée Boissonneault, tenteront de vivre dix jours sans télévision, ni ordinateur ou jeux vidéo.

PRINCEVILLE — Du 14 au 24 avril, les 513 élèves de l'école primaire Sacré-Coeur de Princeville tenteront ce que plusieurs considèrent comme inimaginable: vivre dix jours sans télévision, ordinateur et jeux vidéos.

Inspirés par le conférencier Jacques Brodeur, ces jeunes de 7 à 12 ans s'apprêtent à mettre de côté leur passe-temps favori au profit d'activités jugées plus saines pour le corps et l'esprit, comme le sport, la lecture et les jeux de société.

En appui à ces braves jeunes, la communauté princevilloise a accepté d'allonger les heures de piscine et de patinage libre en plus d'organiser au moins une activité pour chacune des soirées de sevrage.

L'objectif est de réduire considérablement la consommation télévisuelle des jeunes, qui est actuellement d'environ 25 heures par semaine. On aimerait qu'elle puisse se stabiliser aux alentours de cinq heures de façon hebdomadaire.

L'idée est surtout de limiter l'exposition à la violence contenue au cinéma et dans certains jeux vidéo au profit des relations familiales. Selon Jacques Brodeur, les enfants discutent en moyenne 40 minutes par semaine avec leurs parents. C'est tout dire.

Le hockey à la radio

Le petit Raphaël n'est pas celui qui regarde le plus la télévision, mais lorsqu'on lui a parlé du Défi de la dizaine, il a tout de suite pensé aux séries éliminatoires de la coupe Stanley et aux Canadiens de Montréal qui seraient en action.

Heureusement, la radio est permise et il a déjà commencé à écouter les parties de hockey plutôt que de les regarder à la télévision.

Pour le reste, le volubile élève de cinquième année entend prioriser ses devoirs, jouer avec ses amis à l'extérieur et profiter de la table de billard de ses parents. Il croit d'ailleurs que ce défi pourrait améliorer ses résultats scolaires.

«C'est lorsqu'on sort de l'école que je suis le plus motivé pour faire mes travaux. Au lieu de me faire accrocher par la télévision, je vais me mettre le nez dans mes livres. Je vais aussi prendre le temps de faire mes devoirs comme il faut au lieu de me dépêcher pour aller regarder mon émission», a-t-il indiqué.

Pour Marie-Lou, la dizaine s'annonce un peu plus difficile. Elle ne sait pas si elle pourra compter sur le soutien de ses parents, qui n'habitent plus ensemble. Si le hockey risque de ne pas trop l'embêter, il y a certaines émissions qu'elle ne tient pas à manquer. Afin de pallier son envie d'ouvrir le téléviseur, elle entend donner dans la lecture.

«J'ai un gros livre avec plein de petites histoires que j'essaie de lire de temps en temps. Ça va me servir», a mentionné la petite de première année.

À l'instar des élèves, les enseignants et le personnel de l'école Sacré-Coeur — ils sont une trentaine au total — relèveront le Défi de la dizaine. Josée Boissonneault, l'une des initiatrices du projet, compte d'ailleurs le faire avec ses enfants qui ne fréquentent pas la même école.

Trois étudiants en génie à l'UdeS premiers de compétition mondiale

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Trois étudiants en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke, Jean-Michel Talbot-Bolduc, Miguel Costa et Pascal Parent, ont remporté le concours international L'Oréal Ingenius qui vise l'efficacité énergétique industrielle.

Cette compétition réunissait à Paris les meilleures équipes en provenance de 11 pays. L'équipe du Canada a devancé les équipes provenant du Mexique et de la France, qui ont respectivement obtenu les deuxième et troisième positions.

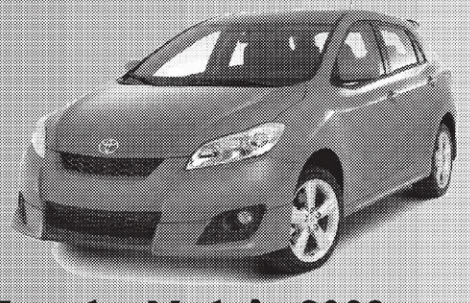
Les gagnants ont remporté un crédit voyage d'une valeur de 10 000 euros, soit 15 000 $, vers la destination de leur choix.

L'Oréal Ingenius permet aux étudiants de déployer tout leur potentiel sur un cas industriel réel d'efficacité énergétique. «Nous avons ciblé deux projets de réduction de la consommation d'énergie à l'usine de Montréal, explique Miguel Costa. Le premier consistait à diminuer la quantité d'eau de lavage utilisée dans les cuves en les recouvrant d'un revêtement nanotechnologique. L'autre projet visait l'efficacité du système de refroidissement des substances produites. En stockant de l'énergie, on redémarre le système de refroidissement moins souvent et l'efficacité du système est accrue. Selon nos évaluations, cette façon de faire serait cinq fois plus efficace.»

Quelque 330 étudiants de 60 écoles d'ingénierie ont participé à la compétition.

PORTES OUVERTES
Bienvenue!
le samedi 5 avril, 13h à 16h
Maternelle Brin d'Univers
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

La maternelle accueille les enfants qui ont 4 ans au 31 décembre de l'année de fréquentation et ceux qui ont 5 ans.
Nous sommes situés dans la faculté d'éducation au local A2-007.
Nous vous offrons :
• éducatrices/éducateurs attentionnés
• 3 locaux
• Petit groupe
• Matériel abondant et stimulant
• Jeux aquatiques
• Initiation aux sciences et aux arts
• Horaire sur 3 demi-journées favorisant l'adaptation graduelle à la vie de groupe
• Milieu chaleureux
Info. 821-8000 poste 62477
246790

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES
Lancement des COROLLA et MATRIX 2009
TOYOTA Richmond
Un peu plus loin mais... tellement différent !

*Détails chez Toyota Richmond.
Toyota Matrix 2009
189$/mois*
Option : 0$ comptant à 269,92$/mois.

Toyota Corolla 2009
169$/mois*
Option : 0$ comptant à 252,69$/mois.


www.toyotarichmond.com
819 826-5923 • 1-800-363-1616
163152

DENTISTES

Québec reporte son décret



Concours La Tribune
et le **Salon santé, beauté, mieux-être**

La Tribune, en collaboration avec le **Salon santé, beauté, mieux-être**, vous offre la chance de gagner un des **5 forfaits** santé au Manoir du lac William.

Ce prix comprend : une nuitée au Manoir du lac William, le souper 5 services, le déjeuner, un massage de soixante minutes, une pressothérapie, l'accès au jacuzzi et au sauna infrarouge.

Valeur totale en prix : 3 000 $

MANOIR du lac William Auberge champêtre

Hôtellerie Champêtre

SPAS RELAIS SANTÉ





Pour courir la chance de passer une journée de rêve, complétez le coupon de participation et postez-le à : **Concours La Tribune et le Salon santé, beauté, mieux-être**, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qc, J1k 2X8 ou déposez-le directement dans la boîte La Tribune au Salon santé, beauté, mieux-être les 12-13 avril prochain au Delta Sherbrooke.

Concours La Tribune et le **Salon santé, beauté, mieux-être**

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Date du tirage : le 16 avril 2008
Règlements disponibles à La Tribune

248892

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Confiant d'en arriver à une entente dans les prochains jours, voire dans les prochaines heures, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, reporte l'adoption d'un décret qui forcerait les dentistes à cesser leurs moyens de pression et qui rétablirait la gratuité des soins dentaires pour les assistés sociaux et les enfants.

« Le ton a changé dans les dernières heures, ce qui nous permet de penser qu'il pourrait y avoir une fin heureuse pour tout le monde », a souligné hier l'attachée de presse du ministre, Isabelle Merizzi. Ainsi, Québec veut éviter d'envoyer un « message d'affrontement » aux dentistes, mais plutôt « envoyer une message de dernière chance aux négociations ».

Depuis jeudi dernier, plus de 2300 dentistes se sont désaffiliés du système public. Conséquence les prestataires d'aide sociale et les parents d'enfants de moins de 10 ans doivent payer pour les soins reçus, et ensuite se faire rembourser par la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Les dentistes jugent que leur rémunération est trop peu élevée lorsqu'ils s'occupent de ces deux clientèles, qui représentent environ 10% de leurs patients. Mais les négociations avec le gouvernement achoppent aussi sur l'augmentation des frais d'exploitation des cliniques dentaires, que les dentistes jugent supérieure à la hausse tarifaire proposée par Québec.

Au bureau de M. Couillard, hier, on a jugé que les deux partis étaient suffisamment près d'une entente pour lever temporairement la menace d'adoption d'un décret qui aurait forcé les dentistes à revenir aux tarifs en vigueur depuis 2003; ceux remboursés par la RAMQ. Québec se réserve toutefois la possibilité d'adopter ce décret dimanche ou lundi matin si les négociations achoppent, afin de pénaliser le moins possible ces « clientèles vulnérables ».

Du côté de l'Association des chirurgiens dentistes (ACDQ), toutefois, il semble plutôt impossible que les dentistes redeviennent rapidement participants au régime public, même si une entente était conclue en fin de semaine. Bien que le conseil d'administration de l'ACDQ se réunisse aujourd'hui pour juger des dernières offres du gouvernement, une proposition jugée « acceptable » devrait être d'abord votée en assemblée générale des membres. Or, le simple fait de réunir en assemblée des dentistes de partout au Québec pourrait prendre jusqu'à 10 jours, indique-t-on.

Puis, si l'offre est finalement acceptée, encore huit jours de délai seront nécessaires pour le renvoi des formulaires de participation à la RAMQ. « Il y aura obligatoirement une période de flottement », a affirmé Joane Brisson, porte-parole pour l'ACDQ.

Au bureau du ministre, on travaille à des solutions. *(La Presse)*

Super Spécial Spas jusqu'à 2000$ de rabais

Super Solde de Piscines Creusées



Plus un taux d'intérêt préférentiel de 2,9%* Banque Laurentienne

PLUS EN CADEAU À L'ACHAT D'UN SPA OBTENEZ GRATUITEMENT
• UN DISJONCTEUR GFCI
• UN LEVIER DE COUVERT PARALIFT OU VERSALIFT
• UNE MARCHE EN RÉSINE
UNE VALEUR DE 699$

Préparez votre Été!



À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSÉE, OBTENEZ UN TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL DE 4,9%* Banque Laurentienne OU RECEVEZ GRATUITEMENT UNE MARCHE DE 6 PIEDS POUR PISCINE CREUSÉE PLUS UN SYSTÈME DE LUMIÈRE INTÉGRÉE *DEL* AVEC CONTRÔLE À DISTANCE UNE VALEUR DE 2099$

Piscine Hors terre



À L'ACHAT D'UNE PISCINE HORS TERRE, OBTENEZ UN RABAIS DE 300$

EN PLUS, À L'ACHAT D'UNE PISCINE HORS TERRE ÉQUIPÉE, RECEVEZ GRATUITEMENT
• UN DRAIN DE FOND
• UNE MARCHE AQUARIUS
• ET UNE BALAYEUSE KONTIKI II
UNE VALEUR DE 500$

CLUB PISCINE SUPER fitness

MAGASINS 36 POUR VOUS SERVIR

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À
www.clubpiscine.ca

Renseignez-vous sur les avantages de la carte *Privilège*



*Possibilité de financement sur acceptation du crédit, détails et conditions en magasin. Le taux d'intérêt offert de 2,9 % sur financement de 2 500 $ et plus (spa) ou de 4,9 % (piscine creusée) est applicable seulement pour les vingt-quatre (24) premiers mois du financement. Après cette période de vingt-quatre (24) mois, le taux d'intérêt applicable sera celui en vigueur à ce moment et ce pour le reste de la période de financement en question. – Ces promotions ne peuvent pas être jumelées à aucune autre promotion et sont valables jusqu'au 27 avril 2008 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les Centres de liquidation, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.

Lundi, mardi, mercredi, 9 h à 17 h 30
Jeudi, vendredi, 9 h à 21 h - Samedi, 9 h à 17 h - Dimanche, 11 h à 17 h
4796, boul. Bourque, Sherbrooke • 819 822-2582

252249

Un soldat canadien tué en Afghanistan

LA PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR — Un soldat canadien de Shilo, au Manitoba, a perdu la vie en Afghanistan, hier.

Les Forces canadiennes ont précisé que Terry John Street, âgé de 24 ans et originaire de Gatineau, a été tué lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a heurté un engin explosif improvisé tôt hier, dans le district de Panjwaii, un fief taliban situé à l'ouest de Kandahar.

«Nos braves hommes et femmes ont accepté le risque de cette mission et le défi de redonner au peuple afghan un pays pacifique et prospère, a déclaré le brigadier-général Guy Laroche, commandant des Forces canadiennes en Afghanistan. Je ne peux qu'espérer que ces pensées apporteront du réconfort à la famille et aux proches du soldat Street en ce moment de deuil.»

Le nombre d'engins explosifs improvisés est en croissance dans la province de Kandahar, mais le Canada a connu beaucoup de succès dans ses efforts pour les localiser et les désactiver, a dit M. Laroche. Il a ajouté que ces engins ne sont pas seulement un problème pour les Forces canadiennes et celles de la coalition, mais aussi pour les habitants de la région, qui voient leur mobilité restreinte en conséquence.

SONDAGE SUR LES JEUX OLYMPIQUES

Le boycott prôné par 13 % des Canadiens

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Un maigre 13 pour cent des Canadiens — et 15 pour cent des Québécois — se disent en faveur d'un boycott complet des Jeux olympiques de Pékin, indiquait hier un sondage La Presse Canadienne-Harris-Decima.

Le sondage suggère que la plupart des Canadiens souhaitent qu'il y ait protestation du Canada sur le bilan des droits de la personne en Chine, mais sans que cela ne se fasse sur le dos des athlètes.

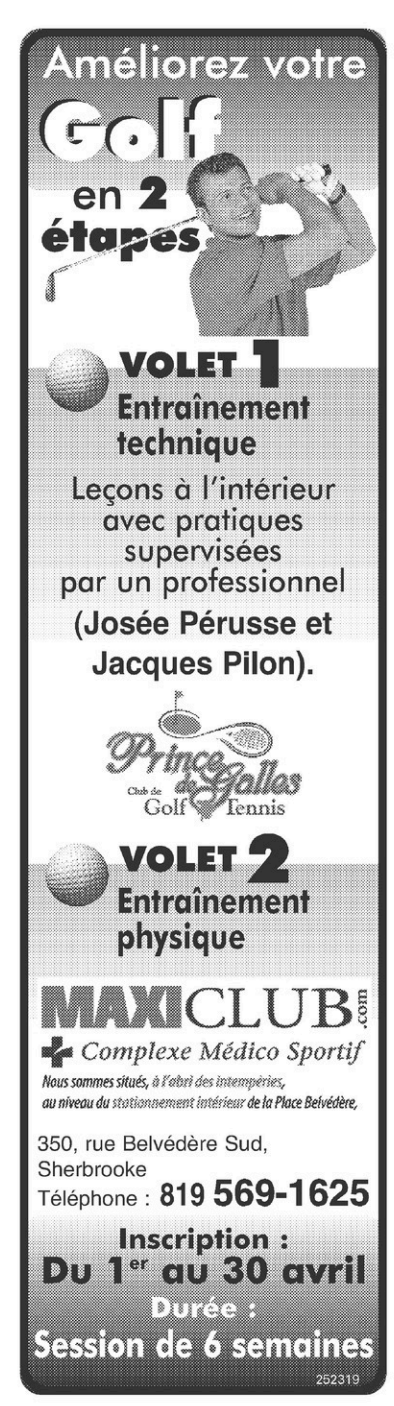
Une majorité de répondants — 57 pour cent — a estimé que le Canada devrait trouver le moyen de protester tout en permettant aux athlètes de prendre part aux Jeux. Seulement 20 pour cent des répondants jugent que le Canada ne devrait pas protester.

Le premier ministre Stephen Harper a affirmé cette semaine qu'il n'assisterait pas aux cérémonies d'ouverture des Jeux d'été. Mais il a aussitôt précisé n'avoir jamais eu l'intention d'y aller, et que la situation au Tibet n'avait pas influencé sa décision.

L'opinion des répondants au sondage est partagée sur l'effet que pourrait avoir un boycott sur l'attitude de la Chine. Ils sont entre 35 à 50 pour cent à croire que la protestation pourrait coûter au Canada des occasions d'affaires avec la Chine.

Selon le président de Harris-Decima, Bruce Anderson, les résultats du sondage suggèrent que les Canadiens croient que l'approche de leur gouvernement devrait aller au-delà des simples considérations économiques.

Le sondage a été mené auprès de 1000 répondants entre les 27 et 30 mars; la marge d'erreur est de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.





15 BONNES RAISONS DE CHOISIR



PONTIAC
MONTANA SV6

1 349$/mois* 0$ comptant
2 Moteur V6 à ISC de 3,9 l, 240 chevaux
3 Antipatinage
4 Volant inclinable
5 Glaces électriques
6 Miroirs électriques et chauffants
7 Télédéverrouillage
8 OnStar avec plan de sécurité pour 1 an
9 7 places assises
10 Climatiseur
11 Démarreur à distance
12 Régulateur de vitesse
13 Banquette arrière 50/50
14 Système de freinage antiblocage aux 4 roues

15 Obtenez en prime un téléviseur à écran plasma 32 po



Thibault
PONTIAC • BUICK • GMC
SHERBROOKE • MAGOG

SHERBROOKE ▪ 3839, rue King Ouest ▪ 819 563-7878
MAGOG ▪ 1761, rue Sherbrooke ▪ 819 843-5767

www.thibaultpontiac.com

autos-o-ciel
une histoire d'auto qui finit bien

Avec le programme Autos-o-ciel, remettez à votre concessionnaire Thibault votre véhicule datant de 1995 ou d'avant et recevez un crédit de 750 $ à l'achat d'un véhicule neuf de GM.

* Location 48 mois, 20 000 km/année. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.
Détails chez votre concessionnaire Thibault. Photos à titre indicatif.

253067

En chapelle ardente



LA PRESSE CANADIENNE

Les Madelinots se sont pressés aux portes de l'hôtel de ville de Cap-aux-Meules, hier, pour rendre hommage à trois des quatre chasseurs décédés dans le naufrage de l'Acadien II. Les corps de Bruno Bourque, Marc-André Déraspe et Gilles Leblanc sont exposés en chappelle ardente. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 13 h 30. À la demande des familles des disparus, aucun média ne sera autorisé à filmer la cérémonie religieuse.

Ottawa nomme un enquêteur

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le ministre fédéral des Pêches et des Océans, Loyola Hearn, a nommé hier un contre-amiral à la retraite pour mener l'enquête de la Garde côtière canadienne sur les circonstances entourant le chavirage de L'Acadien II, le 29 mars, au large de l'île du Cap-Breton.

Trois chasseurs sont morts quand leur bateau s'est renversé alors qu'il était remorqué par un brise-glace de la Garde côtière. Deux chasseurs ont survécu, mais un autre est porté disparu.

Le contre-amiral Roger Girouard devra présenter à l'automne son rapport final au ministre Hearn et au commissaire de la Garde côtière canadienne (GCC), qui le communiqueront aux familles des victimes avant de le rendre public.

L'enquête doit établir le fil des événements et vérifier le respect et l'application des procédures de la GCC, y compris sa politique de remorquage.

Le contre-amiral Girouard et son équipe pourront entendre des témoins et offriront leur appui au Bureau de la sécurité des transports et à la Gendarmerie royale du Canada, qui mènent leur propre enquête.

Recherches

Par ailleurs, les recherches ont repris hier pour tenter de retrouver le corps du chasseur qui manque toujours à l'appel, Carl Aucoin, ainsi que l'épave de L'Acadien II.

Le ministre Hearn a ordonné la reprise des recherches jeudi, quand certains se sont plaints que la Garde côtière avait mis fin à ses opérations trop rapidement.

Le Bureau de la sécurité des transports désire aussi examiner l'épave de L'Acadien II. Des mesures seront prises pour remorquer le navire qui flotterait toujours au large du Cap-Breton.

Jeudi, le brise-glace «Georges R. Pearkes» est arrivé sur place. Les recherches tiennent compte de la dérive et des conditions des glaces. Le «Edward Cornwallis», un autre brise-glace léger, s'est joint à la recherche en fin de matinée jeudi. Le brise-glace lourd «Terry Fox» devrait leur prêter assistance.

Quand il sera repéré, des plongeurs des Forces armées canadiennes fouilleront l'Acadien II, assistés du Bureau de la sécurité des transports.

Impôts : un million de déclarations par Internet

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Au cours des derniers jours, Revenu Québec a reçu et accepté pour traitement la millionième déclaration de revenus transmise par Internet pour l'année d'imposition 2007.

Selon le ministère, ce résultat démontre l'importance grandissante des services en ligne pour la population québécoise.

Du million de déclarations transmises jusqu'à maintenant au moyen du service ImpôtNet Québec, près de la moitié l'a été par les citoyens eux-mêmes, ce qui correspond à une augmentation d'environ cinq pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Le service ImpôtNet Québec est offert depuis huit ans.

Revenu Québec précise que le principal avantage découlant de la transmission par Internet est la réduction du délai de traitement.

Les Québécois qui n'ont pas encore transmis leur déclaration de revenus ont jusqu'au 30 avril pour le faire.

L'UPA veut exclure l'agriculture des négociations à l'OMC

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

LONGUEUIL — Pour s'assurer de préserver le système de gestion de l'offre, qui protège une bonne partie des agriculteurs québécois, il faudra peut-être aller jusqu'à exclure l'agriculture des négociations multilatérales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a estimé hier le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau.

«Ça ne se fera peut-être pas dans les prochains mois, on est très conscients de ça, mais je pense qu'à terme (il faudra songer à sortir l'agriculture de l'OMC)», a déclaré M. Groleau lors d'une conférence de presse tenue à Longueuil.

Il a fait remarquer que le ministre français de l'Agriculture, Michel Barnier, avait récemment évoqué cette possibilité comme moyen de dénouer l'impasse actuelle des pourparlers à l'OMC, où l'agriculture constitue le principal point d'achoppement.

Dans l'espoir de venir en aide aux pays en développement, les travaux de l'OMC visent notamment à intensifier les exportations agricoles.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), dont fait partie la Fédération des producteurs de lait, soutient qu'une telle démarche pourrait nuire à l'«agriculture de proximité», et donc à l'environnement en favorisant l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre causée par le transport des aliments.

«Si on veut ramener l'agriculture à des échelles de valeurs que les consommateurs ont, je pense qu'il va falloir éventuellement sortir l'agriculture de l'OMC et mettre ça sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)», a affirmé Marcel Groleau.

Par le biais de quotas de production imposés aux agriculteurs et de tarifs douaniers très élevés qui excluent de facto toute entrée de produits étrangers, la gestion de l'offre garantit une stabilité des montants payés aux producteurs et des prix de vente aux consommateurs.

La gestion de l'offre s'applique au lait, à la volaille et aux oeufs.

Pour parvenir à une libéralisation du commerce mondial, l'OMC jongle avec l'idée de réduire substantiellement les tarifs douaniers, ce qui mettrait sérieusement en péril la gestion de l'offre.

Étude

L'UPA a dévoilé hier la mise à jour d'une étude selon laquelle la gestion de l'offre, dans le secteur du lait, est avantageuse non seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour les consommateurs.

Le document, préparé par Daniel-Mercier Gouin, professeur d'économie agroalimentaire à l'Université Laval, contredit une analyse publiée en août par l'Institut économique de Montréal. Selon ce groupe de pression de droite, la gestion de l'offre coûte 300 $ par année à chaque famille québécoise par le biais de prix majorés.

M. Gouin ne nie pas que les prix de vente du lait puissent être plus élevés au Canada qu'aux États-Unis et en France, mais il note qu'il en coûte encore plus en Australie et en Nouvelle-Zélande, où le marché est largement déréglementé.

Le chercheur a aussi relevé que dans les pays où il n'y a pas de gestion de l'offre (États-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande), ce ne sont pas les producteurs, mais les transformateurs et les distributeurs qui ont profité des augmentations de prix.

De plus, il faut compter qu'aux États-Unis, les consommateurs assument indirectement les généreuses subventions versées aux agriculteurs par l'État. De telles subventions n'existent plus au Canada depuis plusieurs années.

Enfin, la gestion de l'offre favoriserait le maintien de fermes plus petites, réparties dans plusieurs régions du Québec.

Le président de l'UPA, Christian Lacasse, a dit faire confiance au gouvernement conservateur pour défendre la gestion de l'offre, en s'empressant toutefois d'ajouter qu'Ottawa serait «jugé sur les résultats.»



L'inspirateur

MARIO GIRARD

MONTRÉAL — Une source d'inspiration. Voilà ce qu'étaient venus chercher ceux qui ont assisté hier à la conférence que donnait l'ancien vice-président américain Al Gore à la Place des Arts de Montréal dans une salle bondée et attentive.

«Sa démarche n'est pas le fruit d'un opportunisme de bon aloi, a déclaré André Desmarais, président et cochef de la direction de Power Corporation et président du conseil de *La Presse*, à qui revenait l'honneur de présenter le conférencier. Au contraire, ses convictions sont profondément enracinées», a-t-il ajouté avant de souligner la manière que Al Gore a choisie pour promouvoir son message.

Une heure avant le début de la conférence, des spectateurs faisaient la queue avec leur billet dans les mains.

Il était fascinant de voir à quel point l'ancien vice-président américain, âgé de 60 ans, arrive à attirer un jeune public. «Je ne voulais absolument pas manquer ça, dit Samuel Longpré, 17 ans. Mon père est abonné à *La Presse*. J'ai donc profité de cette occasion pour venir ici.»

C'est grâce à un concours lancé par le quotidien *La Presse* que 3000 lecteurs ont pu entendre la conférence multimédia du lauréat du prix Nobel de la paix. L'entourage de ce dernier a confié avant l'événement que le conférencier jouissait à Montréal de conditions techniques hors du commun.



LA PRESSE, DAVID BOILY

Le premier ministre Jean Charest et le président et cochef de la direction de Power Corporation, André Desmarais, ont pu échanger quelques mots avec le prix Nobel de la paix Al Gore lors du cocktail précédant la conférence de ce dernier.

Fascinant mais troublant

Après la conférence, les superlatifs se multipliaient. Mais certains avaient trouvé les conclusions présentées par Al Gore troublantes. «C'était fascinant, mais je ne sais pas si je vais bien dormir cette nuit, a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre. Il faut qu'on fasse quelque chose.»

«C'est admirable, a dit de son côté le cinéaste Frédéric Back. Il a le courage de dire les vraies choses. Il faut vraiment se réveiller et cesser de rêver.»

«J'ai vu ce soir plusieurs politiciens, nous a dit une Montréalaise. Je suggère maintenant qu'on leur écrive tous pour leur demander ce qu'ils feront concrètement à partir d'aujourd'hui.»

De nombreuses personnalités

Plusieurs personnalités du monde politique et du milieu de l'environnement étaient présentes. Parmi elles, le premier ministre du Québec, Jean Charest, et sa ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, qui voit en Al Gore «un éveilleur de consciences».

L'ancien chef du PQ, André Boisclair, aujourd'hui consultant dans le domaine de l'environnement, n'a pas voulu rater cette occasion, de même que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et le chef de l'ADQ, Mario Dumont. L'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, était ravi d'être parmi les invités privilégiés.

«C'est un phénomène universel et qui touche tout le monde, en particulier les jeunes», a déclaré juste avant la conférence M. Bouchard, accompagné de sa conjointe et de la fille de celle-ci, âgée de 12 ans. «C'est grâce à lui que nous sommes tous ici ce soir, a dit la jeune Tatiana. Ils nous fait découvrir ce qui se passe vraiment dans notre monde.»

L'ancien joueur de hockey Stéphane Quintal pensait à l'héritage qu'il allait laisser à ses enfants. «C'est un privilège pour moi d'être ici ce soir. J'ai vu son documentaire *Une vérité qui dérange*, et ça m'a beaucoup fait réfléchir.»

Le biologiste Jean Lemire a surtout apprécié la forte présence de citoyens préoccupés par le sort de la planète. «Cet événement est offert aux gens ordinaires et j'adore ça, a-t-il dit. On a souvent tendance à se culpabiliser pour ce qu'on ne fait pas et on oublie trop souvent ce que l'on fait. Comme Al Gore le dit, le point de bascule n'est pas loin. Le changement de mentalité s'est installé dans les sociétés. Pour les Québécois, il est très important d'entendre cet homme.»

Le célèbre généticien David Suzuki assistait pour la cinquième fois à la conférence d'Al Gore. Les deux hommes se sont d'ailleurs fait une chaleureuse accolade avant la conférence. «C'est le même discours. Mais chaque fois son enthousiasme me donne de l'énergie. J'aime entendre son message.»

M. Suzuki est à Montréal pour accompagner un groupe de communicateurs qui suivront pendant trois jours une formation offerte par Al Gore. Il s'agit de la toute première session de formation du Projet climatique Canada. M. Gore formera 230 communicateurs afin qu'ils puissent à leur tour sensibiliser les citoyens à la problématique du réchauffement climatique. *(La Presse)*

LA GRANDE VISITE LIBRE DUPROPRIO

12 ET 13 AVRIL 2008 - PARTOUT AU QUÉBEC



Faites le tour DuProprio !

Pendant la fin de semaine de la grande visite libre DuProprio, des centaines de propriétaires vous ouvrent leur porte à travers tout le Québec.

Effectuer des visites n'aura jamais été aussi facile :

01 Repérez les propriétés participantes qui vous intéressent

02 Planifiez vos déplacements pour le week-end en créant votre itinéraire en ligne

03 Visitez les propriétés de votre choix en toute liberté, sans rendez-vous

04 Échangez directement avec les proprios

Grâce à DuProprio.com, vivez l'expérience d'une transaction immobilière entre individus, en toute simplicité.

Pour obtenir plus d'information :

DuProprio.com/visitelibre
1 866 387-7677

Le plus grand réseau immobilier sans commission au Québec

DuProprio.com reçoit 1 million de visites par mois et affiche 6 000 propriétés à vendre en temps réel. Une gamme complète d'outils et de services professionnels est mise à votre disposition pour vous permettre de vendre, louer ou acheter une propriété sans l'intervention d'un agent immobilier.

DuProprio.com
C'EST VOUS L'AGENT!

252456

HYUNDAI[MC]

L'ÉVÉNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER !

[MC] Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. PDSF des véhicules 2008 susmentionnés : Accent L 3 portes, transmission manuelle, 13 595 $ / Accent L 4 portes, transmission manuelle, 14 295 $ Elantra L, transmission manuelle, 15 845 $ / Sonata GL, 4 cylindres, transmission automatique, 24 145 $ **Obtenez les rabais suivants à l'achat, comptant seulement, d'un véhicule neuf 2008 en stock suivant : Elantra L, transmission manuelle, 2 850 $; Sonata GL, 4 cylindres, transmission automatique, 4 150 $ plus un rabais « 25e anniversaire » additionnel de 1 000 $ pour un temps limité sur tous les modèles Sonata GL 4 cylindres, transmission automatique 2008 en stock. ***Obtenez le rabais suivant à l'achat, comptant seulement, sur tous les modèles Accent 2007, 2008 en stock, 2 600 $, plus un rabais « 25e anniversaire » additionnel de 1 000 $ pour un temps limité sur tous les modèles Accent 2007, 2008 en stock. Cette offre de rabais sur les PDSF ne s'applique pas aux véhicules loués ou financés. Frais de livraison et de destination (Accent 1 345 $ / Elantra 1 345 $ / Sonata 1 415 $) d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Les offres de rabais à l'achat comptant seulement et les offres de financement à l'achat ou de location sont des offres séparées et distinctes. Les offres sont en vigueur jusqu'au 30 avril 2008 et peuvent changer sans préavis. Certaines offres sont disponibles au Québec pour les résidants du Québec seulement. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. †††Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

FINANCEMENT À L'ACHAT ET LOCATION DISPONIBLE, DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

ACCENT


(MODÈLE ACCENT GS 3 PORTES SPORT MONTRÉ)

ACCENT L 4 PORTES 2008
5 vitesse, transmission manuelle
ACHAT COMPTANT **10 695 $**
PDSF 14 295 $

RABAIS 25e anniversaire*** 1 000 $
RABAIS*** 2 600 $


(MODÈLE ELANTRA L MONTRÉ)

ELANTRA L 2008
5 vitesse, transmission manuelle
ACHAT COMPTANT **12 995 $**
PDSF 15 845 $

RABAIS 25e anniversaire*** 850 $

RABAIS DISPONIBLE AU QUÉBEC SEULEMENT

HYUNDAI 25e ANNIVERSAIRE


(MODÈLE ACCENT GL 4 PORTES MONTRÉ)

RABAIS également applicable sur tous les modèles ACCENT

RABAIS 25e anniversaire*** 1 000 $
RABAIS*** 600 $

AJOUTEZ SEULEMENT **700 $** pour l'Accent L 4 portes 2008.

PDSF ACCENT L 3 P. 13 595 $


(MODÈLE SONATA GL MONTRÉ)

SONATA GL 2008
4 cylindres, transmission automatique
ACHAT COMPTANT **18 995 $**
PDSF 24 145 $

GARANTIE 5 ANS

5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

HYUNDAI[MC]

252438

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

La Tribune
Louise Boisvert / présidente et éditrice
Maurice Cloutier / rédacteur en chef
Louis-Éric Allard / directeur de l'information
Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

Absence de dialogue



MAURICE CLOUTIER
maurice.cloutier@latribune.qc.ca

La fermeture de l'imprimerie de Quebecor World à Magog a fait des vagues toute la semaine. Les accusations pleuvent. Le maire Marc Poulin et les syndicats ont vilipendé le président de Quebecor pour la fermeture brutale. Pierre Karl Péladeau a riposté de façon virulente en accusant à son tour le maire et les syndicats de manquer de vision.

Personne ne veut porter la responsabilité des 300 pertes d'emploi et de l'enfoncement encore un peu plus profond de Magog dans la crise des emplois manufacturiers. À qui donc la faute? Il n'y a pas un seul coupable. Le contexte est souvent beaucoup plus compliqué que ce que les différents intervenants veulent bien exprimer.

Une évidence saute cependant aux yeux à la lecture des commentaires des différentes parties: l'absence de dialogue entre les parties. Laissons de côté les détails et les interprétations. La communication a fait terriblement défaut depuis plusieurs années dans le dossier de cette imprimerie à Magog.

Il faut comprendre que Quebecor World, avant ses plus récentes difficultés, était un empire prospère dans le domaine de l'imprimerie, qui multipliait les investissements et les contrats. L'empire exploite des sites de production partout au Canada et aux États-Unis.

Lorsque le géant a abandonné un projet de modernisation à son usine magogoise en 2004-2005, en raison d'un manque d'ouverture du syndicat selon les déclarations de Pierre Karl Péladeau, il fallait dès le moment se poser de sérieuses questions sur les répercussions de cette décision. On devait dès lors se douter que les activités de production pouvaient ralentir éventuellement à Magog. La direction de Quebecor World pouvait favoriser d'autres usines.

C'est à ce moment que des liens plus étroits devaient être établis entre toutes les parties concernées, soit le syndicat, les élus municipaux, la direction de l'usine et, surtout, la direction québécoise de cet empire.

Avec la mondialisation, la facilité de déménager les contrats d'une usine à une autre, et la surcapacité de production dans le domaine de l'impression, il était évident que des discussions serrées devaient avoir lieu depuis quelques années pour s'assurer que l'unité de Magog demeure dans les plans de l'organisation.

Une communication constante n'aurait peut-être pas suffi compte tenu des circonstances, celle-ci aurait cependant permis de s'assurer que l'impossible a été fait. On aurait évité l'excès de colère exprimé au cours des derniers jours.

Avec l'évolution rapide de la situation de nombreuses entreprises manufacturières, le dialogue est essentiel dans toutes les organisations. Le dialogue favorise la compréhension des enjeux réciproques et l'élaboration de pistes de solution. Les élus ont aussi le devoir de suivre de près les dossiers qui auront un impact majeur dans leur communauté. Au besoin, ils doivent utiliser tous les moyens à leur disposition pour établir des ponts de communication, quitte à faire des pressions politiques ou des sorties publiques. Il ne faut surtout pas attendre que des décisions irréversibles soient prises.

La situation se corse dans d'autres communautés de la région où un employeur important se retrouve lui aussi avec une usine vieillissante et une surcapacité de production. Il faut espérer que la communication est bonne entre toutes les parties et que des solutions sont recherchées. Lorsque l'usine est fermée et à vendre, il est malheureux de constater que les travailleurs sont souvent les premiers à reconnaître qu'ils ne pourront pas retrouver des conditions de travail équivalentes ailleurs.

Dans le dossier de l'imprimerie à Magog, le dialogue était absent et le choc fut terrible. Toutes les personnes concernées ont une responsabilité partagée.

Du calme M. Dumont

Mario Dumont a causé une certaine surprise hier matin en réclamant la démission de la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay. Il soutient qu'elle a induit en erreur l'Assemblée nationale dans l'affaire Bruno Fortier.

Avec aplomb, Mme Gagnon-Tremblay a rappelé que le gouvernement a agi en employeur responsable dans ce dossier. Les éléments nouveaux concernant les plaintes d'harcèlement psychologique portées contre M. Fortier, l'ancien délégué général du Québec à New York, ne justifient en rien la démission de Mme Gagnon-Tremblay. Mme Gagnon-Tremblay a toujours soutenu que le congédiement était pour des raisons administratives, ce qui comprend logiquement des plaintes et des comportements à l'interne. M. Dumont est tombé dans l'excès, sans doute pour attirer l'attention.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Pierre Karl Péladeau n'est pas très crédible lorsqu'il commente les relations de travail

Le président de Quebecor inc., Pierre Karl Péladeau, qui soit dit en passant refuse toutes les demandes d'entrevue, a répliqué à la fermeture de l'imprimerie Quebecor World de Magog par le biais d'une lettre ouverte dans laquelle il se permet d'attaquer les organisations syndicales et le maire de Magog.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Péladeau manque franchement de crédibilité lorsqu'il se permet de commenter les relations de travail et lorsqu'il accuse les syndicats d'être responsables de la crise manufacturière et de l'appauvrissement du Québec. Est-il besoin de rappeler que peu de temps avant que Quebecor World se mettre sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, les administrateurs se sont voté pour 4,6 millions de dollars de prime. Bonjour la crédibilité!

Quant à la fermeture de l'imprimerie de Magog, tel Pilate, le président de Quebecor s'en lave les mains. Il affirme ne pas être responsable de cette fermeture puisque les décisions sont prises par les contrôleurs... Allô la terre, qui dirigeait Quebecor World? Qui a entraîné cette entreprise, autrefois florissante dans un cul-de-sac? Poser la question, c'est y répondre. Franchement M. Péladeau, votre papa, qui était un homme fort respectable et respecté, a de quoi se retourner dans sa tombe. Au fait, oui cette fermeture s'est faite de façon sauvage. Vous avez fait raccompagner vos travailleurs à la rue par des agents de sécurité comme s'ils étaient les derniers des vauriens.

Tiens, puisque M. Péladeau veut bien parler de relations de travail, rappelons à sa mémoire que dans les six dernières années, uniquement au Québec, Quebecor Média a mis ses employés en lock-out à neuf reprises. Et puisque nous sommes dans les statistiques, mentionnons que pendant les dix dernières années de la vie du fondateur de Quebecor, Pierre Péladeau, de 1987 à 1997, il y a eu trois lock-out, tous au *Journal de Montréal*. Et qui dirigeait les négociations patronales à cette époque? Pierre Karl Péladeau.

En passant, les travailleurs du *Journal de Québec*, que vous avez mis en lock-out il y a un an, vous attendent impatiemment à la table de négociation, si jamais vous avez le courage de vous y présenter.

Contrairement à vous, nous sommes fiers du maire de Magog, Marc Poulin et du directeur général du CLD, Ghyslain Goulet, et les félicitons pour leurs interventions dans la défense de leur ville et de la région.

Finalement, M. Péladeau, vous comprendrez qu'à la lecture de cette lettre, les organisations syndicales que vous dénoncez n'ont aucune leçon a recevoir de vous en ce qui a trait aux relations de travail et aux relations humaines. Vous êtes le dernier des patrons à qui nous reconnaissons le droit de faire de tels commentaires.

Marc Bellemare
Conseiller régional
FTQ Estrie

Un saupoudrage de fonds insuffisant

La Commission sur les conditions de vie des aînés accouche de mesures décevantes



RICHARD LEFRANÇOIS
Collaboration spéciale

Comme maints observateurs l'ont fait remarquer, le rapport déposé récemment par la Commission sur les conditions de vie des aînés ne nous apprend rien quant aux aspirations des aînés et aux requêtes des organismes voués à leur cause. Dans les annales de la gérontologie, on écrira que cette commission fut un bel exercice démocratique, destiné à satisfaire les demandes des partis d'opposition, en faisant le point sur la situation des aînés et en nous rappelant l'urgence d'agir. Elle aura aussi permis aux acteurs de première ligne d'afficher clairement leurs cartes, en se «positionnant» à la fois sur la question du vieillissement et sur l'échiquier politique.

Ce qu'ont réclamé les participants consultés

Presque unanimement, les participants consultés ont exprimé le voeu de voir les aînés passer leurs vieux jours dans leur résidence privée, en espérant y recevoir des soins continus et de qualité. Ils ont réclamé des services de proximité et de transport plus efficaces, adaptés aux besoins de chacun. Les participants aimeraient que l'État vitalise et épaule le secteur de l'économie sociale ou coopérative, en venant par exemple en aide aux popotes roulantes ou aux activités récréatives. Pour faciliter le maintien à domicile, on a demandé une révision en profondeur des crédits d'impôt et des mesures d'assouplissement, tel le paiement différé des taxes foncières au moment de la vente de la maison.

L'action combinée des professionnels et des aidants familiaux s'avère primordiale pour assurer un maintien à domicile de qualité. Une meilleure coordination des services et de l'aide dispensés par ces intervenants contribuerait grandement à améliorer les conditions de vie des aînés. Les proches aidants ont d'ailleurs fait état de la lourdeur de leurs tâches qu'ils trouvent difficiles de concilier avec leurs obligations familiales et professionnelles. Ils réclament donc davantage de mesures de répit, du soutien technique et psychologique, et une aide financière à la hauteur de leurs responsabilités et des services rendus.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

La «réponse du gouvernement» portée par la ministre responsable des aînés, Marguerite Blais, témoigne que le message des aînés n'a pas été entendu et que les recommandations des commissaires n'ont pas été suivis, à la suite de la consultation publique.

Les personnes consultées s'attendent au déploiement de ressources alternatives, comme des résidences temporaires ou des centres de jour pour ceux dont le maintien à domicile est précaire. En milieu d'hébergement, on revendique des améliorations dans le domaine de l'alimentation notamment, mais surtout des actions pour contrer la solitude. Certains ont relevé des problèmes d'accès aux ressources en réadaptation et rappelé que trouver un médecin de famille n'était pas une mince tâche.

Finalement, on déplore que la contribution des aînés dans la société ne soit pas reconnue à sa juste valeur. Plusieurs se sentent ignorés, considérés comme inutiles ou victimes de discrimination. Dans le Québec d'aujourd'hui, qui se perçoit pourtant comme accueillant, ouvert et tolérant, l'âgisme persiste.

Ce que le gouvernement offre aux aînés

Le 18 mars dernier, la ministre responsable des aînés, Marguerite Blais, dévoilait en conférence de presse la réponse du gouvernement à cette consultation publique. Le qualificatif de «réponse du gouvernement», qui figure dans le communiqué de presse, est évocateur des véritables intentions du gouvernement. Loin d'avoir entendu le message des aînés et suivi les recommandations des commissaires, loin de faire preuve d'imagination créatrice en étant porteur d'un véritable projet intergénérationnel ou d'un plan d'action crédible en matière de valorisation, de soutien et de reconnaissance des aînés, le gouvernement s'est contenté de «mesures» à moyen terme, escomptant pouvoir régler la question du vieillissement uniquement en distribuant des «enveloppes».

Cette réponse gouvernementale, ce saupoudrage de fonds, nous propulse à mille lieues d'une véritable politique de la vieillesse qui s'appuierait sur les arguments et observations soulevés par la commission, et qui tiendrait compte des enjeux et défis qui attendent le Québec de demain.

Les mesures financières annoncées constituent un leurre ou se situent en deçà des attentes légitimes exprimées, y compris par celles des commissaires. L'ordre de grandeur même des sommes annoncées risque d'en berner plus d'un. Par exemple, on projette injecter 15 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer la qualité de l'alimentation dans les CHSLD. Concrètement, cela signifie une bonification de 3 millions de dollars par année. Or, on dénombre environ 40 000 résidents dans les CHSLD. En supposant que le nombre de résidents demeurera le même au cours des cinq prochaines années, les montants versés annuellement représentent une amélioration d'à peine 7 cents par repas, par personne. Ce prétendu «bonus» se situe même en dessous du taux annuel d'inflation!

Mettre la priorité sur le maintien à domicile est un objectif qui fait consensus. Mais il ne faudrait pas pour autant désinvestir dans le secteur de l'hébergement collectif public. Actuellement, le nombre de places en CHSLD est insuffisant pour satisfaire à la demande. Or, sur ce plan, la ministre demeure muette.

En revanche, une action novatrice mérite d'être soulignée, à savoir la diffusion d'une campagne de sensibilisation pour promouvoir une image positive du vieillissement. Parmi les actions laissées dans l'ombre, mentionnons des incitatifs pour faciliter l'accès au logement social, des programmes d'alphabétisation pour les aînés, des mesures de prévention contre le jeu pathologique, des mécanismes pour soutenir la population immigrante vieillissante, des crédits d'impôt substantiels pour les aidants familiaux, des pressions pour inciter le gouvernement fédéral à rembourser rétroactivement les aînés floués financièrement pendant des années en vertu du programme de supplément du revenu. Mais ce sera peut-être pour la prochaine fois!

Richard Lefrançois est professeur associé à l'Université de Sherbrooke.

Toute notre reconnaissance Dr Pierre Croteau !

Cet homme d'une belle simplicité, mais excellent médecin, a laissé une empreinte indélébile sur la néphrologie estrienne pendant quatre décennies. À la nouvelle d'une perte majeure, s'installent de la tristesse et une mélancolie des souvenirs du passé, mais surtout ici un profond respect et une gratitude d'avoir connu un tel être.

Pierre Croteau a participé à l'envol de la faculté de médecine de Sherbrooke, en tant qu'élève de la première promotion et en tant que l'un des premiers néphrologues, formés dans ce même milieu. De cette époque, nous gardons le souvenir d'un étudiant appliqué, curieux, dévoué et féru de solides connaissances scientifiques.

Éprouvé par le diabète depuis sa prime jeunesse, il a combattu avec courage et a su développer une grande compassion pour toutes les personnes atteintes de cette maladie qui désagrège les vaisseaux et les filtres des reins avant de les détruire totalement; il comprenait si bien ces malades-là et faisait preuve d'un bel humanisme face à leur souffrance.

En tant que résident en formation, il a vécu les premières années de l'Unité d'hémodialyse chronique (rein artificiel) du CHUS et s'est bien incorporé à cette grande famille riche en malades courageux et condamnés à brève échéance en cette époque pionnière: rappelons à la mémoire les Claude Roy, Alfred Léveillé, Clément Bilodeau, Micheline Roy, Pauline Verville et Nicole Bilodeau, etc. qui ont fait grandir en expérience complexe l'équipe médicale de cette unité.

Pendant deux décennies, il a été le néphrologue de l'Hôtel-Dieu, fondateur du service qu'il a développé et mené à bon port, avec une disponibilité de tous les instants.

En 1996, nous l'avons remplacé sur l'étage quelques jours et nous avons pu constater l'admiration et le profond respect que ses malades avaient envers lui, ainsi que la haute qualité des soins qu'il leur apportait.

Peu après, par sa lucidité courageuse, il a contribué grandement à la fusion harmonieuse du CHU et de l'Hôtel-Dieu en un hôpital unique (CUSE).

La dernière décennie, il l'a vécue sous le signe de la souffrance que la kyrielle de complications diabétiques lui a apportée, le privant inexorablement de sa pratique médicale.

Mais c'était toujours agréable de le voir au hasard des rencontres, en ville, sur la rue ou au centre commercial: son sourire un peu énigmatique s'épanouissait et des fragments du bon vieux temps revenaient à la vie par le souvenir.

Au début des années 2000, nous l'avons revu une fois, lui qui patinait sur l'anneau glacé du parc André-Viger, fier comme un pro... La réminiscense qu'il était un amoureux du hockey de participation nous a confortés qu'il vivait encore sa vie pleinement et sereinement malgré les épreuves.

Tu seras toujours là pour tes malades, tes confrères et camarades par tes réalisations et le souvenir de quelqu'un que l'on conserve précieusement.

Dr Claude Caron Md, néphrologue
Sherbrooke

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:

Courriel: redaction@latribune.qc.ca

Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

POUTINE AU SOMMET DE L'OTAN

Conciliant mais encore méfiant

VLADIMIR ISATCHENKOV
ASSOCIATED PRESS

BUCAREST — On l'avait dit très remonté. Mais Vladimir Poutine s'est montré plus conciliant qu'on ne le craignait au sommet de l'OTAN hier à Bucarest, pour sa dernière prestation sur la scène internationale avant de quitter la présidence. Sans pour autant oublier de rappeler à l'Occident son hostilité absolue à tout élargissement de l'Alliance jusqu'aux portes de la Russie.

«Soyons amis, engageons un dialogue honnête», a lancé le président russe, se réjouissant qu'il ait été «sincère et constructif» lors de ce sommet. Un net contraste avec ses précédentes diatribes aux relents de Guerre froide contre l'OTAN et les États-Unis.

Pas de retour en arrière

Pour le maître du Kremlin, «aucun des acteurs majeurs, Europe, États-Unis et Russie, n'a intérêt à retourner vers le passé». «Et nous n'avons pas de différences idéologiques», a-t-il ajouté devant les journalistes après sa rencontre avec ses hôtes de l'Alliance atlantique.

«Nous voulons être entendus, et nous voulons voir réglés les problèmes qui nous divisent. Nous répondrons en fonction de la manière dont ils nous traitent», a cependant noté le président russe.

Il faut dire qu'il savourait un des plus jolis succès diplomatiques, l'OTAN reportant à plus tard l'idée de mettre la Géorgie et l'Ukraine sur le chemin de l'entrée dans l'Alliance. Et ce malgré la pression américaine, d'autres États-membres craignant de fâcher Moscou en accueillant en leur sein ces anciennes républiques soviétiques.

Et Poutine ne s'est pas privé de marteler une nouvelle fois qu'il restait sur la même ligne: «l'émergence d'un bloc militaire puissant à nos frontières sera considéré comme une menace directe sur la sécurité de la Russie. Je les entends dire aujourd'hui que l'élargissement n'est pas dirigée contre la Russie. Mais c'est le potentiel, pas les intentions, qui comptent».

Le secrétaire général de l'OTAN Jaap de Hoop Scheffer a tout de même rassuré l'Ukraine et la Géorgie: «ces pays deviendront membres de l'OTAN, il ne peut y avoir de doute à ce sujet». Mais pas tout de suite.

Reste encore à Poutine à créer l'ambiance la plus détendue possible pour son dernier week-end en bilatéral avec le président américain George W. Bush: les deux hommes se retrouvent à Sochi sur les bords de la Mer noire, et devaient revenir sur un autre sujet de querelle entre Washington et Moscou: le projet de bouclier antimissile que les États-Unis veulent déployer en Europe, notamment en Pologne et Tchéquie, et que la Russie voit comme une menace pour sa dissuasion nucléaire.

Bateau de croisière piraté

ASSOCIATED PRESS

PARIS — Un bateau de croisière français transportant 30 membres d'équipage a été attaqué hier par des pirates au large de la Somalie, a-t-on appris auprès du ministère français des Affaires étrangères et de l'armateur du navire.

François Fillon a annoncé le déclenchement du plan Piratmer afin de mobiliser tous les moyens militaires disponibles pour libérer les otages, qui se trouvent à bord du «Ponant».

La France dispose de moyens militaires importants dans cette région, avec une base à Djibouti et une flotte dans l'océan Indien.

Les forces françaises suivaient le voilier avec un hélicoptère et l'aviso Commandant Bouan.

Cce grand voilier de luxe revenait des Seychelles, dans l'océan Indien, «avec 30 membres d'équipage à bord, un équipage majoritairement français, mais aucun passager».



ASSOCIATED PRESS

«Le Ponant» est un des trois navires de croisière de luxe de la Compagnie des Iles du Ponant (dont le siège est à Marseille), une filiale du groupe CMA-CGM, troisième armateur mondial dans le domaine des lignes régulières.

Des Canadiens attaqués en Israël

AMY TEIBEL
ASSOCIATED PRESS

TEL AVIV — Un assistant du ministre israélien de la Sécurité publique a été blessé par balles hier, au moment où il visitait avec une délégation canadienne un point d'observation qui surplombe la bande de Gaza.

Matti Gil a subi des blessures au bas de l'abdomen et au bassin. Il a été hospitalisé dans un état stable. M. Gil et le ministre Avi Dichter escortaient 15 membres du Comité Canada-Israël près de la ville de Sderot, pour qu'ils puissent se familiariser avec la situation de cette ville située près de la bande de Gaza et qui est fréquemment la cible de tirs de roquettes palestiniennes.

Le chef de la diplomatie canadienne Maxime Bernier a condamné les tirs.

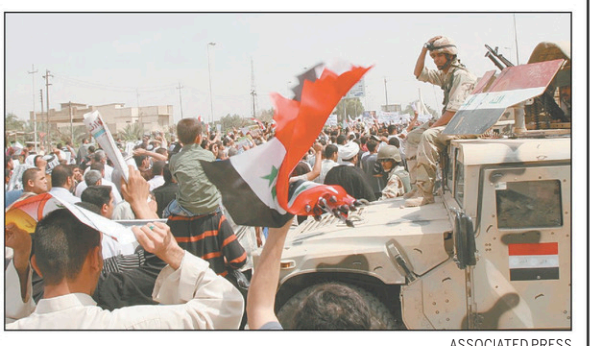
Trêve dans les opérations contre les chiites

ASSOCIATED PRESS

BAGDAD — Changement de cap. Le premier ministre irakien Nouri al-Maliki a ordonné hier la suspension sur l'ensemble du territoire des opérations contre les miliciens chiites.

Cette annonce survient au lendemain de la menace à peine voilée de représailles par l'imam chiite Moqtada al-Sadr si les arrestations de ses partisans de l'Armée du Mahdi se poursuivaient. Forces irakiennes et miliciens de l'imam s'étaient violemment affrontés à Bassorah et Bagdad, la semaine dernière.

La déclaration d'al-Maliki ne fait pas mention de l'Armée du Mahdi et ne fixe pas de durée pour ce gel des opérations, expliquant que ce geste est destiné à «laisser une chance aux repentis qui souhaiteraient déposer les armes».



ASSOCIATED PRESS

Un soldat irakien observe une manifestation des partisans de Moqtada al-Sadr, tenue hier à Bassorah.

Tour de globe

Hospitalisé



ASSOCIATED PRESS

Le prince Philip, âgé de 86 ans, époux de la reine Elizabeth II d'Angleterre, a été hospitalisé pour une infection à la poitrine, a annoncé hier le palais de Buckingham. Aucune ambulance n'a été nécessaire et il n'a pas été transporté en urgence.

Mugabe prêt pour un second tour

HARARE — La ZANU-PF, le parti au pouvoir au Zimbabwe, a annoncé qu'il y aurait un second tour à l'élection présidentielle et que Robert Mugabe serait son candidat. Elle a également annoncé qu'elle contestait les résultats des législatives dans 16 circonscriptions.

L'opposition a déposé plainte devant la Cour suprême de Harare pour contraindre la Commission électorale à rendre publics les résultats de la présidentielle. Par ailleurs, le chef de la mission d'observation de l'Union africaine pour les élections au Zimbabwe a déclaré hier qu'il n'y avait pas de preuve de fraude.

Troubles au Tibet

PÉKIN — De nouvelles violences ont éclaté dans une région tibétaine de l'ouest de la Chine.

Une émeute a éclaté jeudi soir devant des bâtiments gouvernementaux dans la préfecture autonome de Garze, dans les montagnes de la province du Sichuan, située à la frontière avec le Tibet, selon Chine nouvelle. Un responsable du gouvernement a été «attaqué et gravement blessé», selon l'agence, qui n'a donné aucun autre détail.

Hommage à King

MEMPHIS, Tennessee — L'Amérique rendait hommage hier à Martin Luther King, au 40e anniversaire de son assassinat, le 4 avril 1968. Hillary Clinton et John McCain se sont joints aux militants à Memphis, la ville où a été tué le leader des droits civiques, tandis que Barack Obama a évoqué sa mémoire pendant sa campagne dans l'Indiana.

— Associated Press

J.-A. Bombardier devient l'emblème du Val-Saint-François

SIMON-OLIVIER LORANGE
simon-olivier.lorange@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Quelques semaines après avoir obtenu l'aval de la table des maires de la MRC du Val-Saint-François, le Centre local de développement économique (CLDÉ) a dévoilé sa nouvelle identité visuelle destinée à faire la promotion du tourisme dans le secteur.

Ainsi, c'est finalement le personnage de Joseph-Armand Bombardier qui a été choisi à titre d'image de marque de la région touristique. Son visage apparaîtra dorénavant sur un logo développé par la firme experte en commercialisation stratégique Vision-R, qui sera apposé sur tous les outils communicationnels du CLDÉ. Aux côtés du buste de l'inventeur figurent des traits bleu et vert, représentant respectivement les lacs et rivières ainsi que les collines de la MRC.

«Nous nous sommes interrogés pour savoir ce qui nous distinguait des autres régions, et nous sommes arrivés à la conclusion que le plus célèbre inventeur au Québec représentait le meilleur choix, a expliqué Jacynthe Ferland, agente de développement touristique au CLDÉ. De plus, quand nous allons dans des salons du tourisme, nous constatons que l'évocation du musée Bombardier et de BRP aide les gens à situer géographiquement le Val-Saint-François.»

Mme Ferland a en outre précisé que la famille Bombardier s'était montrée très enthousiaste à l'idée de voir son aïeul faire office de porte-étendard pour la région, et qu'elle avait offert sa coopération tout au long du processus de création et d'approbation du logo.

Par ailleurs, si l'idée de n'inclure que l'image de J.-A. Bombardier avait causé quelques contestations avant Noël à la table des maires, certains craignant que la nouvelle image ne soit associée qu'à Valcourt, l'argumentaire du représentant de Vision-R a su faire l'unanimité à la dernière réunion des élus. Ceux-ci ont même adopté le logo à l'unanimité le 19 mars dernier.

«C'est officiel que nous ne pourrions pas compter sur une signature qui rappelle à la fois Richmond, Valcourt et Windsor, a rappelé Jacynthe Ferland. Mais dans la mesure où, sur nos outils promotionnels, on verra d'emblée les autres attraits de la région, comme La Poudrière ou le Moulin à laine d'Ulverton, c'est certain que tout le monde sera représenté en bout de ligne.»



COURTOISIE CLDÉ DU VAL SAINT-FRANÇOIS

Le CLDÉ du Val-Saint-François a officialisé cette semaine sa nouvelle image de marque touristique mettant en avant-plan Joseph-Armand Bombardier. Patrice Desmarais et Jacynthe Ferland, respectivement président et agente de développement du CLDÉ, ainsi que France Bissonnette, de la fondation J. Armand-Bombardier, et Gerald Badger, préfet de la MRC, présentent le nouveau logo.

Déviation sur la 20

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Les automobilistes circulant sur l'autoroute 20 à la hauteur de Drummondville seront déroutés au cours de la nuit prochaine en raison de la démolition d'une partie du viaduc du boulevard Saint-Joseph.

Entre 20 h samedi et 9 h dimanche, la circulation sera déviée dans les deux directions vers les bretelles d'accès et une seule voie sera ouverte dans chaque direction.

Le pont d'étagement du boulevard Saint-Joseph sera complètement fermé. Les usagers devront suivre les chemins suivants: en direction sud (vers Drummondville): autoroute 20 et boulevard Lemire; en direction nord (vers Saint-Majorique): autoroute 20 et boulevard Foucault.







LE MIGNERON DE CHARLEVOIX
en recette

Poulet à la ratatouille et au Migneron de Charlevoix

Préparation : 20 minutes
Cuisson : 1 heure
Rendement : 4 portions

Ingrédients
Un poulet coupé en morceaux ou 4 poitrines de poulet désossées
2 c. à soupe (30 ml) de beurre
1 c. à soupe (15 ml) d'huile d'olive
1 oignon tranché
3 carottes coupées en rondelles
2 courgettes tranchées
2 poivrons rouges coupés en lanières
1 poivron jaune coupé en lanières
1 aubergine tranchée
1 boîte de 19 oz (398 ml) de tomates étuvées
1 gousse d'ail hachée
Sel et poivre frais moulu
1 tasse (250 ml) de fromage Le Migneron de Charlevoix, râpé

Préparation
Préchauffer le four à 180° C (350° F).

Dans une grande casserole allant au four, faire dorer les morceaux de poulet dans le beurre et l'huile. Réserver dans une assiette. Dans la même casserole, faire dorer les tranches d'oignon, les carottes, les courgettes, les poivrons et les tranches d'aubergine pendant environ 10 minutes. Ajouter les tomates étuvées et l'ail, et poursuivre la cuisson 5 minutes. Assaisonner de sel et poivre. Remettre les morceaux de poulet dans la casserole et faire cuire au four environ 30 minutes. Recouvrir de fromage et remettre au four 10 minutes pour le faire fondre.

Servir avec du riz.

PLEIN DE GENS D'ICI
PLEIN DE FROMAGES D'ICI
fromages d'ici
fromagesdici.com

252441

En complément

La grande entrevue du samedi

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu autant de casquettes

aux couleurs des Canadiens de Montréal, autant de fanions tricolores fixés aux portières des voitures et autant de conversations enflammées autour des probabilités d'un 25e grand pique-nique sur la rue Sainte-Catherine à Montréal.

Après des années à refouler un attachement aussi irrationnel qu'humiliant à bien des égards envers une flanelle désanctifiée, les amateurs peuvent enfin exprimer ouvertement leur affection pour ce club à bout d'ingratitude.

Enseignant en anthropologie au Cégep de Sherbrooke, attaquant au sein d'une équipe de la Ligue dépression et ex-fan des défunts Nordiques refusant obstinément de prêter allégeance au Canadien, André Mercier ne peut qu'applaudir devant cet intérêt qui semble renouvelé pour le hockey. À ses yeux cependant, la fidélité des Québécois envers ce sport n'a jamais fait défaut puisqu'il est trop intimement lié à leur propre identité. «Pour un immigrant par exemple, c'est un élément d'intégration important», illustre-t-il.



FICHE D'IDENTITÉ

NOM:	**André Mercier**
ÂGE:	45 ans
ORIGINE:	Sainte-Marie-de-Beauce
TITRE:	Coordonnateur du département de service social au Cégep de Sherbrooke
DOMAINE:	Spécialisé en anthropologie

Le hockey prend-il trop de place ?



IMACOM, JESSICA GARNEAU

ANDRÉ MERCIER > « On n'est pas loin d'*Occupation double* où on suit quotidiennement l'évolution des gens qui font presque partie de la famille. »



SERGE DENIS
serge.denis@latribune.qc.ca

Le sport occupe une place importante dans toutes les sociétés et à toutes les époques. À quel besoin répond-il?

À mesure où les gens ont pu se libérer des contraintes liées à leur survie, le temps libre peut être occupé par des activités de loisirs, dont les sports. Et il y a un but commun, qui va bien au-delà de la distraction et la mise en forme, une notion qui ne concerne que les sociétés modernes. Le sport répond à un besoin de se situer socialement dans un groupe. On retrouve un rituel important autour de cette pratique. Cette façon de s'identifier à un groupe, de marquer son appartenance à une équipe est semblable partout et à toutes les époques.

Cette identification vaut-elle autant pour le spectateur que pour celui qui pratique le sport?

Bien sûr et le cas du Québec est intéressant à ce chapitre puisque le hockey occupe une place prépondérante dans nos repères identitaires. C'est une valeur forte. Pour un immigrant par exemple, c'est un élément d'intégration important. Dans n'importe quelle culture, quand tu mets le pied dans un sport auquel la société d'accueil est bien identifiée, tu franchis un pas énorme vers l'intégration. À ce titre, quelqu'un qui ignore tout du hockey passe pour une personne un peu en marge ici.

On a cru le hockey en déclin au profit d'autres sports comme le soccer ou le football.

La recrudescence est pourtant manifeste. D'ailleurs, on a été plusieurs années sans construire de nouveaux arénas et on se rend compte qu'ils sont tous surutilisés. Il va falloir en reconstruire.

Ce regain d'intérêt pour le hockey est survenu pendant les années noires du Canadien.

Personne ne l'a véritablement vu venir. Peut-être que la couverture médiatique a pu y contribuer. Mais il faut d'abord que les gens s'y intéressent. Il y a une émission qui parle de sports, surtout de hockey, qui est devenue une des plus écoutées à TQS. Radio-Canada a emboîté le pas. Et c'est sans parler des chaînes spécialisées. Ce qui fait qu'à chacun des 82 matchs des Canadiens, on en parle abondamment avant, on diffuse la partie intégralement et en version express, puis on l'analyse sous tous les angles après. C'est devenu une vraie série de téléréalité. On suit la vie d'une trentaine de joueurs durant huit mois. Il leur arrive toutes sortes d'aventures, aux entraînements, durant les parties et même dans leur vie privée. On n'est pas loin d'*Occupation double* où on suit quotidiennement l'évolution des gens qui font presque partie de la famille.

On pouvait s'identifier aux Richard, Béliveau, Cournoyer et Lafleur. Est-ce encore le cas avec les Kovalev, Koivu, Kostsitsyn ou Markov?

Avant, l'identification était davantage portée vers les joueurs. Maintenant, on se reconnaît dans l'équipe. On suit l'évolution des recrues, on assiste à la résurrection d'un joueur qu'on aurait été prêt à crucifier il y a quelques mois à peine, on voit éclore des sauveurs que personne n'attendait, etc.

Devrait-on revoir une équipe de la Ligue nationale à Québec?

Je sais que ça se parle. Et je pense que ça pourrait fonctionner, surtout quand on voit les assistances aux matchs de la Ligue junior majeur. Le problème ne serait pas de remplir l'aréna, mais de rentabiliser la concession.

Est-ce que les médias en ont trop fait à la suite de la bagarre entre les Remparts et les Saguenéens?

Le hockey s'est toujours joué avec passion, comme le soccer. À la différence près que les joueurs de hockey ont un bâton dans les mains, ce qui rend les contacts plus périlleux. On a réussi à réduire les risques de blessures avec des nouveaux équipements et des règlements appropriés, surtout chez les plus jeunes, ce qui a plein de sens. Mais les choses se corsent à partir du niveau midget où certains réagissent mal face aux nouvelles exigences physiques. Ça entraîne des dérives malheureuses de la part de joueurs, mais aussi d'entraîneurs, qui profitent de cette zone franche qui leur est offerte face aux lois pour exprimer une violence qu'ils ne pourraient pas exprimer à l'extérieur de la patinoire.

Dans certains cas, comme la Ligue nord-américaine, ces excès sont devenus une marque de commerce.

On peut vendre le sport de différentes façons. Dans ce cas, ils ont choisi l'agressivité. Et ça semble assez bien fonctionner. C'est devenu l'équivalent des combats de lutte dans les années 70. Puisque le spectateur ne peut pas se défouler ni chez lui ni à son travail, il va au hockey participer à cette forme de thérapie collective.

La situation est-elle plus intéressante dans les ligues de garage?

Les ligues de garage sont l'équivalent des ventes de garage: c'est la seule alternative pour ceux qui veulent jouer mais n'ont pas le talent de gagner leur vie avec ça. Mais une série comme *Les Boys* a eu un effet considérable sur la perception des ligues de garage. On a vu davantage l'aspect social du hockey organisé, de tout ce qui vient avant et après les parties. Ça n'a pas augmenté la participation, mais seulement l'image qu'on se faisait des ligues de garage. Et nous-mêmes, on s'est rendu compte à quel point le hockey prend beaucoup de place dans notre vie.

Repensez

L'IMPACT DU ZÉRO



SATURN P

L'ASTRA^MC XE 5 portes 2008, la voiture européenne DE SATURN

LOUEZ POUR **168$**^**

TAUX DE LOCATION **2,4%**^**

OU

3,9%^Δ DE FINANCEMENT À L'ACHAT **72** MOIS

Nommée Meilleure petite voiture de l'année 2008 par l'AJAC

Voiture de l'année selon MOTORING 2008

**LOCATION DE 48 MOIS, 2 350 $ COMPTANT, 0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT EN SUS.

AUT : 6,6 L / 100 KM (43 MI/GAL)*
VILLE : 8,4 L / 100 KM (34 MI/GAL)*

- PDSF à partir de 17 900 $*
- Moteur 4 cyl. de 138 HP
- Plusieurs caractéristiques de sécurité de série dont le système OnStar®, les sacs gonflables et les freins à disque antiblocage aux quatre roues.

MODÈLE PRÉSENTÉ : ASTRA XR 2008 [illegible]

AURA^MD XE 2008 DE SATURN

La berline élégante à prix abordable.

LOUEZ POUR **208$**^**

TAUX DE LOCATION **1,1%**^**

OU

0%^Δ DE FINANCEMENT À L'ACHAT **60** MOIS.

**LOCATION DE 48 MOIS, 3 450$ COMPTANT, 0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT EN SUS.

AUT : 6,5 L / 100 KM (43 MI/GAL)*
VILLE : 9,6 L / 100 KM (29 MI/GAL)*

- PDSF à partir de 24 240$*
- Moteur 4 cyl., 2,4 L de 169 HP

MODÈLE PRÉSENTÉ : OUTLOOK XR 2008 38 480$ (PDSF)

OUTLOOK^MD XE 2008 DE SATURN

Un véhicule peu gourmand qui a le sens de la famille.

OBTENEZ **4 000$** DE CRÉDIT DU DÉTAILLANT À L'ACHAT COMPTANT D'UN OUTLOOK 2008

AUT : 8,3 L/100 KM (34 MI/GAL)*
VILLE : 13,0 L/100 KM (22 MI/GAL)*

- Prix d'achat à partir de 30 535$
- 8 places confortables et la meilleure consommation d'essence de tous les VUS

Saturn paiera vos deux premiers versements de location ou de financement à l'achat^c

VOTRE VIEILLE VOITURE VOUS DONNE DROIT À UNE RÉCOMPENSE.
Obtenez un rabais de 750$ sur un véhicule Saturn neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieille voiture finir ses jours au ciel. Visitez carheaven.ca ou votre détaillant Saturn pour plus d'information.^4

MODÈLE PRÉSENTÉ : ASTRA 3 PORTES XR 2008 21 115$* (PDSF)

IONNELL

PROFITEZ DE

0%^Δ DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT **60** MOIS SUR LES VÉHICULES **AURA ET VUE 2008**

MODÈLE PRÉSENTÉ : VUE XR 2008 31 335$* (PDSF)

VUE^MD XE 2008 DE SATURN

Allie conduite européenne et faible consommation d'essence

Nommé Utilitaire sport/multisegment (de 35 000 à 60 000$) de l'année 2008 par l'AJAC

LOUEZ POUR **228$**^**

TAUX DE LOCATION **2,1%**^**

0%^Δ DE FINANCEMENT À L'ACHAT **60** MOIS.

**LOCATION DE 48 MOIS, 3 800$ COMPTANT, 0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT EN SUS.

AUT : 7,5 L/100 KM (38 MI/GAL)*
VILLE : 11,0 L/100 KM (26 MI/GAL)*

- PDSF à partir de 26 990 $*
- 130 caractéristiques de sécurité de série, dont les freins à disque antiblocage aux quatre roues et la traction asservie

Votre expérience commence à **saturncanada.com**

SATURN

Repenser.

autos-o-ciel

Saturn Saab de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Saturn de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

LA PROMESSE SATURN
GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR^1
LE TRANSPORT DE COURTOISIE ET L'ASSISTANCE ROUTIÈRE^2
EXPÉRIENCE D'ACHAT SANS TRACAS | PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DE 30 JOURS^3

*Les composants du groupe propulseur des véhicules 2008 sont couverts par une garantie limitée ainsi que pour les modalités d'assistance et de service à la clientèle. †Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ††Le transport de courtoisie et l'assistance routière sont aussi disponibles pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. ‡Ce que vous devez savoir : Le PDSF est de 17 900$/24 240$/26 990$ pour une ASTRA XE portes 2008 de Saturn/une AURA XE 2008 de Saturn/un VUE XE 2008 de Saturn. Le PDSF est de 21 115$/31 215$/31 335$ pour une ASTRA XR portes 2008 de Saturn/une AURA XR 2008 de Saturn/un OUTLOOK XR 2008 de Saturn/un VUE XR 2008 de Saturn. Le PDSF est de 30 535$/38 480$ pour un OUTLOOK XE 2008 de Saturn/un OUTLOOK XL 2008 de Saturn. Le PDSF est de 41 715$/43 715$ pour un OUTLOOK XL 2008 de Saturn/un OUTLOOK XR 2008 de Saturn. Le PDSF est de 43 715$ pour un OUTLOOK XR 2008 de Saturn. Le PDSF est de 21 115$/31 215$/31 335$ pour une ASTRA XR portes 2008 de Saturn/une AURA XR 2008 de Saturn/un VUE XR 2008 de Saturn. Le PDSF est de 30 535$/38 480$ pour un OUTLOOK XE 2008 de Saturn/un OUTLOOK XL 2008 de Saturn. Le PDSF est de 41 715$/43 715$ pour un OUTLOOK XL 2008 de Saturn/un OUTLOOK XR 2008 de Saturn. Le PDSF est de 43 715$ pour un OUTLOOK XR 2008 de Saturn. Les taxes de vente, les frais de concession, les frais de transport, les frais d'immatriculation, les frais d'administration, les frais d'immatriculation, les frais d'administration, les frais d'immatriculation, les frais d'administration

LAC-MÉGANTIC

Un incendie force l'évacuation de 15 résidants

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Un début d'incendie d'origine électrique a forcé l'évacuation des 15 résidants du Foyer Chez Francine, un résidence privée pour personnes âgées de Lac-Mégantic, en pleine nuit de jeudi à hier. Une préposée aux bénéficiaires, qui se trouvait sur place, a elle aussi évacué l'établissement avec les résidants.

L'incident aurait pu avoir des conséquences graves, mais heureusement seulement deux personnes ont été légèrement incommodées par la fumée.

« Je veux signaler l'excellent travail effectué par la préposée aux bénéficiaires qui était sur place. »

Les personnes évacuées, pour la plupart en pantoufles, en vêtements de nuit et une couverture sur le dos, ont d'abord trouvé refuge chez un bon Samaritain de la rue Champlain, qui les a accueillis chez lui en attendant l'arrivée d'un véhicule de la compagnie Autobus Dostie, dans le cadre d'une entente avec le Service de protection-incendie de Lac-Mégantic dans ce genre de situation d'urgence.

« Nous avons reçu l'appel à 3 h 04 du matin et nous avons déclenché une alarme générale à 3 h 05, à cause du type d'établissement en cause. Je suis arrivé sur place à 3 h 12, et à 3 h 17, à l'arrivée des véhicules d'intervention, toutes les personnes évacuées étaient déjà dehors. À 3 h 48, l'incendie était sous contrôle et les 30 pompiers qui ont participé à l'intervention quittaient les lieux à 4 h 19», a raconté le capitaine aux incendies, Denis Godin.

« L'incendie a débuté dans le plancher du rez-de-chaussée où un fil a surchauffé, parce qu'il était coincé à cause de la construction, dans une partie qui a été ajoutée à la maison d'origine. (...)Nous avons été appelés à temps, ce qui a permis de limiter les dégâts. Les résidants ont été rassurés par notre arrivée. Je veux signaler l'excellent travail effectué par la préposée aux bénéficiaires qui était sur place. »

Les résidants ont été emmenés au Centre de santé et de services sociaux du Granit, rue Laval, où ils ont été pris en charge. Quelques résidants y sont restés pour la nuit. Pour les autres, des parents ont été appelés et les ont temporairement logés chez eux en attendant des réparations qui s'imposent au Foyer chez Francine. Ils ne pourront le réintégrer qu'en début de semaine prochaine.

pour PLUS de services



concept d'habitation
Génération+PLUS

Les Seigneuries du Carrefour
Membre du Groupe Melior



habitation & services évolutifs pour aînés
www.groupemelior.com

Fatigués de pelleter?

PORTES OUVERTES
Le 6 avril 2008
11h à 16h

Venez vous réchauffer lors de nos portes ouvertes dimanche.
Porto et fromages vous seront servis

Les Seigneuries du Carrefour vous font une offre emballante:

On emballe, on vous déménage et on déballe!*

819 566-0808
445, rue des Érables
Sherbrooke

*Jusqu'à concurrence d'un mois de loyer. Certaines conditions s'appliquent.

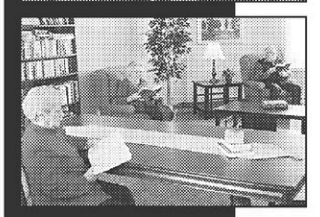
253403

Une réalisation de Développement Melior inc.

Studios, 2 ½, 3 ½, 4 ½
DISPONIBLES
À LA Villa de l'Estrie













Venez nous visiter ce dimanche
de 13 h à 16 h 30

et tous les jours de la semaine
de 9 h à 17 h
(Autres heures disponibles sur rendez-vous)

Nous vous déménageons à nos frais.*

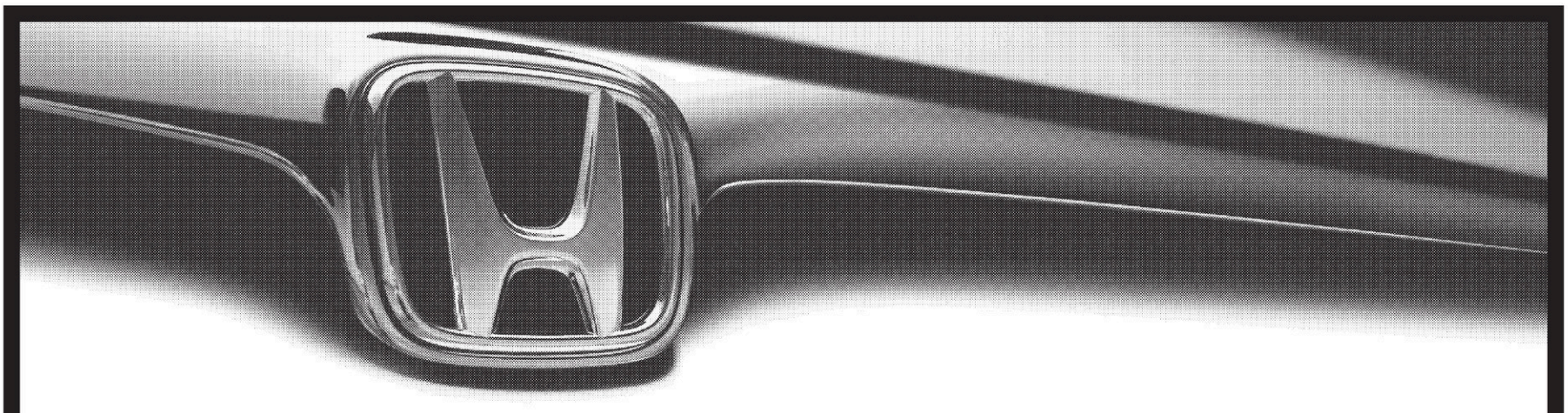
* Sujet à approbation pour un temps limité

Information ou rendez-vous

Villa de l'Estrie
Allegro RÉSIDENCES
www.residencesallegro.com

819 823-1123
3320, rue Des Chênes, Sherbrooke

252726



Évitez les douanes

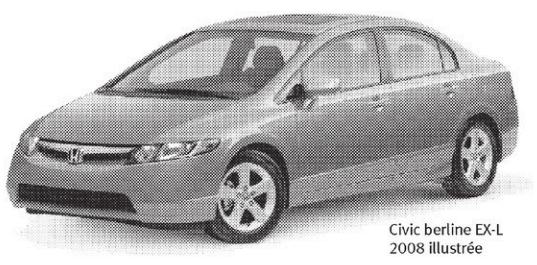
0 $ Comptant à la location

0 ,9 % Taux de financement à l'achat sur les modèles sélectionnés

0 $ Transport et préparation inclus à la location

ou

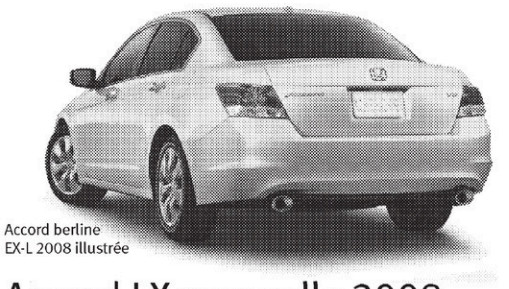
Remise à l'achat allant jusqu'à 9 000 $** Valide sur les autres modèles 2007/2008 sélectionnés.



Civic berline EX-L 2008 illustrée

Civic DX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
198 $* par mois/60 mois	0 $ + Prime écoAUTO 1 000 $†



Accord berline EX-L 2008 illustrée

Accord LX manuelle 2008

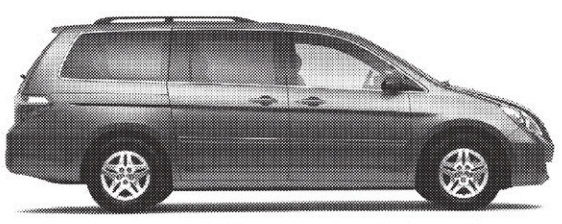
Prix de location à partir de	Comptant à la location
338 $* par mois/48 mois	0 $



CR-V EX 2008 illustré

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
358 $* par mois/48 mois	0 $



Odyssey EX-L 2008 illustrée

Odyssey DX 2008

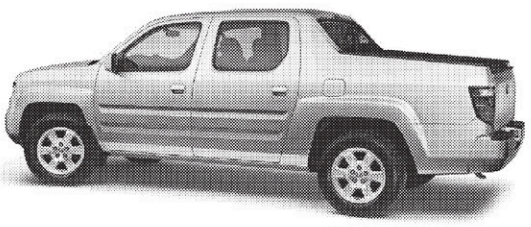
Prix de location à partir de	Comptant à la location
418 $* par mois/48 mois	0 $



Pilot EX-L 2008 illustré

Pilot LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
488 $* par mois/48 mois	0 $



Ridgeline EX-L 2008 illustré

Ridgeline LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
448 $* par mois/48 mois	0 $

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

HONDA

252472

*Les offres de location-bail sont faites par Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 338 $, b) 0 $, c) 16 224 $. CR-V LX 2RM 2008 (modèle RE3838E) : a) 358 $, b) 0 $, c) 17 184 $. Odyssey DX 2008 (modèle RL3818E) : a) 418 $, b) 0 $, c) 20 064 $. Pilot LX 2RM 2008 (modèle YF2818EX) : a) 488 $, b) 0 $, c) 11 880 $. Période de location de 60 mois : Civic berline DX manuelle 2008 (modèle FA1528EX) : a) 198 $, b) 0 $, c) 23 424 $. Ridgeline LX 2008 (modèle YK1648E) : a) 448 $, b) 0 $, c) 21 504 $. Période de location de 36 mois sur les modèles sélectionnés suivants : FA1528EX, CP2538E, RE3838E, RL3818E, YF2818EX, YK1648E. Franchise de kilométrage de 120 000 km pour la Civic; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Franchise de kilométrage de 96 000 km pour l'Accord, le CR-V, l'Odyssey, le Pilot et le Ridgeline; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Taux de financement à l'achat de 0,9 % pour 36 mois sur les modèles sélectionnés suivants : FA1528EX, CP2538E, RE3838E, RL3818E, YF2818EX, YK1648E. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. **La remise à l'achat varie entre 1 500 $ et 9 000 $ selon le modèle. L'offre s'applique seulement à l'achat comptant. La remise de 9 000 $ s'applique seulement sur une S2000 2007 (modèle AP2147EN) au P.D.S.F. de 50 600 $. Les frais de préparation et livraison de 1 540 $, les enregistrements, l'assurance, l'immatriculation et les taxes sont en sus. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. †Vous pourriez être admissible au Programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus d'information, visitez www.ecoaction.gc.ca. Voyez votre concessionnaire Honda pour tous les détails.



ARCHIVES LA TRIBUNE

Daniel Morin

UN COMITÉ POUR « SURVEILLER » LE MAIRE DE ST-FRANÇOIS

« De la pure démagogie », réagit Daniel Morin

SIMON-OLIVIER LORANGE
simon-olivier.lorange@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une douzaine de citoyens de Saint-François-Xavier-de-Brompton ont mis sur pied à la mi-mars un comité possédant une raison d'être pour le moins inhabituelle, celle de surveiller de près les activités et décisions du conseil municipal, plus précisément celles du maire Daniel Morin.

Dans un communiqué, le porte-parole Gérard Messier explique que la création de ce regroupement s'est faite à la suite de « l'exaspération vécue par ces citoyens [...] devant la dégradation constante des relations entre le maire [...], des conseillers, des employés et de plus en plus de citoyens ».

Sont aussi faites des allusions à une série d'événements, soit le grand nombre d'occasions où M. Morin aurait tranché devant un conseil divisé à trois contre trois, certains cas de relations de travail tendues, l'appui du maire à un projet récréotouristique que les citoyens ont rejeté en référendum en 2007, sa « tentative de faire adopter par le conseil un emprunt de 720 000 $ qu'il ne pouvait expliquer et justifier » ainsi que des hausses de taxes chiffrées à 22 % en 2007 et 8 % en 2008.

Le maire sous le choc

À la lumière de ces allégations, Daniel Morin a tenu à faire valoir sa version des faits, documents justificatifs à l'appui.

« C'est de la pure démagogie, a-t-il lancé d'entrée de jeu. Le comité en question est un groupuscule composé essentiellement des mêmes membres que le comité de riverains qui s'était opposé au projet qui a mené au référendum l'an dernier. Ces personnes usent d'une rhétorique destinée à dénaturer la vérité; je suis d'avis que, tant qu'à lancer des accusations, il vaut mieux regarder les deux côtés de la médaille. »

Son côté de la médaille, M. Morin l'expose en rappelant que bien que les taxes foncières municipales aient effectivement augmenté de 22 % et 8 % au cours des deux dernières années, ce ne sont que des hausses de 13 % et 4,3 % que les citoyens ont finalement vu apparaître sur leur compte, résultat de baisses et de crédits obtenus dans d'autres secteurs.

« Et encore, la hausse de 22 % de 2007 faisait suite à une augmentation moyenne du rôle d'évaluation de plus de 40 %, alors je crois que c'était un assez bon compromis », a-t-il résumé.

Par ailleurs, concernant le nombre d'occurrences où il a dû trancher sur des décisions divisées au conseil, le maire est catégorique: « s'il y avait eu moins d'enfantillages, je peux vous dire que je n'aurais pas eu à trancher aussi souvent. Sans compter que le comité ne parle pas des nombreuses décisions où j'ai refusé de trancher. »

De plus, à propos du règlement d'emprunt de 720 000 $, M. Morin précise qu'il concernait un projet d'investissement dans le service d'incendie, qu'il avait expliqué à toute la population dans un document où un autre scénario (de 420 000 $, qui allait finalement être adopté) était tout aussi clairement exposé.

Un programme électoral?

Finalement, en ce qui concerne les tensions qui régneraient à l'hôtel de ville entre le maire et les employés, l'élu assure que de récentes rencontres « ont été très bonnes, [et que] les négociations étaient basées sur l'écoute et sur les intérêts communs ».

« Quand je vois l'argumentaire du comité, j'ai l'impression de lire un programme électoral dont le but avoué est de me sortir aux prochaines élections, a conclu Daniel Morin. Je ne suis pas en poste pour moi, mais pour l'ensemble de la population, et je travaille de tout mon coeur pour la municipalité. (...) Le comité est constitué de 12 personnes, mais il y a 2100 citoyens à Saint-François, et je vais continuer de travailler pour la balance. »



S&P/TSX	TSX CROISSANCE	$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US
13 668,19	2532,55	99,08 ¢ US	12 609,42	1370,40	2370,98	909,00
116,90	23,52	-0,48	-16,61	1,09	7,68	4,00

Vincent Lacroix se trouve un nouvel avocat

ROLLANDE PARENT
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Vincent Lacroix aura un nouvel avocat à ses côtés quand il reviendra en Cour supérieure vendredi prochain pour établir un échéancier quant à l'audition de l'appel de la sentence de prison de 12 ans rendue contre lui à la fin de janvier.

Me Alexandra Longueville a indiqué hier à la juge France Charbonneau avoir réalisé que d'accepter de représenter Vincent Lacroix ne pourrait que porter ombrage à ce dernier autant qu'à la justice. Elle a demandé la permission de se retirer.

Elle a expliqué aux représentants des médias avoir été informée la semaine dernière que l'un des avocats de son bureau avait investi dans Norbourg et avait tout perdu.

Elle considère que de représenter Lacroix la placerait en position apparente de conflit d'intérêt. La juge Charbonneau l'a autorisée à laisser sa place, au profit de Me François Taddeo au bureau duquel le père de Vincent Lacroix est allé cette semaine déposer la preuve documentaire de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Lors des courts échanges devant la juge Charbonneau, à trois reprises cette dernière a sommé Vincent Lacroix de demeurer debout. Elle lui a enjoint d'être là vendredi prochain, avec son nouvel avocat, pour qu'elle puisse s'assurer qu'il avait bel et bien confié le mandat de le représenter à Me Taddeo.

Il y a trois semaines, le juge Réjean Paul avait refusé à Lacroix l'autorisation d'en appeler de sa condamnation pour ses 51 violations de la Loi sur les valeurs mobilières. Le juge avait jugé frivoles les motifs d'appel avancés par Lacroix.

Il ne lui reste donc qu'à convaincre la juge Charbonneau que la sentence de 12 ans de prison prononcée contre lui par le juge Claude Leblond de la Cour du Québec est disproportionnée par rapport à ses gestes qui ont privé des milliers d'investisseurs de 115 M $.

ARRANGEMENT AVEC LES CRÉANCIERS DE TQS

Remstar présentera son plan en mai

HUGO FONTAINE

MONTRÉAL — Le plan d'arrangement avec les créanciers que TQS et son nouvel acheteur Remstar s'efforcent de mettre au point sera présenté aux principaux intéressés près de 40 jours plus tard que prévu.

TQS a proposé hier un nouvel échéancier au juge Pierre Journet, de la Cour supérieure, au cours d'une audience aussi marquée par une nouvelle manoeuvre de Catalyst Capital Group pour rester en vie dans le dossier de l'achat du réseau de télé.

Le plan d'arrangement avec les créanciers, qui devait être présenté le 31 mars, ne le sera donc que le 7 mai.

« Même avec toute la diligence et la bonne foi, trop de dossiers se bousculaient, explique le porte-parole de Remstar, Jean-François Lebrun. La situation est très complexe. Il y a de nombreux créanciers et plusieurs organismes impliqués.

« Mais de réussir en quatre mois à se rendre où l'on est, c'est exceptionnel », ajoute-t-il.

Les créanciers auront deux semaines pour consulter le plan d'arrangement, après quoi ils décideront s'ils l'acceptent ou non lors d'une assemblée prévue le 22 mai. Le tribunal rendra sa décision finale le 6 juin, selon le nouvel échéancier.

Catalyst insiste

Pendant ce temps, Catalyst Capital Group insiste et ne veut vraisemblablement pas abandonner la bataille pour l'achat de TQS.

La firme torontoise d'investissement privé a contesté une disposition de la requête de Remstar qui l'empêchait de présenter un plan d'arrangement avec les créanciers concurrent à celui de Remstar.

Catalyst avait déjà fait les manchettes quand le tribunal avait approuvé la décision du Groupe TQS d'accepter l'offre d'achat de Remstar, le 10 mars dernier. Catalyst, dont l'offre n'avait pas été retenue, voulait connaître les détails de l'offre de Remstar, car elle envisageait la possibilité de la contester.

Selon les représentations faites hier par les avocats de Catalyst, Denis Ferland et Christian Lachance, les créanciers devraient avoir le droit de consulter un second plan d'arrangement. Malgré l'insistance du juge Pierre Journet, ils n'ont jamais confirmé quand leur client voulait présenter un tel plan (avant ou après le vote sur le plan de Remstar).

« Il faut donner la chance à Remstar de présenter une offre aux créanciers sans que quelqu'un ne s'immisce dans le processus », a répliqué Philippe Buist, avocat de TQS.

Selon l'avocat de Remstar, Jean Legault, Catalyst agit en « perdant frustré ». « Ils veulent prendre le processus en otage. »

Jean Lozeau, qui représente Productions Vendôme, l'un des créanciers de TQS, est intervenu durant le débat pour manifester son inquiétude face à la possibilité que Catalyst revienne dans le portrait. « Pendant que nous discutons des affaires futures avec TQS et Remstar, je trouve ça insécurisant de savoir que ce pourrait être un autre qui soit là dans quelques mois. »

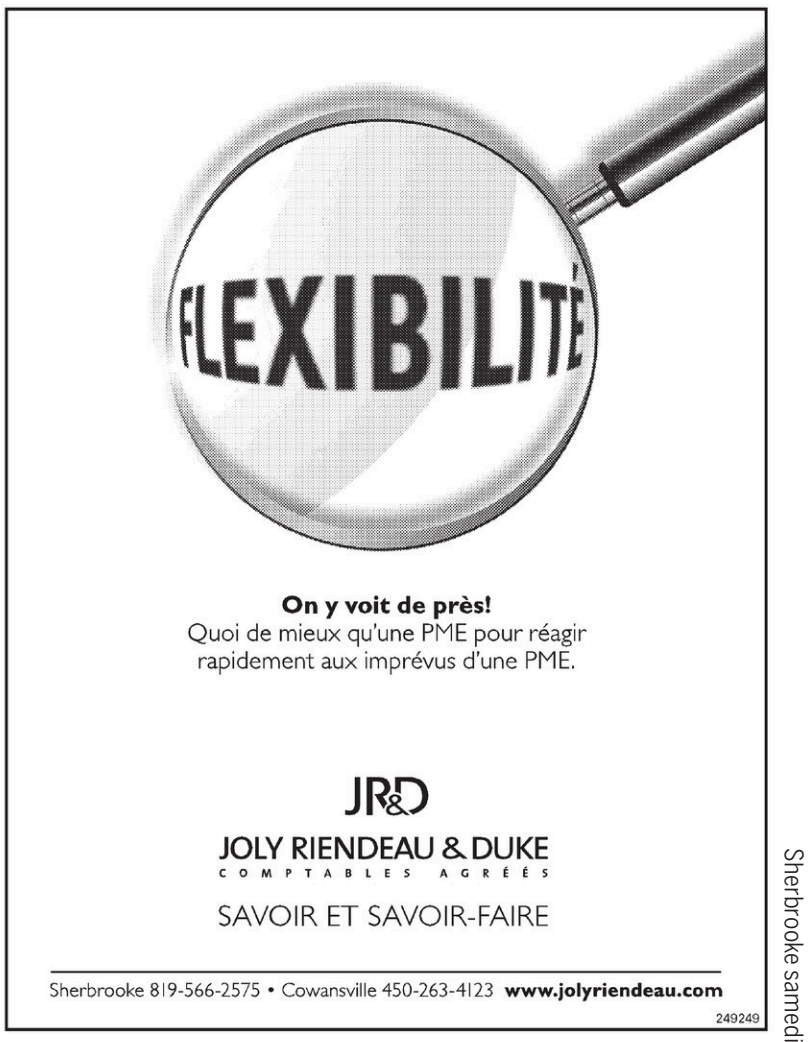
« C'est rare que des clients se battent pour financer une compagnie insolvable », a lancé le juge Pierre Journet.

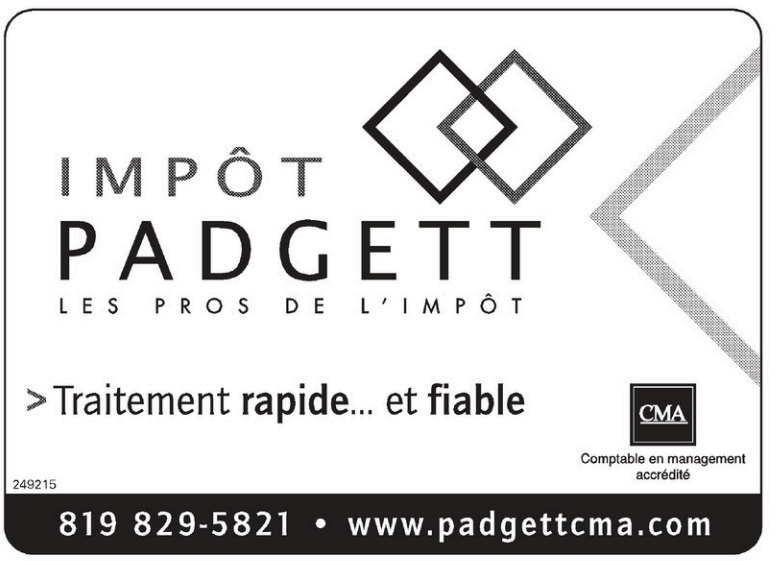
Le tribunal a finalement décidé que Catalyst pourrait présenter un plan alternatif seulement avec l'approbation du tribunal.

Un autre débat a eu lieu hier sur le droit de vote de Catalyst lors de l'assemblée des créanciers. C'est que Catalyst s'est procuré une créance de 3000 $ à la mi-mars, lui donnant ainsi droit de vote. Mais Remstar refuse qu'un ancien participant à l'appel d'offres puisse voter sur son plan.

« On croit que Catalyst sera déplaisant, mais ce n'est pas une raison pour éliminer le droit de vote d'un créancier », a argumenté Me Lachance, l'un des représentants de Catalyst.

Le juge Journet n'a pas retenu les arguments de Catalyst sur ce point, et la firme n'aura pas droit de vote sur le plan de Remstar. *(La Presse)*







Bourse en bref

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	04-04-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	8.19	0.14	1.74%	42 349
Domtar Cp	7.20	-0.06	-0.83%	48 378
Shermag Inc.	0.35	-0.04	-10.26%	5 325

Indices Québec	04-04-08	Var.	Var. (%)	en 2008
Indice Québec 30	1199.34	7.16	0.60%	-7.89%
Indice Québec 120	1252.96	6.57	0.53%	-8.09%

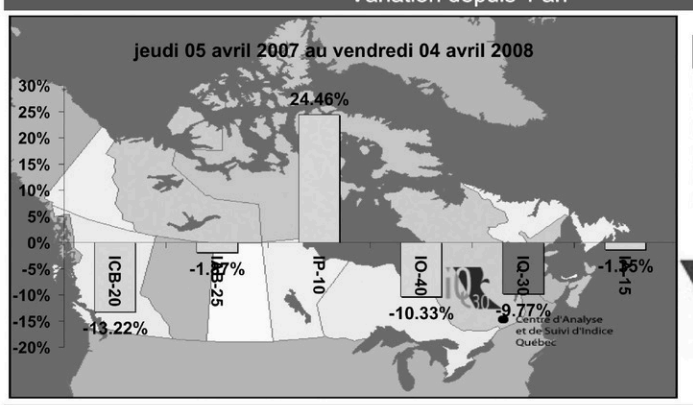
IQ-120 : Les plus fortes hausses	04-04-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	38.38	1.54	4.18%	272 243
Molson Coors Brewing Company	55.44	1.31	2.42%	4 605
Le Château Inc.	14.00	1.19	9.29%	59 789
BCE Inc.	36.00	0.65	1.84%	3 803 813
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	38.93	0.60	1.57%	235 480
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	51.67	0.57	1.12%	723 512
Stella-Jones Inc.	37.01	0.51	1.40%	11 010
Industries Lassonde Inc.	42.50	0.50	1.19%	2 150
Cogeco Câble Inc.	36.99	0.47	1.29%	51 303
Cogeco Inc.	32.49	0.37	1.15%	5 740
Goodfellow Inc.	9.49	0.34	3.72%	2 343
Groupe BMTC Inc.	17.75	0.34	1.95%	4 512
Corporation Financière Power	35.94	0.33	0.93%	262 629
Power Corporation du Canada	34.25	0.32	0.94%	334 333
Les Industries Dorel	30.81	0.30	0.98%	35 196

IQ-120 : Les plus fortes baisses	04-04-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Banque de Montréal	46.74	-0.76	-1.60%	1 733 462
Banque Royale du Canada	47.92	-0.74	-1.52%	3 943 093
Quincaillerie Richelieu Ltée	20.60	-0.60	-2.83%	10 034
Gestion ACE Aviation Inc.	20.96	-0.40	-1.87%	142 715
Groupe SNC-Lavalin Inc.	46.36	-0.38	-0.81%	289 638
Mines Virginia inc.	6.67	-0.34	-4.85%	74 250
IPL Inc.	3.81	-0.24	-5.93%	399
Groupe ADF Inc.	4.98	-0.22	-4.23%	25 373
Groupe Cossette Communication Inc.	7.23	-0.19	-2.56%	28 052
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	10.24	-0.16	-1.54%	47 219
Gastem Inc.	2.37	-0.15	-5.95%	2 278 725
Laboratoires Paladin Inc.	10.50	-0.14	-1.32%	2 035
Corporation de Sécurité Garda World	12.92	-0.14	-1.07%	98 714
Banque Nationale du Canada	48.97	-0.13	-0.26%	545 559
Mines Richmont Inc.	3.82	-0.13	-3.29%	3 900

IQ-120 : Les plus actifs	04-04-08	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	6.09	2.35%	25 416 242
Banque Royale du Canada	47.92	-1.52%	3 943 093
BCE Inc.	36.00	1.84%	3 803 813
Quebecor World Inc.	0.21	-10.87%	3 233 593
Gastem Inc.	2.37	-5.95%	2 278 725
Banque de Montréal	46.74	-1.60%	1 733 462
Tembec Inc.	3.44	-2.55%	1 617 499
Groupe CGI Inc.	11.43	0.26%	980 976
CAE Inc	12.08	0.25%	939 787
Junex Inc.	1.50	0.00%	935 468
Ressources KWG inc.	0.08	0.00%	915 750
Explorations Sulliden Inc.	0.68	-2.86%	753 150
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	51.67	1.12%	723 512
Ressources Freewest Canada Inc.	0.33	-1.49%	588 400
Banque Nationale du Canada	48.97	-0.26%	545 559

D'un Océan à l'autre ...	04-04-08	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1196.25	1.64%	-8.67%
Indice Alberta 25	1238.37	1.81%	-6.29%
Indice Prairie 10	1903.66	1.58%	15.24%
Indice Ontario 40	1253.20	0.03%	-19.29%
Indice Québec 30	1199.34	0.60%	-14.28%
Indice Atlantique 15	1577.68	-0.41%	-10.41%

Variation depuis 1 an



Indice	1 an
ICB-20	-13.22%
IAB-25	-1.87%
IP-10	24.46%
IO-40	-10.33%
IQ-30	-9.77%
IA-15	-1.35%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

www.indicequebec.org

0,9 % TAUX NOMINAL SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS◊

TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS

FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS

OU RABAIS* COMPTANT À L'ACHAT DE 2 500$ À 6 500$

0$ COMPTANT SUR TOUS LES MODÈLES



TSX 08
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS
398$† / MOIS

TL 08
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS
498$† / MOIS

RDX TURBO 08
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS
538$† / MOIS

MDX 08
PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS
678$† / MOIS

PRECISION ACURA
SHERBROOKE
4900, boul. Bourque, Sherbrooke

GROUPE PRECISION AUTO
Le service en tête de liste
819 564-8909

ACURA
DEVANT.
Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

PASSEPORT NON REQUIS

Pour information seulement : 8,0 % À 0,9 %

Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement ou de location.◊

◊ Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Offres de location et de financement d'une durée limitée sur tous les nouveaux véhicules Acura 2008 par l'entremise des Services Financiers Honda Inc. sur approbation de crédit. Le taux en location de 0,9 % jusqu'à 36 mois est applicable sur la gamme des modèles CSX, TSX et TL 2008. Le taux en location jusqu'à 36 mois sur la gamme des modèles RDX et MDX 2008 est de 1,9 %. Le taux en financement de 0,9 % jusqu'à 48 mois est applicable sur la gamme des modèles CSX, TSX et TL 2008. Le taux en financement jusqu'à 48 mois sur la gamme des modèles RDX et MDX 2008 est de 1,9 %. † Offres d'une durée limitée applicables à la location d'une nouvelle Acura TSX 2008 (modèle CL9588J), Acura TL 2008 (modèle UA6628J), Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN) et Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 398 $/498 $/538 $/678 $. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits du registre, les frais de transport et d'inspection prélivraison de 1 725 $/1 825 $/1 825 $/1 855 $, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0 $ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres; frais de 0,15 $/km excédentaire. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. * Le rabais comptant de 2 500 $/3 500 $/4 500 $/5 500 $/ 6 500 $ sont offerts aux clients qui paient comptant seulement sur les modèles Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN)/(modèle TB1858KN) et les modèles Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN)/(modèle YD2858KN)/(modèle YD2888KN). Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement où de location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

252744

Gexel ajoute 65 emplois à Thetford Mines

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Le Groupe Lagassé et sa division Gexel Télécom de Thetford Mines ont le vent dans les voiles. Le jour même où Me Louis Lagassé, président du conseil d'administration du Groupe Lagassé, paraphait le contrat d'achat de SR Télécom, il amorçait sa journée d'hier en annonçant à Thetford Mines le lancement de la phase 2 du centre d'appel Gexel Télécom et la création de 65 emplois additionnels générée par l'ouverture de 50 nouveaux postes.

Cette importante annonce survient 18 mois seulement après l'établissement de Gexel Télécom à Thetford Mines et portera à 155 le nombre d'employés de l'entreprise à Thetford Mines d'ici le 1er juillet. Cette annonce est de nature à procurer un vent de fraîcheur à l'économie de la région de Thetford Mines en raison de la masse salariale plus qu'intéressante que représentent ces emplois — actuellement évaluée à un peu plus de 3 millions $ y compris les avantages sociaux.

«Nous opérons de façon profitable et notre client du centre de Thetford Mines, Vidéotron, s'est dit d'accord avec l'ouverture de ces 65 emplois additionnels. Nous allons tenter d'obtenir d'autres clients et quand le projet d'édifice au centre-ville sera réalisé, nous allons nous y installer», a déclaré Me Lagassé en faisant allusion à l'édifice qui abritait le magasin Peoples antérieurement.

«Le succès ne nous laisse aucun répit», a renchéri Véronique Gamache, chargée du site de Thetford Mines.

«Nous cherchions un milieu stable pour nous établir avec une population attachée à son milieu. Nous voulions choisir une région qui s'autosuffit et qui possède un main-d'oeuvre disponible. Nous avons reçu un appui important du milieu», dit aussi Me Lagassé.

Objectif: 200 emplois

«L'objectif demeure à 200 emplois. L'annonce de ce matin coïncide avec la fermeture de la mine Bell. C'est là un point tournant dans l'économie de Thetford Mines. Il ne faut pas oublier que l'amiante a été un facteur énorme et un jour, les écoterroristes vont cesser de rire de nous et nous pourrons, j'espère, capitaliser à nouveau sur nos importantes réserves d'amiante. Quant à la présence de Gexel, je m'en réjouis et j'encourage Louis, si jamais il a d'autres projets d'expansion, à le faire ici. SR Télécom serait bienvenu ici en tout temps», a affirmé tout de go Raymond Setlakwe, à l'origine de l'établissement de Gexel Télécom à Thetford Mines.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Me Louis Lagassé

Le maire de la Ville de Thetford Mines, Luc Berthold, a salué cette annonce avec une évidente satisfaction. «Nous sommes en voie de devenir la ville ayant réalisé la plus belle diversification économique au Québec. Très bientôt, on va se tourner vers nous pour savoir comment on s'y est pris. Gexel Télécom est la bougie d'allumage de cette nouvelle image. Et si jamais vous aviez des projets d'expansion... Si jamais vous aviez envie de faire de Thetford Mines un banc d'essai pour en faire une ville branchée à internet à 100 pour cent gratuit, à nous de vous convaincre», a lancé le maire Berthold, faisant allusion à l'acquisition de SR Télécom.

Pour ces emplois offerts, l'accent ne sera pas nécessairement mis sur le caractère bilingue des candidats comme lors de la première phase. Les unilingues, tant francophones qu'anglophones, y trouveront leur compte tout comme les hispanophones.

PANTHÉON DE LA PERFORMANCE

La CCIBFE honorera la famille Lionel Baril

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — La Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de l'Érable (CCIBFE) profitera de son 25e Panthéon de la performance, le 24 mai, pour honorer la famille de Lionel Baril, cet homme d'affaires de Princeville qui est notamment le fondateur de Princecraft et de Tricot Princesse.

La CCIBFE remettra à sa veuve, Bernadette Marchand, qui vient incidemment de fêter ses 100 ans le 2 avril, son prix Bâtisseur, décerné à un individu ou à une famille qui a contribué à l'essor de l'économie régionale.

Dans les autres catégories du Panthéon de la performance, il est à noter les nominations de l'entreprise de produits de santé Monsieur Noni, de Sel Warwick, des équipements de boulangerie Picard, de Vic Mobilier de Magasin et du Grand Défi.

Suzanne Corriveau, du supermarché IGA de Plessisville, Michel Fréchette, de Canadian Tire Victoriaville, et Martin Laroche, le nouveau propriétaire de la Cage aux Sports sont, pour leur part, nominés dans la catégorie de Personnalité du monde des affaires.

Tourisme Bois-Francs profitera de l'événement pour faire connaître cinq ambassadeurs touristiques de la région et remettra un prix d'Ambassadeur par excellence à un organisme qui apporte une contribution exceptionnelle à l'économie régionale.

AUGMENTER VOS CHANCES DE SUCCÈS



JO-ANNE DUQUETTE, PCC
Coach professionnel certifié

Donnez une nouvelle dimension à votre carrière :
Développez votre leadership
Gérez vos priorités efficacement
Donnez-vous des objectifs significatifs
Utilisez mieux vos talents naturels

1358, rue King ouest
bureau 250, Sherbrooke
Tél. : 819 791-1898
duquettecoach@netrevolution.com

Jo-Anne Duquette, PCC
Coach professionnel certifié
Membre de l'International Coach Federation

250433



LA RISTOURNE.
UNIQUE À DESJARDINS.

AVIS DE CONVOCATION

Aux membres de la Caisse Desjardins de Sherbrooke-Est

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle de votre Caisse qui aura lieu :

Date : Lundi 28 avril 2008
Heure : 19 h
Lieu : Salle communautaire de La Cité des Retraités de l'Estrie inc.
870, Saint-François Nord, Sherbrooke

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le partage des excédents (versement de ristournes), adopter un budget pour certains placements, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE

Membres
- Membres de plein droit même si le lien commun n'est plus respecté
- Ristourne pour les personnes et les sociétés ayant cessé d'être membres en cours d'année

ÉLECTIONS

Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le jeudi 24 avril 2008, 20 h. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, y sont disponibles.

Considérant qu'un projet de fusion légale avec la Caisse populaire Desjardins de la Saint-François sera soumis en assemblée générale extraordinaire le lundi 9 juin 2008, votre conseil d'administration a prévu une séance d'information, qui suivra immédiatement la levée de l'assemblée générale annuelle. Vous pourrez à ce moment commenter et/ou poser vos questions.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Ils peuvent obtenir une copie des modifications au Règlement de régie interne en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Signé le 29 janvier 2008

Claude Gingras, secrétaire

Bienvenue à tous les membres !

Desjardins
Caisse de Sherbrooke-Est

Conjuguer avoirs et êtres

250799

Ouverture officielle du IGA Couture

Et voilà, c'est maintenant fait: on a procédé à l'inauguration du nouveau IGA Couture de l'arrondissement Fleurimont. Présents pour l'occasion, on retrouvait William Couture, Sylvie Couture, conjointe de René Couture, René Couture, copropriétaire, Alain Ménard, vice-président à l'exploitation au détail du IGA Extra, Nicole Forcier, attachée politique de Monique Gagnon-Tremblay, Dominic Couture, copropriétaire, Francis Gagnon, Marie-Pier Trudeau, conjointe de Dominic Couture, Jolianne Couture ainsi que Gaétan Dufresne, vice-président du développement immobilier commercial du IGA Extra.



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Un 2e fonds pour iNovia Capital

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La société de capital de risque iNovia Capital dispose d'un nouveau fonds de 107 millions $ afin d'investir dans des entreprises technologiques à l'étape du prédémarrage et du démarrage. Parmi les investisseurs qui y ont contribué, on compte l'Université de Sherbrooke et la Fondation de l'Université Bishop's.

Plusieurs investisseurs ont contribué au deuxième fonds d'iNovia, outre les deux universités sherbrookoises. On compte la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et Exportation et développement Canada, entre autres.

Le vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke, Jacques Beauvais, souligne qu'il s'agit d'un des rares fonds à investir dans des entreprises à l'étape du prédémarrage et du démarrage.

Rappelons qu'iNovia est le nouveau nom de MSBi Capital, une société de valorisation qui se consacre spécifiquement au financement des projets d'essaimage issus de trois universités: McGill, Sherbrooke et Bishop's. L'UdeS aurait investi environ un million $ sur plusieurs années, avec des sommes provenant de redevances. Pour le deuxième fonds évalué à 107 millions $, la Fondation de l'Université Bishop's aurait investi 225 000 $.

iNovia Capital gère des fonds de capital de risque de démarrage et prédémarrage et aide les entrepreneurs à bâtir des entreprises dans les domaines des technologies de l'information, des sciences de la vie et des technologies propres. Le premier fonds créé est doté de 46 millions $.

Le v.-p. principal de Radio-Canada à la Chambre de Sherbrooke

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — C'est une fenêtre sur la télévision qu'ouvrira la Chambre de commerce de Sherbrooke qui sera l'hôte du vice-président principal de la télévision d'État dans le cadre d'un dîner-conférence, à la fin du mois de mai.

Le mardi 27 mai prochain, la chambre recevra en effet le vice-président principal de Radio-Canada, Sylvain Lafrance, à qui elle a demandé de traiter de «Radio-Canada: un diffuseur public plus présent que jamais chez vous».

La chambre invite les gens intéressés à réserver leur place le plus tôt possible.

À CE PRIX-LÀ, ILS RISQUENT DE DISPARAÎTRE AVANT LA NEIGE.



EX35 2008 | PDSF à partir de 40400$

Voici le tout nouveau EX. Équipé d'un système de traction intégrale de pointe et livrable avec un écran de surveillance du périmètre et un système de détection de sortie de voie. À ce prix-là, ils risquent de disparaître avant la neige. infiniti.ca

VOICI L'ÉVÉNEMENT HIVER INTÉGRAL

INFINITI.

Sherbrooke Infiniti
4280, Boul. Bourque, Sherbrooke, PQ
Téléphone: **823-8008**

252733

* PDSF de 40 400 $ sur le nouveau EX35 2008 (E65G78 AA00). Frais de transport et de pré-livraison de 1650 $, taxes immatriculation, assurance, obligation sur les pneus neufs et frais d'enregistrement RDPRM en sus. L'offre est vigueur pour un temps limité, ne peut-être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. Les roues peuvent différer de celles qui sont illustrées. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou Infiniti.ca

MAAX EN DIFFICULTÉ

Les employés souhaitent un rachat par les fondateurs

ROSS MAROWITS
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Les employés du fabricant d'équipement de salles de bain Maax souhaitent que ses fondateurs rachètent l'entreprise endettée et redressent sa situation financière.

« Nous souhaitons que la famille Poulin revienne dans le décor », a dit le président de la section locale de la Centrale des syndicats démocratique, Steve McCutcheon, en entrevue depuis Sainte-Marie-de-Beauce.

L'entreprise québécoise a été privatisée il y a quatre ans, mais est maintenant en vente en raison de piètres performances financières et d'un endettement croissant. L'endettement inquiète les employés, mais ceux-ci ont longtemps cru que les propriétaires vendraient, a dit M. McCutcheon. Ils ne craignent pas que l'entreprise ferme ses portes avec l'arrivée d'un nouveau propriétaire.

« Nous croyons que le prochain propriétaire ne pourra pas faire pire que celui qu'ils ont en ce moment », a dit Stéphane Lacroix, porte-parole du syndicat des Teamsters, qui représente environ 220 travailleurs à Montréal. Selon lui, l'usine est efficace et à la fine pointe de la technologie.

« (Les travailleurs) en parlent, mais ils ne s'inquiètent pas trop, parce qu'ils croient que l'usine est en bonne position », a ajouté M. Lacroix.

Le fondateur de Maax, Placide Poulin, n'a pas pu donner ses commentaires, car il était à l'extérieur du pays hier. Sa fille, Marie-France, a toutefois révélé que la société d'investissement familiale pourrait être intéressée à racheter l'entreprise, en partenariat.

La vice-présidente de Camada a dit qu'il était trop tôt pour révéler les intentions de la famille, puisqu'elle n'a appris la mise en vente que mercredi.

Camada est une société d'investissement spécialisée dans les entreprises du secteur immobilier.

Placide Poulin a fondé Maax en 1969 à Sainte-Marie-de-Beauce. Il a vendu l'entreprise à un groupe d'investisseurs privés pour 640 millions $, incluant les dettes, en juin 2004.

Moody's Investors Service a annoncé hier le retrait de toutes les notes de crédit de Maax Holdings et Maax Corp pour des raisons d'affaires.

Maax a perdu 180 M $ en 2007, sur des revenus de 411 M $.

Savourons les talents d'ici

Tourisme Centre-du-Québec

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2008

9e édition

À l'occasion de son gala annuel, tenu le 27 mars dernier au Centre des congrès de Victoriaville - Hôtel Le Victorin, Tourisme Centre-du-Québec dévoilait ses lauréats régionaux. Les finalistes participeront aux Grands Prix nationaux le 9 mai prochain à Montréal.

Bonne chance à nos finalistes !


Activités de plein air et de loisir
Réseaux Plein Air Drummond
Drummondville


Agrotourisme et produits régionaux
Vignoble Les Côtes du Gavet
Tingwick


Attractions touristiques :
Moins de 100 000 visiteurs
AO La Fantastique Légende
Drummondville


Attractions touristiques :
100 000 visiteurs ou plus
Le Village Québécois D'Antan inc.
Drummondville


Festivals et événements touristiques :
Budget d'exploitation de moins de 1 M$
Festival des Fromages de Warwick
Warwick


Hébergement - Campings
Camping Domaine du Lac Cristal
Saint-Rosaire


Hébergement - Établissements 4 ou 5 étoiles
Village d'accueil des Bois-Francs,
Tourisme Bois-Francs
Victoriaville


Hébergement – Gîtes
Gîte Aux Plaisirs Partagés
Warwick


Ressources humaines - Relève touristique
Annick Paradis, Directrice de la réception
Le Victorin Hôtel et Congrès
Victoriaville


Ressources humaines - Superviseur touristique
Alain Provençal, Directeur-général et
commissaire touristique Tourisme Bois-Francs
Victoriaville


Services touristiques
Vélogare du Grand Tronc,
ville de Victoriaville
Victoriaville

CATÉGORIES HORS-CONCOURS


Prix spécial du jury :
Volet environnement
Club de golf de Victoriaville
Victoriaville

CATÉGORIES HORS-CONCOURS


Bourse d'excellence - Technique de tourisme
Karine L. Poirier

www.tourismecentreduquebec.com

Victoriaville
MRC D'ARTHABASKA
Desjardins
fromages d'ici
BUROPRO PRODUITS DE BUREAU Des gens d'ici, partenaires de vos affaires
TVA tva.canoe.ca Une compagnie de Quebecor Media
Québec bonjourquebec.com
251384

Soutien financier de 170 000 $ pour l'innovation

NELSON FECTEAU
nelson.fecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Le Centre de technologie minérale et de plasturgie de Thetford Mines s'est vu attribuer une aide financière non remboursable de 170 000 $ par Développement économique Canada pour continuer à aider les PME à améliorer leur compétitivité.

L'annonce a été faite par le député de Mégantic-L'Érable, Christian Paradis, et secrétaire d'État à l'Agriculture. Cette aide financière a été consentie afin que le CTMP puisse poursuivre son travail d'accompagnement auprès des PME de Chaudière-Appalaches dans la mise au point de mélanges résineux (bois plastiques et polymères de compositions variées) et de procédés industriels dérivés de la micronisation de substances minérales, à savoir la réduction des particules à des dimensions de l'ordre d'un millionième de mètre.

En 2004, Développement économique Canada avait déjà apporté son aide au CTMP grâce à une contribution de 440 000 $ alors que le Centre avait acquis six équipements au coût de 1 140 000 $.

Le directeur général du CTMP, Pierre Marois, a souligné que les activités du Centre étaient en croissance. Au cours de la dernière année, le CTMP comptait 130 clients dont 28 dans Chaudière-Appalaches, planchait sur 320 projets et avait vu son nombre d'employés passer de 10 à 13.

C'est d'ailleurs ce qui caractériserait le Centre de technologie minérale et de plasturgie: de nombreux clients, de nombreux contrats et de multiples projets. Au nombre des projets du CTMP, on compte la production d'une mousse minérale servant d'isolant acoustique à partir de résidus d'amiante et la fabrication pour Portes Lambton d'une porte coupe-feu comprenant un panneau minéral pouvant résister pendant 90 minutes à une chaleur de 1000 degrés Celsius.

Le Centre a réalisé des travaux de recherche pour définir de nouvelles applications à la roche autres que la construction de routes et la fabrication de béton et d'asphalte. Le CTMP a déterminé qu'elle pouvait servir en agriculture, secteur pour lequel pas moins de 15 applications ont été explorées, en construction et en plasturgie.

Incidemment, le CTMP travaille sur un projet de récupération de matériaux composites afin de les broyer et de les incorporer comme matériaux de charge. Ne reste qu'à solutionner le problème des odeurs.

Finalement, le CTMP a aussi mis au point de nouvelles techniques de développement de matériaux de bois-plastique à partir de résidus de bois et de matières plastiques recyclées pour en améliorer le procédé de fabrication.

Le secteur des matériaux composites et de la plasturgie est un créneau porteur pour Chaudière-Appalaches au même titre que la transformation métallique, l'agroalimentaire et le bois de deuxième transformation. C'est dans ces créneaux que Développement économique Canada a choisi de concentrer ses actions en matière de développement dans cette région.

Démarquez-vous par la gestion innovatrice des ressources humaines

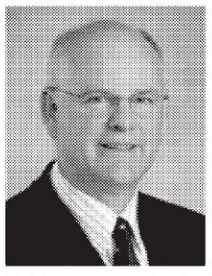
AGRHE
Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie

Mardi 29 avril 2008

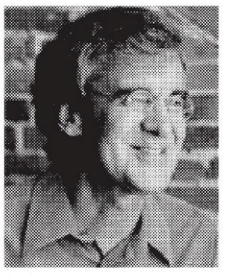
Colloque 2008
Démarquez-vous par la G.I.R.H. INNOVATRICE

Jouvence, Centre de villégiature
131, chemin de Jouvence, Orford

Avec la participation spéciale de :



M. Pierre Bélanger
Vice-président RH
American Biltrite,
Président du C.A., *Collège de Sherbrooke*



Dr Serge Marquis
Le médecin de famille des organisations

Une journée de formation pour tous les intervenants en ressources humaines

Pour connaitre l'horaire et pour vous inscrire, consultez le www.agrhe.org ou composez le 819 822-3974

LaTribune

251115



4 Classe C 2005 en stock, de 25 995 $ à 30 995 $ et de 429 $** à 509 $**/mois, location 36 mois. De 38 500 km à 75 000 km.

Mercedes-Benz CERTIFIÉ

Taux de financement à partir de 1,9 %*

Visitez Mercedes-Benz de Sherbrooke pour choisir votre véhicule Mercedes-Benz Certifié MC.

Pour une liste complète des véhicules Mercedes-Benz Certifié, visitez www.sherbrooke.mercedes-benz.ca

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz de Sherbrooke 4787, boul. Bourque, Sherbrooke 819 564-2211

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2008. * Financement à 1,9 % disponible uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée sur les véhicules d'occasion Certifiés Étoile. Exemple de financement : 20 000 $ à un taux d'intérêt de 1,9 $ par année correspond à 653,52 $ par mois pour 24 mois. Les véhicules d'occasion Certifiés Étoile qui se qualifient incluent les modèles 2004 à 2007, avec moins de 80 000 km et moins de quatre ans en service. Une mise de fonds peut être requise. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz pour obtenir plus de détails. **Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus. Location de 36 mois, limite de 24 000 km/an, 0,20 $/km excédentaire (plus taxes, certification incluse).

252732

TAUX DE CHÔMAGE EN ESTRIE

Fausse joie en mars

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À première vue, les données sur le marché du travail pour le mois de mars semblent fort positives et prêtent aux réjouissances, tant en Estrie qu'à Sherbrooke même. Mais quand on y regarde de plus près, on se rend compte que le bas taux de chômage s'explique aussi par un accroissement de la population inactive, c'est-à-dire les gens qui ne travaillent pas et qui ont cessé de chercher un travail.

Ainsi, par exemple, selon les données publiées hier matin par Statistique Canada, on peut sauter de joie en voyant que le taux de chômage était de seulement 6 pour cent en Estrie, en mars, comparativement à 8,9 pour cent, il y a un an.

Si on s'en tient à cette donnée, l'Estrie fait figure de championne au Québec. En fait, l'Estrie n'est devancée que par la région de la Capitale nationale où le taux de chômage n'est que de 5,4 pour cent et par l'Outaouais et son taux de chômage de 5,7 pour cent.

Par contre, si on examine le taux d'activité (la population active par rapport à la population totale), on constate que l'Estrie accuse une baisse en un an. En mars, le taux d'activité était de 63,1 pour cent, comparativement à 64,4 pour cent en mars 2007.

Avec un tel taux, la région ne se maintient pas à la troisième position que lui confère le taux de chômage. Elle se retrouve plutôt au 12e rang.

Constat pratiquement semblable du côté du taux d'emploi (le pourcentage de travailleurs par rapport à la population totale). Avec son taux de 59,4 pour cent, la région connaît une légère amélioration par rapport au taux de 58,7 pour cent atteint en mars 2007. Mais le taux actuel classe la région au 10e rang au Québec.

Selon Statistique Canada, l'Estrie abritait 250 200 personnes, en mars 2008. De ce nombre, 158 000 personnes faisait partie de la population active, soit 148 500 travailleurs et 9500 chômeurs, comparativement à une population active de 159 600 personnes, soit 145 400 travailleurs et 14 200 chômeurs.

En ce qui concerne Sherbrooke, Statistique Canada rapporte que le taux de chômage a atteint 6,9 pour cent en mars 2008, en baisse par rapport au taux de 7,7 pour cent de mars 2007. Ce taux classe Sherbrooke au 3e rang des six régions métropolitaines du Québec pour lesquelles des données sont disponibles. Sherbrooke vient après la région Ottawa-Gatineau où le taux n'est que de 4,5 pour cent et après Québec où le taux s'établit à 6 pour cent.

Par contre, si on tient compte du taux d'activité et du taux d'emploi, Sherbrooke perd un échelon puisque Montréal fait mieux à ce chapitre.

À Sherbrooke, le taux d'activité a légèrement chuté en un an, passant de 64,6 pour cent à 64,4 pour cent. Pour sa part, le taux d'emploi a grimpé mais d'une manière toute aussi légère. Il était de 59,7 pour cent il y a un an. Il atteint 59,9 pour cent, cette fois-ci.

La population sherbrookoise est composée de 137 800 personnes dont 88 700 font partie de la population active alors que 136 200 personnes composaient la population de la région sherbrookoise il y a un an, tandis que la population active regroupait 88 000 personnes.

En mars 2008, on comptait 82 600 travailleurs et 6100 chômeurs à Sherbrooke, comparativement à 81 300 travailleurs et 6800 chômeurs, en mars 2007.

À l'échelle canadienne

Au Canada, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage en mars. Il a ainsi atteint 6 pour cent. Selon Statistique Canada, c'est l'entrée massive de nouveaux venus sur le marché du travail qui a fait monter le taux. Après deux mois de fortes hausses, l'emploi a légèrement progressé de 15 000 en mars. Au cours des 12 derniers mois, la croissance estimative de l'emploi s'est chiffrée à 325 000, une hausse de 1,9 pour cent. Seules l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré des hausses appréciables. Au Québec, l'emploi a peu varié, alors que le taux de chômage augmentait de 0,3 point pour s'établir à 7,3 pour cent.





PONTIAC | CARBUREZ À L'ÉMOTION

AUTOS D'OCCASION

TOUT COUVRANT
SANS FRAIS

La Tribune · Sherbrooke · Samedi 5 avril 2008

36



Moteur 4 cyl. de 2,4 L à DACT développant 103 HP • Siège du conducteur réglable en hauteur • Sacs gonflables avant avec capteur de présence du passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Chauffe-moteur

G6 SE
ÉDITION SPÉCIALE

LOUEZ À **183 $**[3]
LOCATION 48 MOIS

ACHETEZ À **195 $**[2]
FINANCEMENT 72 MOIS

0 $ COMPTANT

Préparation et frais de transport de 1095$ **INCLUS**

Mêmes offres disponibles sur le modèle 5 portes.

ROUTE[1] : 5,8 L/100 KM
VILLE[1] : 8,7L/100 KM

Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur VVT 4 cyl. 2,4 L à DACT développant 164 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Climatisation • Freins ABS • Glaces, portières et rétroviseurs à réglage électrique



MONTANA SV6

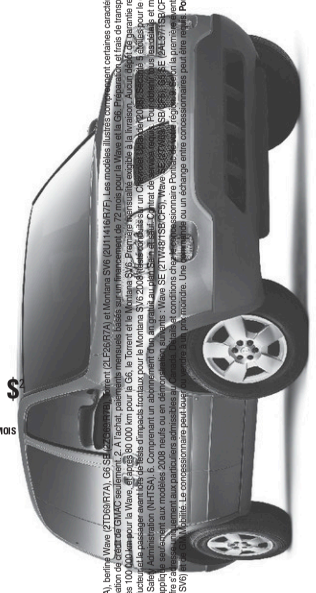
LOUEZ À **269 $**[3]
LOCATION 48 MOIS
COMPTANT : 2 841$

ACHETEZ À **319 $**[4]
FINANCEMENT 72 MOIS
COMPTANT : 0$

Préparation et frais de transport de 1250 $ **INCLUS**

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[1] : 6,5L/100 KM
VILLE[1] : 9,6L/100 KM



WAVE

Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur V6 de 3,4 L à ISC développant 185 HP • Climatisation • Phares antibrouillard • Télédéverrouillage • Freins ABS • Roues en aluminium

LOUEZ À **294 $**[3]
LOCATION 48 MOIS
COMPTANT : 2 917$

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À **60 MOIS**[1]

Préparation et frais de transport de 1 150 $ **INCLUS**

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[1] : 8,3L/100 KM
VILLE[1] : 12,2 L/100 KM



Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur V6 polycarburant de 3,9L développant 240 HP • Climatisation • Freins ABS • Glaces avant, glaces de custode et rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Télédéverrouillage

TORRENT

LOUEZ À **279 $**[3]
LOCATION 48 MOIS
COMPTANT : 2 532 $

ACHETEZ À **19 699 $**[7]

Préparation et frais de transport de 1300 $ **INCLUS** à la location

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[1] : 8,5L/100 KM
VILLE[1] : 13,1 L/100 KM



OFFRES PONTIAC.CA

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE + **160 000 KM** 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[9] + **160 000 KM** 5 ANS AVEC ASSISTANCE routière[9]

GM paie les 2 premières mensualités[10] !

GAGNEZ VOTRE CIEL ! DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.

Obtenez un crédit applicable à l'achat d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

PONTIAC
BUICK
GMC

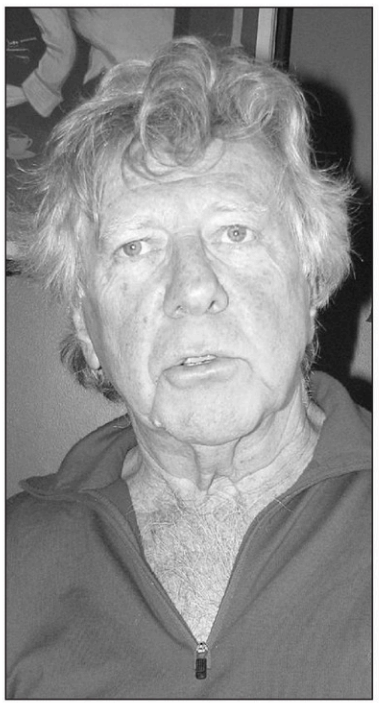
autos-o-ciel
une histoire d'auto qui finit bien

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

GM Canada

2554A5

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'un à deux numéros, visibles et aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2008 suivants : Wave 5 portes (2TD69R7A), berline Wave (2TD69R7A), G6 SE (2Z269R7A) et Montana SV6 (2U11146R7A). Les modèles illustrés comportent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Bureau de la publicité pour la Wave, d'une valeur de 150,00 $, ne sont pas inclus. Les frais d'immatriculation, d'assurance, de taxes et de permis ne sont pas inclus. Frais de 15 ¢ par litre de carburant pour les modèles à transmission manuelle. Frais de 0,15 ¢ par litre de carburant pour les modèles à transmission automatique. Frais d'environnement inclus. Les frais de transport et de préparation ne sont pas inclus. Frais de



LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

Pierre Greffard

Une hausse de 357 % chez Pierre Greffard

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

FRONTENAC — L'ex-avocat à la retraite Pierre Greffard est propriétaire d'une résidence et d'un terrain vacant sur le bord du lac Mégantic, sur le territoire de Frontenac. L'évaluation de ce terrain a bondi de 357 pour cent, passant de 61 000 $ à 218 000 $.

Sidéré, il a fait parvenir à la MRC du Granit une mise en demeure enjoignant au responsable de l'évaluation foncière, Donald Cloutier, de fournir le tableau des ventes des années 2004 à 2006 ayant servi à établir la valeur du marché des propriétés de Frontenac sur les rives du lac, dont les siennes. On n'a pas donné suite à sa requête.

«Le refus de la MRC est un affront, c'est non démocratique, c'est un abus de fonctionnaires, de technocrates. Ces gens-là oublient que c'est nous qui payons leurs salaires et qu'ils sont à notre service, pas l'inverse... C'est un manque de transparence de l'évaluateur, il faut vérifier son travail. Je recommande à tous les propriétaires d'aller en révision, car il y a des milliers de dollars à y gagner», s'insurge M. Greffard.

«Il ne faut plus s'occuper de la valeur du marché. Il faut que l'évaluateur enlève les ventes à 1 $ et celles faites à des millionnaires, qui viennent construire des châteaux grotesques sur les rives du lac. Ça tue les communautés de campagnes. Ils ont fermé la Gaspésie de cette façon-là et c'est ce qui va nous arriver ici.»

«Je veux ameuter la population, il faut obliger le gouvernement à changer la Loi sur la fiscalité municipale, comme en Californie et à Suger Loaf, pas loin d'ici, dans le Maine, où la taxation foncière ne peut augmenter de plus d'un pour cent par année et l'évaluation de deux pour cent par année. Une nouvelle évaluation est faite seulement en cas de vente de la propriété.»

IMPÔT FONCIER JUGÉ TROP ÉLEVÉ

La grogne bien installée à Frontenac

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca



LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

Le maire de Frontenac Jean-Denis Cloutier et le directeur général, Bruno Turmel, ont répondu aux citoyens en colère qui ont longuement questionné le processus d'évaluation et de taxation foncière pour l'année 2008, à travers lequel ils ont subi des hausses allant de 40 à 80 % pour plusieurs d'entre eux.

FRONTENAC — Des contribuables de Frontenac, majoritairement riverains du lac Mégantic, ne décolèrent pas, même après une réunion d'information et une séance de leur conseil municipal, où la période de questions a longuement été monopolisée par le sujet qui les préoccupe, l'augmentation jugée exagérée de leur évaluation foncière.

Plusieurs des 125 citoyens présents à cette séance du conseil ont déploré avoir reçu des avis d'imposition affichant des hausses d'évaluation de leurs propriétés à hauteur de 40 à 80 pour cent. La même chose s'appliquant autant pour des résidences principales, secondaires, sur les bords du lac, que pour des lots à bois ou des terres agricoles, dont les évaluations ont été rajustées pour refléter davantage les valeurs du marché...

Le maire de Frontenac, Jean-Denis Cloutier, a notamment été questionné sur l'augmentation du budget de sa municipalité, compte tenu de la hausse de revenus de l'impôt foncier. Frontenac dépensera 1 609 676 $ en 2008 par rapport à 1 377 393 $ en 2007, un écart de 232 283 $ qui fait jaser.

Ses explications ont porté sur plusieurs dépenses imprévues auxquelles son conseil municipal doit faire face: quote-parts de la MRC, entretien du centre communautaire, hausse des services de la Sûreté du Québec, du Service de protection-incendie de Lac-Mégantic, hausse du coût de la collecte des ordures et des matières recyclables, hausses du service d'urbanisme, du service de la dette, etc.

Le maire a ensuite opposé une vigoureuse fin de non recevoir à la suggestion faite par une citoyenne qui proposait un taux de taxation spécial pour les résidants en bordure du lac, qui ne reçoivent pratiquement aucun service de la municipalité de Frontenac.

«La Municipalité ne peut adopter un taux de taxes différent d'un secteur à l'autre, il faut que ce soit uniforme partout. De plus, l'évaluation des propriétés n'est pas établie par la municipalité. Il faut que vous alliez voir à la MRC pour demander une révision de votre compte de taxes», a-t-il plutôt suggéré.

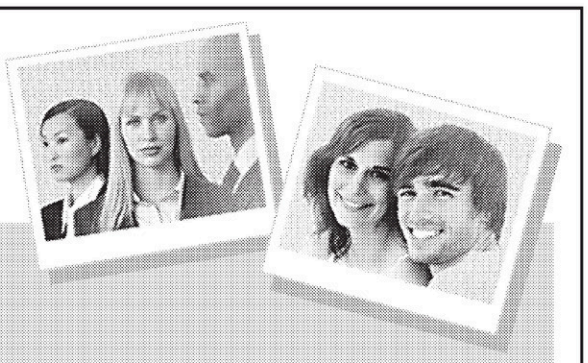
Des contribuables ont ensuite apporté les exemples de la Californie et du Maine qui ont adopté une loi qui rend impossible l'augmentation des taxes et de l'évaluation au-delà d'un certain pourcentage et où la taxation intervient à la vente de la propriété seulement.

«Ici, nous sommes au Québec, il faut se conformer aux lois du Québec et du Canada. Vous devriez faire des pressions auprès du gouvernement. À mon sens, il n'y a pas de problème!», a-t-il rétorqué.

D'autres suggestions lui ont été faites par les citoyens qui crient à l'injustice: augmenter la répartition des taxes selon le principe de l'utilisateur-payeur, partager les dépenses de façon plus équitable, augmenter les services selon la hausse des taxes, etc. Les citoyens ont essayé également d'obtenir que lors de la préparation du prochain budget, ils soient avertis du moment où la répartition des dépenses sera établie pour qu'elle soit débattue, mais rien n'y fit, le maire Cloutier est resté intraitable.

Il n'a visiblement pas apprécié que des dépenses de 125 000 $ pour la tour d'observation controversée, près du Club de golf et de la route 161, et d'un million de dollars pour la salle communautaire attenante à l'hôtel de ville, aient été contestées au passage.

Desjardins
Caisse des Versants-Nord de Sherbrooke
Conjuguer avoirs et êtres



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Aux membres de la Caisse Desjardins des Versants-Nord de Sherbrooke

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu :

Date: **mardi 15 avril 2008**
Heure : **19 heures**
Lieu : **Centre communautaire Richard-Gingras**
4503, chemin Saint-Roch Nord
Sherbrooke (Saint-Élie-d'Orford)

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels et de l'intérêt payable sur les parts permanentes, adopter un budget pour certains placements, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Une période de questions s'adressant aux membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance est également prévue.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE
MEMBRES
• Membres de plein droit même si le lien commun n'est plus respecté.
• Ristourne pour les personnes et les sociétés ayant cessé d'être membres en cours d'année.

ÉLECTIONS
Lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis, avant la fermeture de la Caisse, le 9 avril 2007. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 3 mars 2008

YVES THIBAULT
Secrétaire

INFORMATION SUR UN PROJET DE FUSION

L'assemblée sera suivie d'une période d'information sur un projet de fusion de notre Caisse.

BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES!

251925

Le CRIFA prend ses airs d'été

MARIE-LAURENCE DELAINEY
marie-laurence.delainey@latribune.qc.ca

COATICOOK — On pourra profiter de la nature, en fin de semaine, sur les bancs d'école du Centre de formation professionnelle CRIFA à Coaticook. Pour boucler leur année scolaire, les élèves du programme de réalisation d'aménagements paysagers présentent leurs jardins pittoresques.

Douze promotions ont poussé dans la terre. La treizième se présentera sous le thème Uni-Vert. Comme projet de fin d'année, les élèves présentent leurs efforts dans des décors des plus réels. Ils ont aménagé un jardin taoïste, un autre inspiré de la cité Maya, puis un rustique. Autant d'espaces qui témoignent de l'apprentissage et du savoir-faire lors d'une formation qui consiste en la conception de jardins, la réalisation de constructions de bois et de maçonnerie, la plantation, la réalisation de bassins, et les travaux de pierres et de rocailles.

Cette exposition permet aux visiteurs de créer eux-mêmes leur milieu paysager: «On peut connaître les métiers en formation professionnelle, participer à des quiz, à des formations professionnelles. On peut visiter les serres on peut acheter des fines herbes, etc. Il y aura aussi un atelier sur la culture biologique», explique l'agente de communication de l'événement, Marie-Claude David.

Également, les finissantes en fleuristerie offriront des arrangements et bouquets de fleurs coupées. Elles présenteront leurs dernières créations originales réalisées lors d'examens.

Véritable circuit de connaissances et de reconnaissance, en plus de l'exposition horticole, 19 métiers vous reçoivent et s'y dévoilent.

Le tout se déroulera au CRIFA aujourd'hui, de 10 h à 20 h, et dimanche de 10 h à 16 h.

Arrestation de deux malfaiteurs à Lac-Mégantic

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Les agents de la Sûreté du Québec de la MRC du Granit ont procédé à l'arrestation de deux malfaiteurs notoires de Lac-Mégantic. Ces derniers ont comparu au Palais de justice local pour faire face à différents chefs d'accusation.

Pascal Tardif-Turcotte, 21 ans, fait face à 11 chefs d'accusation d'introduction par effraction, dans des résidences et des commerces de la région de Mégantic, où il aurait surtout dérobé des biens électroniques, des ordinateurs et de l'argent.

Coke en stock

Par ailleurs, Pauline Duquette, une femme dans la quarantaine, a été arrêtée à la suite d'une perquisition à son domicile de la rue Laval, à Lac-Mégantic. Elle y opérait un véritable «dépanneur de drogues», aux dires des policiers, où elle vendait de la cocaïne, de l'huile de mari, des amphétamines, du speed et du cannabis.

Elle fait face à des accusations de possession de ces différentes drogues dans le but d'en faire le trafic.

Ces deux personnes étaient très connues des policiers. Elles comparaîtront à nouveau à brève échéance pour l'amorce de leurs procès respectifs.

Arrêté pour avoir montré ses parties génitales

YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Serge Laurendeau, un homme de 55 ans, a comparu au palais de justice de Victoriaville pour avoir montré ses parties génitales en public à de nombreuses reprises. Il a été accusé de trois chefs d'action indécente dans un endroit public.

Selon la Sûreté du Québec de la MRC d'Arthabaska, le Victoriavillois aurait baissé son pantalon afin de s'exhiber au moins une dizaine de fois. Ses endroits de prédilection étaient les restaurants et les épiceries.

Laurendeau a été intercepté par les policiers, jeudi matin. Son dossier a été confié à l'avocat Guy Boisvert.

Le criminaliste estime que les peines reliées à ce type de méfait sont plutôt secondaires, mais qu'il comporte tout de même l'ouverture du casier judiciaire.

«Il n'y a pas de victime et le geste peut paraître anodin, mais c'est le dossier criminel qui fait mal et c'est pour cette raison que les gens qui commettent ce délit se défendent devant le tribunal», a-t-il indiqué.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le chef d'accusation d'action indécente dans un endroit public n'est pas rare. Il est généralement commis par des personnes dépressives ou malades en quête d'attention.

Surveillance accrue autour des autobus scolaires

YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — La Sûreté du Québec d'Arthabaska va accroître la surveillance autour des autobus scolaires au moment du retour à la maison, en fin d'après-midi.

Le sergent Claude Lebel affirme avoir reçu quelques plaintes en provenance de chauffeurs d'autobus concernant des automobilistes qui ne respectaient pas le panneau d'arrêt et les voyants lumineux affichés à la descente des écoliers.

«Il y a des conducteurs qui ne prennent pas au sérieux les signaux d'arrêt des autobus. Ils dépassent en se disant que les enfants sont déposés sur le trottoir, ce qui est illégal», a-t-il indiqué.

Le porte-parole de la SQ rappelle aux automobilistes qu'une telle infraction au Code de la route est passible d'une amende de 600 $ et de neuf points d'inaptitude.

«Il y en a à qui ça va faire mal. Surtout que les gens qui commettent ces délits n'en sont généralement pas à leur première infraction», a-t-il conclu.



PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES MAZDA 2008 NEUVES†

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS OU 80 000 KM AVEC FRANCHISE DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR



Nos compactes excitantes à conduire, des berlines sport exceptionnelles, des VUS multisegment innovateurs… tous les modèles de notre gamme plusieurs fois primée ont l'ADN d'une voiture sport. Et comme on voit des zéros partout ce printemps, c'est en plein le temps de passer à la vitesse Mazda. Alors n'hésitez pas : voyez votre concessionnaire dès aujourd'hui pour un essai routier.

L'ÉVÉNEMENT PASSEZ À LA VITESSE mazda

2008

Comptant initial	0 % financement à l'achat pour 48 mois†	0 % financement à l'achat pour 60 mois†	1,9 % financement à l'achat pour 72 mois†	2,9 % financement à l'achat pour 84 mois†
0 $	[illegible] $	281 $	247 $	221 $
1 990 $	[illegible] $	247 $	218 $	195 $

Achetez à partir de 16 895 $††

Pour une 5e année consécutive
PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Le Guide de l'auto[MC] 2008

2008

Comptant initial	0 % financement à l'achat pour 48 mois†	0 % financement à l'achat pour 60 mois†	1,9 % financement à l'achat pour 72 mois†	2,9 % financement à l'achat pour 84 mois†
0 $	432 $	346 $	305 $	273 $
1 990 $	391 $	312 $	276 $	247 $

Achetez à partir de 20 795 $††

SPORT 2008,5

Comptant initial	1,9 % financement à l'achat pour 48 mois†	2,9 % financement à l'achat pour 60 mois†	3,9 % financement à l'achat pour 72 mois†	3,9 % financement à l'achat pour 84 mois†
0 $	386 $	320 $	278 $	243 $
1 990 $	343 $	284 $	247 $	216 $

Achetez à partir de 17 895 $††

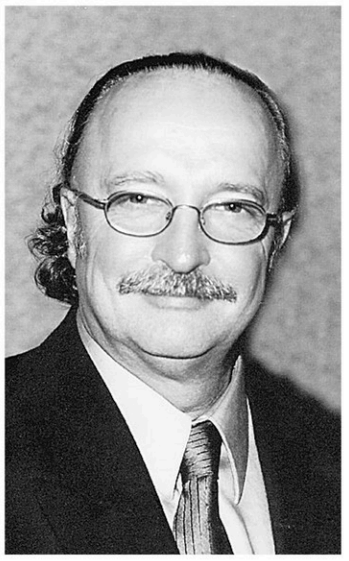
Pour une 5e année consécutive
PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Le Guide de l'auto[MC] 2008

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

† Financement à l'achat aux particuliers de 0 % jusqu'à 60 mois sur tous les modèles Mazda 2008 neufs : 0 % sur 48 mois basé sur un PDSF de 16 895 $ / 20 795 $ et 0 $ comptant initial ; les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 16 895 $ / 20 795 $ sur 48 mois. Mazda3 GT illustrée : 0 % sur 60 mois basé sur un PDSF de 16 895 $ / 20 795 $ et 1 990 $ comptant initial ; les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 16 860 $ / 20 760 $. Mazda3 Sport GT 2008 illustrée : 0 % sur 60 mois basé sur un PDSF de 17 895 $ / 20 795 $ et 0 $ / 1 990 $ comptant initial ; les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 17 895 $ / 20 795 $ et 1 990 $ comptant initial, les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 19 890 $ / 22 785 $. Mazda5 GT illustrée : 0 % sur 48 mois basé sur un PDSF de 20 016 $ / 20 795 $ et 0 $ / 1 990 $ comptant initial ; les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 20 016 $ / 20 795 $ et 1 990 $ comptant initial, les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 18 026 $ / 18 805 $. Mazda5 Sport : 1,9 % sur 48 mois basé sur un PDSF de 19 774 $ / 20 795 $ et 0 $ / 1 990 $ comptant initial ; les frais de crédit sont de 386 $ / 405 $ pour une obligation totale de 19 774 $ / 20 795 $ et 1 990 $ comptant initial, les frais de crédit sont de 343 $ / 405 $ pour une obligation totale de 17 784 $ / 18 795 $. MX-5 : 0 % sur 48 mois basé sur un PDSF de 17 895 $ / 20 795 $ et 0 $ / 1 990 $ comptant initial ; les frais de crédit sont de 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 17 895 $ / 20 795 $ et 1 990 $ comptant initial,

Nécrologie

243929 Ambiance FLEURISTE POUR TOUTES OCCASIONS 18 KING OUEST 819 562-6226



FRANCOEUR
Jean-Noël
1953 - 2008

Traversant courageusement sa dernière tempête, est décédé le 1er avril 2008, dans la chaleur et la douceur de son foyer, M. Jean-Noël Francoeur 54 ans tendre époux de Monique Tanguay et père aimant de Nadia Francoeur (François Gauthier) et Claudia Francoeur (Guyllaum Deneault).

Il laisse également dans le deuil ceux qu'il chérissait : ses petits enfants Justin Gauthier et Charles Deneault, sa mère Aline Noël (Joseph Granger), ses frères Jérome Francoeur et Jocelyn Francoeur (Lucie Claude), ses beaux-parents Jeannine et Jacques Tanguay, ses belles-soeurs et beaux-frères Lucie Tanguay, André Martel, Johanne Tanguay et Denis Labonté. Il quitte également ses neveux et nièces ainsi que de précieux amis.

Le jour de ses funérailles le 12 avril 2008 à 15 h en l'église Saint-Félix-de-Kingsey, la famille sera sur place à compter de 12 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis.

La famille tient à remercier particulièrement les Docteurs Charles Cormier et Émilie Comeau, le personnel des soins palliatifs de l'hôpital Hotel Dieu de Sherbrooke, le personnel des soins à domicile du CLSC Drummondville, le docteur AsenJo et Madame Krista Brecht de la clinique de la douleur de Montréal.En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580 rue Bowen Sud Sherbrooke J1G 2E8 ou pour la **RECHERCHE CONTRE LE CANCER** seraient grandement appréciés de la famille.

Direction funéraire et crémation
Centre funéraire J.N. Donais
445 rue Brock
Drummondville (Québec)
Tél.: 866
Info-décès: 819 477-5924
services@jndonais.com



AUDET
Jean-Eude

Au Centre de Santé de la MRC de Coaticook, le 2 avril 2008, est décédé monsieur Jean-Eude Audet, à l'âge de 75 ans époux de Flore Dupont demeurant à Coaticook. Monsieur Audet repose au:

Centre Funéraire Coopératif
région Coaticook
284, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688
Téléc.:819 849-3068



HAMEL
Alfred
(Freddy)
1929 - 2008

À Sherbrooke, le 30 mars 2008, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Alfred Hamel époux de Denise Ménard demeurant à Fleurimont. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Le service religieux sera célébré le SAMEDI 5 avril 2008 à 10 h 30 en l'église St-François-d'Assise. Il y aura par la suite incinération et les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Hamel laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Clairgéa Hamel, Yvonnette Hamel Cartier, Georges Hamel et Lucien Hamel. Il était également le frère de feu Gérard Hamel. Ses beaux-frères et belles-soeurs: Guy Ménard, Raymond Ménard, Diane Ménard, Suzanne Ménard et Pierre Ménard et leur conjoint(e). Ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, ainsi que ses amis dans le domaine de la construction au Québec, en Ontario et dans le Grand Nord, de 1947 à 1955.

Dons à la **FONDATION DU CHUS,** 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, Québec J1G 2E8.

Nadia Thibeault Coord. Générale
Pierre E. Carbonneau, président
www.cfcoaticook.com

Visites: le vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 50. Funérailles: le SAMEDI 5 avril 2008 en l'église St-Jean de l'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond.

Outre son épouse, monsieur Audet laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre (Suzie), Françoise (Jean-Luc), André (Clémence), Luc (Nicole), Guy, Louisette (René), Louise, Ghislaine et Simon. Il était également le père de feu René. Ses frères et soeurs: Jean-Baptiste (Rachel), Eugène (Réjeanne), Réal (Lorraine), Marie-Luce (Paul), Pauline (feu Fernand), Simone (Conrad), Thérèse (feu Léopold), Yolande (feu Réal), Agathe (feu François), Jacqueline (Laurier) et Marie-Rose (Olivier). Il était également le frère de feu Colombe, feu Henri (Pauline) et feu Émilia (Alfred). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Gérard (Jeanne-D'arc), Roger (Agathe), Germain (Pauline), Benoit (Paula), Réjeanne (Eugène), Monique, Claudette



MORIN
Robert
1947 - 2008

À la suite d'un long combat à la Maison Aube-Lumière, le 2 avril 2008, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Robert Morin, fils de feu Rosaire Morin et de feu Liliane Duquette, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

jeudi de 19 h à 22 h et vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que samedi de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 5 avril 2008 à 10 h 30 en l'église Basilique Cathédrale St-Michel.

Monsieur Morin laisse dans le deuil ses enfants: Jean-François (Mélanie Page), Sébastien et Mélanie (Guillaume Fournier). La mère de ses enfants Monique Lemieux. Ses 4 petits-enfants: Elia, Clara, Vincent et Juliette. Ses deux frères Pierre (Jocelyne Falcon) et Jacques. Il laisse également dans le deuil plusieurs parents et amis dont Pierre-Paul Bourassa.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel de la Maison Aube-Lumière pour l'attention et les très bons soins prodigués à monsieur Morin. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Qc J1E 2E7 seraient grandement appréciés de la famille.

(Yvan) et Céline. Ainsi que ses petits-enfants et arrières-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs autres parents et amis.



BÉLEC
Jean-Baptiste
1921 - 2008

À Châteauguay, le 3 avril 2008 à l'âge de 86 ans est décédé monsieur Jean-Baptiste Bélec, autrefois de Sherbrooke, époux de feu Mme Maureen Junker.

Il laisse dans le deuil son fils Stéphane, sa belle-soeur Georgette (feu Gérard Bélec), ses neveux et nièces, parents et amis. Il repose au complexe funéraire :

Alexandre Nicole
Complexe Funéraire Châteauguay
96, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay (450) 699-9919
www.alexandrenicole.com

Mardi 8 avril de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi de 9 h 30 à 10 h 30. Les funérailles auront lieu le MERCREDI 9 avril à 11 h en l'église St-Joachim (1, boul. d'Youville à Châteauguay).



CHAMPAGNE
Gérard
1917 - 2008

À Montréal, le 19 mars 2008, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédé monsieur Gérard Champagne. **Surnommé le <<Père de la Radio à Sherbrooke>>.**

Il laisse dans le deuil son épouse Marcelle, ses filles Claudette et Michèle, ses petits et arrière-petits enfants, ses frères Roger (Lise) et Marcel (Jeannine), son beau-frère André St-Amant, autres parents et amis.

La famille revevra les condoléances le jeudi 10 avril à compter de h à la:

La Maison Darche
Réseau Dignité
6500 Boul. Cousineau)
St-Hubert, Québec
Tél.: 450 463-1900
Téléc.: 450 463-0185

Les funérailles seront célébrées le JEUDI 10 avril à 14 h en l'église St-Hubert (5310 chemin Chambly à St-Hubert) et de là au cimetière Repos St-François-D'Assise.



CHARBONNEAU
Ozanne

Entourée de toute sa famille, au CHUS Hôtel-Dieu, le 1er avril 2008 s'est éteinte doucement madame Ozanne Charbonneau à l'âge de 74 ans, fille de feu Germaine Tremblay et de feu Olivier Charbonneau demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

le vendredi 4 avril 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles parents et amis sont invités à se présenter directement à l'église. Funérailles: le SAMEDI 5 avril 2008 à 14 h en l'église Cathédrale St-Michel.

Madame Charbonneau laisse dans le deuil ses filles: Guylaine Hébert et Dominique Hébert (Daniel Drouin). Ses petits-enfants: Isabelle Lemay, Joanie Lemay, Simon H. Drouin et Mathieu Drouin. Ses soeurs et son frère: Solange (feu Maurice Therrien), Lucille (Marcel Therrien), Hélène (feu Jean Boissonneault) et Fernand (France Daigneault). Elle laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, autres parents et plusieurs ami(e)s.

La famille désire remercier l'équipe médicale des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à mamie Ozanne; un petit clin d'oeil particulier pour l'ange Sarah, infirmière. Merci également au Dr André Munger pour son support continu. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS (SOINS PALLIATIFS DE L'HÔTEL-DIEU),**580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, Québec J1G 2E8 et / ou à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER,** 3330 rue King Ouest, bureau 130 Sherbrooke, Québec J1L 1C9 seraient grandement appréciés de la famille.

In Mémoriam

AUDET (Jean-Eude)
75 ans, Coaticook
BÉLEC (Jean-Baptiste)
86 ans, Châteauguay
BERGERON, Isabelle
88 ans, Drummondville
CHAMPAGNE (Gérard)
90 ans et 11 mois, Montréal
CHARBONNEAU (Ozanne)
74 ans, Sherbrooke
CHOQUETTE (Simonne)
85 ans et 9 mois, Sherbrooke
CONNOLLY (Michel)
71 ans, Asbestos
COUTU (Annette)
87 ans, Farnham
COUTURIER (Rose-Alba)
91 ans et 7 mois, Sherbrooke
EMOND (Jean-Louis)
84 ans, Bonsecours
FONTAINE (Françoise)
74 ans et 11 mois, Bromptonville
FRANCOEUR (Jean-Noël)
54 ans, St-Félix de Kingsey
GAGNON (Jeannette)
85 ans et 10 mois, Sherbrooke
GAGNÉ (Maria)
104 ans et 7 mois, Sherbrooke
GODDARD (Yvonnes)
100 ans et 10 mois, Sherbrooke
HAMEL (Alfred)
78 ans, Fleurimont
HIVERT (Jean)
74 ans, Cookshire
HÉBERT (Daniel)
44 ans, Sherbrooke
JOYAL (Yvan)
59 ans, Drummondville
LANGLOIS (Yves)
54 ans, Magog
MORIN (Henri)
99 ans, Magog
MORIN (Robert)
61 ans, Sherbrooke
MÉNARD (Marguerite)
86 ans, Magog
PAQUET (Roland)
88 ans, Sherbrooke
PARADIS (Marie-Paule)
86 ans, Sherbrooke
POULIN (Marguerite)
94 ans, Sherbrooke
ROUTHIER (François)
52 ans, Sherbrooke
SAMSON (Lucienne)
87 ans et 7 mois, Sherbrooke
UGHELGI (Stephan)
64 ans, weedon

403 PRIÈRES

MÈRE TERESA

Dites 9 fois " Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.

D.L.

Nécrologie

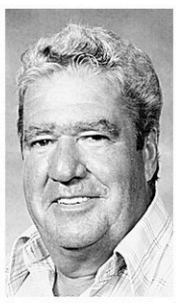


CHOQUETTE
Simonne
(Morin)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 2 avril 2008 est décédée madame Simonne Morin Choquette à l'âge de 85 ans et 9 mois, fille de feu Edouard Morin et de feu Antoinette Lacroix demeurant à Sherbrooke, autrefois de Rougemont.
La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

le vendredi 4 avril 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 10 h à 13 h. Funérailles le SAMEDI 5 avril 2008 à 13 h 30 en l'église St-François-d'Assise. L'inhumation suivra au cimetière St-Michel à une date ultérieure.
Madame Morin Choquette laisse dans le deuil ses enfants: Réjean et Brigitte Choquette. Ses petits-enfants: Marie-Christine (Alex), Bianca (Jean-Luc) ainsi que son arrière-petite-fille Emmy. Ses frères et sa soeur: Hervé (Yvette Ruel), Jeannine Morin O.S.U., l'Abbé Raymond-Marie Morin. Ses neveux et nièces: Manon, Johanne, Renaud, Charlaine (Alain), Bruno (Marie-Claude) ainsi que ses cousins, cousines et autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel des 5e et 6e étage du CHUS Hôtel-Dieu ainsi que les bénévoles de la Rose des Vents pour l'attention et les bons soins prodigués à madame Morin. En guise de sympathie, des dons à **LAROSE DES VENTS DE L'ESTRIE,** 234 rue Dufferin, bureau 102, Sherbrooke, Québec J1H 4M2 seraient grandement appréciés de la famille.



CONNOLLY
Michel

Au CSSS des Sources, Asbestos, le 1er avril 2008 est décédé monsieur Michel Connolly, à l'âge de 71 ans, époux de Jeannine Potvin, demeurant à Asbestos. Monsieur Connolly repose à la:

Résidence funéraire
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113
Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette,
prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir.
thanatopractrice
Affilliée à la C.T.Q.

La famille recevra les condoléances des parents et amis à compter de 10 h le SAMEDI 5 avril 2008. La cérémonie d'adieu suivra à 14 h au salon funéraire. Il y aura crémation. Les cendres seront déposées au Columbarium Fréchette et Desrochers à une date ultérieure.
Outre son épouse, monsieur Connolly laisse dans le deuil son fils: Pierre. Ses frères et soeurs: Rita Connolly (feu Renald Béland), William Connolly (Stella Scrosati), Hervé Connolly, Floré Connolly, Bertrand Connolly. Il était le frère de feu Walter et feu Georges Connolly. Ses beaux-frères et belles-soeurs: Germaine Potvin (Jean-Marc Gendron), Pauline Potvin (Dominique Lacerte), Pierrette Potvin (Henri Deacon), Hélène Potvin (André Vachon), Bruno Potvin (Monique Potvin), Raoul Beaudoin (feu Lise Potvin). De même que plusieurs autres parents et amis.



COUTU
Annette
(Laliberté)
1920 - 2008

Paisiblement, au Foyer Farnham, le mercredi 2 avril 2008, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Annette Laliberté, épouse bien aimée de feu monsieur Théodore Coutu.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Micheline (Stanley), Bruno (Joan), et Jeanne. Elle était aussi la mère de feu Marthe (Guy). Ses 7 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants, son frère et 3 soeurs, ses belles-soeurs et beaux-frères, nombreux autres parents et ami(e)s.
Madame Coutu repose à la:

Maison Funéraire
Désourdy Wilson
4 Vale Perkins
Mansonville Qc J0E 1X0
Tél.: 450-292-3204
Télec.: 450-263-9557
info@desourdywilson.com
Réseau Dignité

Les heures de visite seront le dimanche 6 avril 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, et le LUNDI 7 avril 2008 de 9 h à 10 h 30. Les funérailles auront lieu à 11 h en l'église St-Cajetan de Mansonville.
La famille désire remercier le personnel du Foyer Farnham pour l'attention et les bons soins prodigués.



COUTURIER
Rose-Alba
(St-Onge)

À IUGS Pavillon St-Vincent, le 29 mars 2008, est décédée madame Rose-Alba St-Onge Couturier, à l'âge de 91 ans et 7 mois, épouse en premières noces de feu Rosaire Maheux et en secondes noces de feu Ronaldo Couturier demeurant à Sherbrooke.
La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie(Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 348-3777
info@coopfuneraire.com

le vendredi 4 avril 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h à 13 h 30. Funérailles: le SAMEDI 5 avril 2008 à 14 h en l'église Sainte-Praxède de Bromptonville. L'inhumation suivra au cimetière St-Philippe de Windsor.
Madame St-Onge Couturier laisse dans le deuil ses enfants les Maheux: Rosaire, Réjeane, Orise, Yolande, Thérèse, Gérard, Jacques et Lucie ainsi que leur conjoint(e). Elle était aussi la mère de feu Claire et de feu Jean. Ses enfants les Couturier: Donald, Solange, Réal, René, Magelle, Marguerite, Noëlla, Gilles, Marielle, France, Édith et Anne ainsi que leur conjoint(e). Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-petits enfants. Ses soeurs et son frère: Sr Thérèse, C.N.D., Orise et Albert. Elle laisse également dans le deuil beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon St-Vincent pour les bons soins prodigués à leur mère.



EMOND
Jean-Louis
1923 - 2008

Entouré des siens, au CHUS-Hôpital Fleurimont, le 2 avril 2008, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Jean-Louis Emond, époux de Armande Fafard, demeurant à Bonsecours.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium de Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie mardi, jour des funérailles, à compter de 10 h à l'église. Sous la direction de

Les Résidences
Funéraires Bessette
1112, St-Joseph
Valcourt
Tél. : 450 532-2200 ou
1 888 730-6666
Téléc. : 450 777-4393
www.famillebessette.com
affiliée à la C.T.Q.

Les funérailles auront lieu le MARDI 8 avril 2008 à 11 h en l'église Notre-Dame de Bonsecours. L'inhumation au cimetière de Bonsecours aura lieu à une date ultérieure.
Outre son épouse, Armande, il laisse dans le deuil ses enfants :Odilon, Jean-Guy (Aline Thibault), Serge (Louisette Pothier), Monique (Andrée Côté); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants; ses soeurs : Fabiola, Micheline; ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier la Dre Nicole Bouchard, pneumologue, ainsi que le personnel du 6ième étage du CHUS-Hôpital Fleurimont pour les bons soins prodigués à M. Emond. En guise de sympathie, un don à la **FONDATION DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE** serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à l'église.



FONTAINE
Françoise
(Dionne)

À son domicile, subitement le 2 avril 2008, est décédée madame Françoise Dionne Fontaine, à l'âge de 74 ans et 11 mois épouse de Jean-Robert Fontaine, demeurant à Bromptonville. À la demande de la défunte, il n'y aura pas d'exposition. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Jour des funérailles, de 10 h à 11 h à l'église. Funérailles le LUNDI 7 avril 2008 à 11 h en l'église Ste-Praxède de Bromptonville.
Madame Dionne Fontaine laisse dans le deuil son tendre amour Robert Fontaine. Ses enfants: Marie-Josée (Sylvain), Martine (Gilles) et Robert jr, ainsi que ses petits-fils: Alexandre et Maxime Ruel. Ses soeurs: Noëlla, Rita, Pauline, Magella (feu Claude Lemay, Madeleine. Ses frères: Sylvio (Annette Beaudoin), Gaston (Pierrette Boucher), Marcel (feu Ginette Delafontaine). Sa belle-soeur: Alice Bédard (feu Maurice Dionne), feu Paul André (feu Solange Gravel) ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis.
En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC,** 2630 rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke, Québec J1J 2H1 seraient grandement appréciés de la famille.



GAGNÉ
Maria
(Roy)
1903 - 2008

À Sherbrooke, le 2 avril 2008 à lâge de 104 ans et 7 mois, est décédée madame Maria Roy, épouse de feu Alcide Gagné, demeurant à Sherbrooke. Sous la direction de la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Les heures d'exposition, la date et l'heure des funérailles vous seront transmis dans une prochaine parution.
Madame Roy laisse dans le deuil ses enfants: Fernand (Monique Dubreuil), Françoise (feu Philippe Pressé), Gaétan (Denise Boivin), Normand (Pauline Payette). Elle était aussi la mère de feu Jean-Guy, et de feu Lucille. Ainsi que ses nombreux petits-enfants et arrière-petits enfants. Sa demi-soeur Germaine Turcotte, ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon Youville de l'IUGS pour les bons soins prodigués à madame Roy Gagné. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION INST. UNIVERSITAIRE GÉRIATRIE,** 375, rue Argyll, Sherbrooke, Québec seraient grandement appréciés par la famille.

Suite en page suivante



GAGNON
Jeannette
(Blouin)

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 29 mars 2008 est décédée madame Jeannette Blouin Gagnon, à l'âge de 85 ans et 10 mois, épouse de feu Benoit Gagnon demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

le SAMEDI 5 avril 2008 de 14 h à 15 h suivi d'une cérémonie à la chapelle du Complexe à 15 h.
Madame Blouin Gagnon laisse dans le deuil son fils Denis (Louise). Ses petits-enfants: Alain, Sylvain (Josée). Ses arrière-petits-enfants: Mathieu, Jessie. Ses frères et soeurs: Rita (feu Georges), Noël (Jacqueline), Émile (feu Rose). Ses belles-soeurs: Gaétane (Lionel), Èmere (feu Irenée), Huguette (Claude), Pierrette (Jean-Denis), Lise (feu Gilles), Marie (feu Léo). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.
En guise de sympathie, dons à la

Remerciements



Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. HENRI-LOUIS CÔTÉ

survenu le 7 février 2008

Ses enfants, René, Raymond, Gisèle, Guylaine, Richard ainsi que leur conjoint(e).

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



251183



Nécrologie

MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec J1E 2E7 seraient grandement appréciés de la famille.

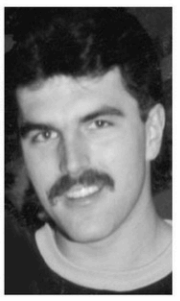


GODDARD
Yvonne

À la Résidence Foyer St-Joseph, le 25 mars 2008, à l'âge de 100 ans et 10 mois, est décédée Mme Yvonne Goddard, épouse de feu Michel Garon.

Il y aura service et mise en terre au mois de mai.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Fabiola Goddard (feu Welle Lane); ses enfants: Guy-Gilles (Monique Bergeron), Monique (Réal Duquette), Charlène (Egide Lambert), Jean-Guy (Agathe Doyon). Ses petits-enfants: Raymond (Pierrette Casavant), Pierre (Lucie Blouin), Mario, Yves (Claude Genest), Louise-Danielle, Diane (Denis Pépin), Martine (Vincent Trifiro), Marie-Eve, Karine, Anouck, André, Michelle et ses arrière-petits-enfants.



HÉBERT
Daniel
1963 - 2008

À Sherbrooke, le 30 mars 2008, à l'âge de 44 ans, est décédé monsieur Daniel Hébert fils de feu Bernard Hébert et de feu Madeleine Lafaille demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera en présence des cendres à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

le mercredi 9 avril 2008 de 18 h jusqu'à 20 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le MERCREDI 9 avril 2008 à 20 h à la Résidence funéraire Steve L. Elkas. Les cendres seront ensuite déposées au cimetière de Coaticook à une date ultérieure.

Monsieur Hébert laisse dans le deuil son frère Serge (Claire). Sa soeur Louise (Yvon). Son filleul Vincent. Sa nièce Nancy Hébert (Eric). Son neveu Jean-David Hébert. Ainsi que ses oncles, tantes, autres parents et amis.



HIVERT
Jean

Au CHUS Fleurimont, le 2 avril 2008 est décédé monsieur Jean Hivert, époux de Pauline Bolduc demeurant à Cookshire. Monsieur Hivert repose à la:

Résidence funéraire Cass
50 rue Craig
Cookshire (Québec)
Tél.: 819 564-1750
www.salonscass.ca
Robert Redden, directeur
Caroline Beauregard directeur

Heures de visite: le vendredi 4 avril 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le SAMEDI 5 avril à 14 h en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière St-Camille à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Hivert laisse dans le deuil ses trois filles: Michelle (François Arnold), Christine (Normand Quirion) et Nathalie (Denis Toulouse). Ses petits-enfants: Isabelle (Mario Désorcy), Alexandre (Caroline Loiselle), Kim, Catherine (Junior Belleville), Valérie, Alexandra (Vincent Jalbert), Marc-Antoine, Jean-François et Guillaume. Ses petits soleils: Tommy, Mathieu et Caleb. Ses frères et soeurs: Jacqueline (Didier Philippon), Marie-Pierre (Roger Bolduc), Jacques (Ginette Allaire), Geneviève (Michel Rouleau) et Étienne (Suzanne Cantin). Il était aussi le frère de feu Jean-Paul (Lise Roy). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Roger Bolduc (Marie-Pierre Hivert), Guy Bolduc (Rachel Lecours). Il était aussi le beau-frère de feu Claudette Bolduc (feu Ronald Veilleux).

La famille tient à remercier ses médecins: Dr Jean Boislard, Dr Sarto Côté, et Dr Martin Plaisance ainsi que l'équipe de l'unité de néphrologie et de l'unité de cardiologie du CHUS. En guise de sympathie, des dons à **LA FONDATION DU CHUS (AUX SOINS DE L'UNITÉ DE NÉPHROLOGIE ET DE L'UNITÉ DE CARDIOLOGIE),** au 580 rue Bowen Sud à Sherbrooke, Qc J1G 2E8 seraient grandement appréciés de la famille.



JOYAL
Yvan
1948 - 2008

À Drummondville, subitement le 3 avril 2008, est décédé à l'âge de 59 ans monsieur Yvan Joyal, époux de dame Lucette Turcotte, fils de feu Gérard Joyal et de feu Jeanne D'Arc Dubois, demeurant à Drummondville. MonsieurJoyal repose au:

Centre Funéraire
Yves Houle
130 rue Lindsay
Drummondville.
Tél: 1-800-561-2881

info-décès 1-800-405-4777
télec: 1-819-477-4289

Heures d'accueil: le dimanche 6 avril de 14 h. à 17 h. et de 19 h. à 22 h. lundi à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le LUNDI 7 avril à 16 h. En l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au crématorium Yves Houle.

Outre son épouse dame Lucette Turcotte Joyal, monsieur Joyal laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie (Dany Duquette), Mathieu (Caroline Babin), Dominique (David Thibault). Ses petits-enfants: Thomas, Alexis, Elyse. Ses frères: Pierre (Jocelyne Cardinal), Alain (Sylvie Tétreault), Eddy (Line Lauzière), Mario. Ses beaux-parents: M. Mme Henri-Paul Turcotte (Thérèse Proulx). Ses beaux-frères, belles-soeurs:Raymond Turcotte (Sylvie Jutras), Jean Turcotte (Myriam Cloutier), Daniel Turcotte. Ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis(es). Des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR** ou à la **FONDATION SAINTE-CROIX** seraient appréciés.

Messe 1er anniversaire



à la douce mémoire de
ALICE PERREAULT-MONGEAU
décédé(e) le 8 avril 2007

Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra sïenfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe sera célébrée, le dimanche 6 avril, à 11 h, en l'église St-Joseph.

Sa fille, Monique; son arrière-petit-fils, Dominique (Mélissa) et ses arrière-arrière-petites-filles.

Parents et amis sont invités à y assister.

250231

Messe 1er Anniversaire



À la douce mémoire de

MARCEL GADBOIS
décédé le 30 mars 2007

Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe sera célébrée, le dimanche 6 avril 2008, à 10 h 30, en l'église Précieux Sang.

Son épouse, Claude Gadbois; ses trois filles, Isabelle, Geneviève et Véronique et leur conjoint, ainsi que ses petits-enfants.

Parents et amis sont invités à y assister.

248240

REMERCIEMENTS

« J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. »



Nous remercions Bien sincèrement toutes les personnes qui, par offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathie, visites au salon ou assistance aux funérailles, nous ont témoigné de la sympathie. Nous vous prions d'accepter nos sentiments de gratitude lors du décès de

MME JEANNINE (CADORETTE) BOLDUC
survenu le 20 février 2008
à l'age de 79 ans

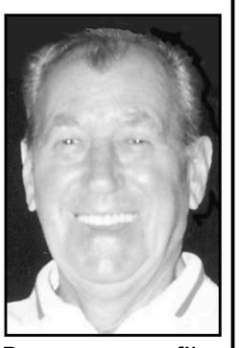
Son époux, Rémi; ses enfants, (feu Jean-Jacques), Louis (Elaine), Claude (Josée); petits-enfants, Arianne, Edith, Sandra, Valéry, Mélanie.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

251797

5e ANNIVERSAIRE

à la douce mémoire de
CHARLES DELORME
décédé le 5 avril 2003

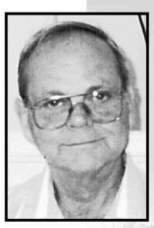


« Demain et toujours, le souvenir d'un être trop tôt disparu restera gravé dans les coeurs et les yeux reverront sans pleurer la douce image du passé ».

Son épouse, Coula «Peggy», son fils, Michel (Nancy).

Parents et amis sont invités à y assister.

Remerciements



Nous désirons exprimer toute notre reconnaissance à ceux et celles qui nous ont offert soutien et réconfort, lors du décès de

M. MARCEL VIENS
survenu le 6 mars 2008

Votre présence ainsi que vos marques de sympathie et de réconfort ont été grandement appréciés et nous vous en remercions. Que chacun considère ces remerciements comme personnels.

Son épouse, Monique et ses enfants, Johanne, Daniel, Mario, France et Robert.

251181

Remerciements



Christine Quénec'hdu
1962 - 2008

Vous avez été nombreux à vous associer à notre peine lors du décès de

Christine Quénec'hdu
survenu le 24 mars 2008

Merci pour votre présence, vos paroles d'encouragement et vos attentions.

Nous avons été profondément touchés par ces témoignages d'amitié et de solidarité.

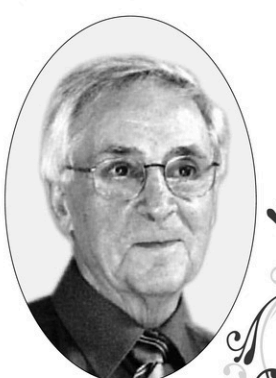
De toute sa famille et ses proches.

250232

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont compati avec nous lors du décès de monsieur

RÉAL HOUDE
survenu le 3 mars 2008



Par un geste personnel, vous avez eu la délicatesse de nous témoigner la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et regrettons de n'avoir pu partager davantage avec chacun d'entre vous.

Nous tenons à vous dire combien furent importants pour nous votre compassion et votre soutien en ces jours de chagrin.

Son épouse Laurette
Ses enfants Lucie, Jacinthe, François et Marie
Conjoint(e) et petits-enfants

250234

En mémoire de



CHARLES DUBREUIL

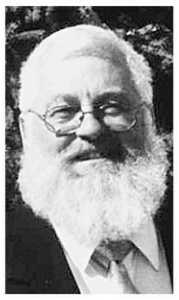
« C'est le 5 avril 2007 que le cancer t'as emporté : tu nous manques tellement. Nous te gardons vivant dans nos coeurs et tu nous accompagnes à tous moments : merci de veiller sur nous ».

Ta conjointe Jocelyne et ses enfants, tes enfants Annie et Mario, ainsi que tes petits-enfants.

(Pour ceux qui désirent se recueillir, la Coopérative funéraire de l'Estrie organise une messe commémorative pour les gens qui ont perdu un être cher en 2007.
Ce sera, le 13 avril prochain, à 13 h, église St-Jean-Baptiste, 280, rue du Conseil, Sherbrooke.)

251186

Nécrologie



LANGLOIS
Yves

À Sherbrooke, le 2 avril 2008 est décédé monsieur Yves Langlois à l'âge de 54 ans, époux de Hélène Allard demeurant à Magog. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

le vendredi 4 avril 2008 de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles auront lieu le SAMEDI 5 avril 2008 à 11 h à l'église St-Jean-Bosco.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Éric (Nathalie), Caroline (Jean). Ses petits-enfants: Nicolas, Janika, Tommy, Xavier. Sa mère : Florida Brulotte. Sa belle-mère: Simone Allard. Ses frères et soeurs: Claude (Diane), Jean (Cécile), Diane (Réjean), Louis, Louise, Eugène (Brigitte). Beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.



MÉNARD
Marguerite
(Lacasse)

À Sherbrooke, le 3 avril 2008, est décédée madame Marguerite Lacasse à l'âge de 86 ans, épouse de feu Paul-Emile Ménard demeurant à Magog. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

le dimanche 6 avril 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles auront lieu le LUNDI 7 avril 2008 à 11 h à l'église St-Patrice. Inhumation au cimetière St-Patrice.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Réjean Cayer), Hélène (René Gaudreau), Claude, Pierrette (Réjean Grenier), Francine (Yvan Lacroix), France (Michel Brousseau), Donald (Sylvie Fournier), Line (Jacquelin Chouinard), Sylvie (Gilles Marineau). Ses petits-enfants et leur conjoint(e). Ses arrière petits-enfants. Sa soeur: Irène Lacasse Dumas. Neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à **l'HÔPITAL LA PROVIDENCE,** 50 St-Patrice Est, Magog, JIX 3X3 et ou au **CHUS FLEURIMONT**, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke J1G 2E8



MORIN
Henri

À Magog, le 4 avril 2008 est décédé monsieur Henri Morin à l'âge de 99 ans, époux de feu Eugénie Vidal demeurant à Magog. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le SAMEDI 12 avril à 10 h à l'église St-Patrice.

Monsieur Morin laisse dans le deuil ses enfants: Denis (Adèle Lamothe), Anne-Marie, Jean (Hélène Audet). Il était aussi le père de feu Luc (Pierrette Bélanger). Ses petits-enfants: Johanne, Sylvie, Daniel, Geneviève, Michel, Marie-Claude, Bruno, Karine, Julie, et leur conjoint(e). Il était aussi le grand-père de feu Charles. 9 arrière-petits-enfants. Neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie la famille apprécierait des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER,** 3330 King Ouest, Bureau 130, Sherbrooke J1L 1C9.



PAQUET
Roland

À la Maison Aube-Lumière, le 2 avril 2008 est décédé monsieur Roland Paquet, à l'âge de 88 ans, époux de feu Rollande Labonté, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Windsor. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue
Windsor (Québec)
M. Claude Roy, directeur général
M. Lionel Turgeon, directeur
Tél.: 819 845-3992
Téléc.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h le jour des funérailles afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le SAMEDI 12 avril 2008 à 11 h en l'église Saint-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière St-Philippe de Windsor.

Monsieur Roland Paquet laisse dans le deuil sa fille Suzanne (Raynald Roy). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Labonté. Son amie madame Cécile Chouinard, ses filleul(e)s, neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison Aube-Lumière ainsi que celui du CHUS Hôpital Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Roland Paquet. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE,** 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec J1E 2E7 ou à la **FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE,** 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, Québec, J1G 2E8 seraient grandement appréciés de la famille.

10e ANNIVERSAIRE

LIVIANNA LEBRUN
1924 à 1998



Déjà 10 ans. Pour nous, c'est comme si tu nous avais quittés hier pour un monde d'amour et de paix.

Ce repos là, tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimions, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton rire sont gravés à jamais dans nos coeurs.

Chaque jour tu occupes une place de choix dans nos coeurs. Avec regret, celui de ne pas t'avoir dit assez souvent « Maman, je t'aime ».

Nous te demandons de continuer à veiller sur nous, de là-haut, tout comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Tes enfants, Marcel, Lise, Denise, André, Luc, Sylvie; les conjoints(es); tes petits-enfants et arrière-petits-enfants.

251792

Remerciements





« Mourir est bien peu de chose quand on continue à vivre dans le coeur des autres. »

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

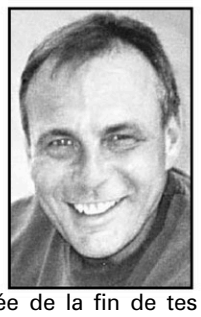
IRÈNE LEMELIN-LACOURSE
survenu le 15 mars 2008

Sa nièce, Madeleine Jeanson-Lacharité; ses frères et soeurs, Roland, Jean-Paul, Anita, Marguerite et leur conjoint(e).

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

250230

1er ANNIVERSAIRE



À la mémoire de

Jacques Couture

décédé le 10 avril 2007

Il y a déjà un an le 10 avril 2007 que tu fermais doucement les yeux. Malgré notre déchirement, notre grande douleur s'est alors faite discrète comme tu nous l'avais demandé. Seule la pensée de la fin de tes souffrances et ton grand courage nous a aidés à surmonter le vide causé par ton départ. Que de fois nous aimerions te faire part de nos joies, de nos projets pour la maison... mais, malgré tout on sait que tu jettes souvent un coup d'oeil! Continue d'être notre ange gardien. Ton nom restera gravé dans nos coeurs pour toujours... On t'aime fort.



Michèle, Samuel, Catherine et Sophie

250222

Messe 10e anniversaire



À la douce mémoire de

Antoinette Thibault

décédée le 5 avril 1998

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée le dimanche 11 mai 2008 à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Parents et amis sont invités à y assister.

250233

MESSE 10e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de

JACQUELINE OUELLETTE LACASSE

décédée le 7 avril 1998



« Demain et toujours, le souvenir de son sourire à jamais disparu restera gravé dans nos coeurs. Nos yeux reverront sans pleurer la douce image du passé ».

Une messe anniversaire pour le repos de son âme sera célébrée le samedi 5 avril 2008 à 16 h, en l'église St-Antoine de Lennoxville.

Son époux Roger et la famille.

Parents et amis sont invités à y assister.

248245

Remerciements



À l'occasion du décès de

Rosilda Joyal-Harvey

survenu le 16 février 2008

Nous remercions les parents et les nombreux amis qui ont témoigné leur sympathie soit par leur présence, les lectures aux funérailles, les offrandes de messes et les dons.

Ses enfants, Roland (Aline), Pauline ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

248246

Suite en page suivante

Nécrologie

PARADIS
Marie-Paule
(Dubé)

Au Centre d'hébergement Argyll du CSSS-IUGS, LE 3 avril 2008 est décédée madame Marie-Paule Dubé Paradis à l'âge de 86 ans, épouse de feu Joseph Napoléon Paradis demeurant à Sherbrooke. Les arrangements funéraires ont été confiés à la:

Maison funéraire
des Cantons
951 du Haut Bois
Rock-Forest, Qc
www.salonscass.ca
Tél.: 819 564-9888
Caroline Beauregard Dir.
Robert Redden Dir.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le JEUDI 10 avril 2008 à 11 h 15 au Sanctuaire de Beauvoir. Inhumation au cimetière à une date ultérieure.
Madame Dubé Paradis laisse dans le deuil son fils Gaston (Lyne Fortin), ses petits-fils: Guillaume Paradis et Hugues Paradis, ainsi que d'autres parents et amis.



POULIN
Marguerite
1913 - 2008

À Sherbrooke, le 31 mars 2008, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Marguerite Poulin, demeurant à Sherbrooke.La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

SAMEDI le 5 avril 2008 à compter de 8 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le même jour à 9 h 30 à la Résidence Funéraire Steve L.Elkas suivie de l'inhumation au cimetière St-Michel.
Mme Marguerite Poulin laisse dans le deuil: ses frères et soeurs: Alice (feu Gérard Dostie), Eddy (Monique Dussault), Irma (feu Gabriel Boisvert), Yvon (Marguerite Labbé) et Denise (Florian Fontaine). Elle était également la soeur de feu André (feu Gaby Blouin), feu Gisèle (George Savard), feu Lucille (feu Jean-Paul Beaupré), feu Laurette (feu Jean-Marie Boisvert) ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.
La famille désire remercier tout le personnel du Pavillon Argyll pour les bons soins prodigués à Mme Poulin.
Dons à la **FONDATION INST. UNIVERSITAIRE GÉRIATRIE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke, Qc J1J 3H5



ROUTHIER
François

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 18 mars 2008, est décédé monsieur François Routhier, à l'âge de 52 ans, fils adoptif de feu Édouard Routhier et de feu Simone Cousineau demeurant à Sherbrooke, autrefois de Calgary. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Une cérémonie d'adieu dans l'intimité a déjà eu lieu.
Monsieur Routhier laisse dans le deuil son frère: Claude. Ses soeurs: Huguette (feu Roch Létourneau) et Lise (Hervé Grenier). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.
La famille tient à remercier le département d'oncologie du CHUS Fleurimont dont le Dr Masse et Annie De La Sablonnière ainsi que tout le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à monsieur Routhier. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, Québec J1G 2E8 seraient grandement appréciés de la famille.

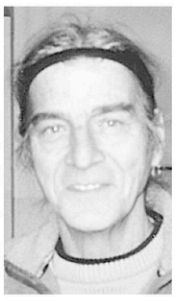


SAMSON
Lucienne
(Lefebvre)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 3 avril 2008, est décédée madame Lucienne Lefebvre Samson à l'âge de 87 ans et 7 mois, épouse de feu Lévis Samson demeurant à Sherbrooke. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le SAMEDI 12 avril 2008 à 10 h 30 en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc. L'inhumation des cendres suivra au cimetière St-Michel.
Madame Lefebvre Samson laisse dans le deuil sa fille Ginette. La conjointe de son fils Claire Des Rosiers (feu André). Elle était aussi la mère de feu Lise (feu Marcel). Ses petits-enfants: Lyne (Jocelyn Pearson), Yves (Cindie Gauthier), Josée (Jean-Guy Roy), Nathalie (Stéphane Simoneau), Éric (Isabelle Meunier), Julie (Jean-Michel Leclair), Joëlle, Martin et ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Mélinda, Isabelle, Alexandra, Roxanne et Nadeige. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis. Elle était aussi la soeur de plusieurs frères et soeurs décédés.
La famille tient à remercier tout particulièrement le Dr François Lord et également tout le personnel de la Résidence Terrasse Belle-Vue pour l'attention et les bons soins prodigués à madame Lefebvre Samson. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER,** 3330 rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Québec J1L 1C9 seraient grandement appréciés de la famille.



UGHELGI
Stephan
1943 - 2008

À Weedon, le 28 mars 2008, à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Stephan Ughelgi, demeurant à Weedon. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées au:

Crématorium
Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Le service religieux sera célébré le SAMEDI 5 avril 2008 à 11 h en l'église St-Janvier de Weedon. Les cendres seront déposées au cimetière de Weedon à une date ultérieure.
Stephan laisse dans le deuil Cécile et Falconio Tardif qui ont été près de lui pendant 52 ans, ainsi que de nombreux amis.

1er Anniversaire

à la douce mémoire de
LOUISE LESSARD
décédée le 3 avril 2007

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ.



Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Merci pour tout l'amour que tu nous as donné. Nous ne t'oublierons jamais et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Ton conjoint, Paul et tes enfants, Geneviève, Odile, Rose et Samuel.

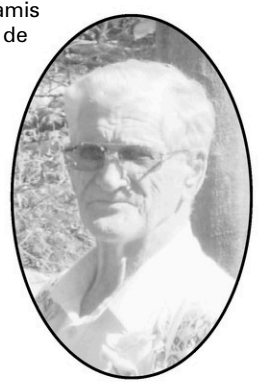
249008

Remerciements

« Qu'il puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'il a semé ici-bas ».

Notre merci sincère à tous les parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de

AIMÉ GINGRAS
survenu le 23 mars 2008



Nous avons été très sensibles à votre soutien de quelque manière que ce soit, par votre présence et vos offrandes de messes.

Les enfants des familles
Gingras et Bergeron,
les petits-enfants et
arrière-petits-enfants.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

251184

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

à la douce mémoire de
RENÉE CHARLAND
décédée le 6 avril 2007



Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée, le dimanche 6 avril 2008, à 11 h, en l'église de Ste-Catherine-de-Hatley.

Ses enfants, Sylvain, Caroline et Gaétan.

Parents et amis sont invités à y assister.

251790

1er ANNIVERSAIRE

Le moment présent...
Profitez du moment présent de votre vie,
De la minute qui passe, de l'instant,
Car ce moment ne reviendra jamais.



L'avenir, on ne le sait pas, peut être meilleur
ou pire, mais maintenant,
Aujourd'hui vous êtes là.

Regardez la vie autour de vous,
Une fleur qui s'ouvre,
Un sourire, une main qui se tend;
Ecoutez les sons du moment,
Respirez le parfum de la vie
Et buvez-en l'enchantement

Faites-le maintenant
Pas demain, pas plus tard, car ce précieux instant
Jamais ne revient...

SHIRLEY ROLFE DAVID
décédée le 18 avril 2007

Une messe sera célébrée pour toi, le samedi 12 avril 2008, à 16 h, en l'église Notre-Dame-de-Liesse, à Deauville.

Ta soeur, Nancy; neveu et nièce, Daniel et Nathalie; leur conjoint, conjointe ainsi que Anthony.

251799

Messe 10e anniversaire

à la douce mémoire de
JEAN-LOUIS GUAY
décédé le 12 février 1998



Il y a maintenant 10 ans, tu terminais ton voyage sur cette terre.

Les mots ne peuvent suffire pour exprimer la douleur et le chagrin immense que nous avons alors éprouvés. Tu connais encore notre peine; puisses-tu nous aider à retrouver la paix.

Même si le temps s'écoule, il n'effacera jamais en nos coeurs les merveilleuses années que nous avons vécues ensemble et tout l'amour que nous avons partagé.

Nous pensons fréquemment à toi, tout en étant persuadés que tu gardes toujours un oeil bienveillant sur nous. Continue d'être notre ange gardien!

Avec tout notre amour,

Ton épouse, Alice; tes enfants, Johanne, Jean-Pierre et Josée XX

Une messe anniversaire sera célébrée, en l'église du Sanctuaire de Beauvoir, le dimanche 6 avril 2008 à 10 h.

Parents et amis sont invités à y assister.

251185

Une gardienne dépravée écope deux ans de prison

RICHARD HÉNAULT

QUÉBEC — Surtout en raison du caractère particulièrement répugnant de l'acte de bestialité commis par Carole Fleury à l'endroit d'une fillette, la femme de 56 ans a été condamnée hier à deux ans de pénitencier.

En novembre, la quinquagénaire avait aussi été déclarée coupable d'avoir eu des contacts sexuels avec la fillette âgée de cinq à dix ans, entre 1989 et 1994, et de corruption de cette enfant. Les contacts sexuels ont consisté en de nombreuses séances de masturbation et en une dizaine d'actes de cunnilingus.

Lors de l'acte de bestialité, Carole Fleury a fait lécher les organes génitaux de l'enfant par le chien de la maison. Pour son dernier délit, elle a visionné un film érotique en compagnie de la fillette, après quoi elle l'a masturbée.

Pourtant, de rappeler le juge Michel Babin, la victime considérait l'accusée un peu comme sa mère puisqu'elle la gardait souvent. Ses gestes ont malheureusement laissé des séquelles, qui se sont entre autres manifestées par une tentative de suicide de la jeune femme, il y a quelques années. Selon le juge, les actes de Carole Fleury y ont lourdement contribué.

D'ailleurs, le magistrat a considéré comme particulièrement aggravant le lien d'autorité qu'avait envers l'enfant la femme n'ayant jusque-là aucun antécédent judiciaire. Elle n'a manifesté aucun remords pour ses crimes et elle a même inscrit en appel le verdict de culpabilité rendu contre elle.

La procureure de la Couronne, Me Valérie Lahaie, avait demandé qu'une peine de deux à quatre ans de pénitencier soit infligée à Carole Fleury alors que l'avocat de celle-ci, Me Richard-Philippe Guay, estimait qu'une peine avec sursis de 12 à 18 mois aurait suffi. En prononçant sa sentence, le juge Babin a quant à lui souligné l'importance de dénoncer vigoureusement ce genre de crime.

En plus de la peine d'emprisonnement, il a imposé une probation de deux ans à l'accusée, période au cours de laquelle il lui sera interdit de se trouver seule avec un enfant. Elle s'est en outre vue interdire de posséder des armes durant 10 ans et elle a dû se soumettre à un prélèvement d'échantillons de substances corporelles pour analyse génétique. Enfin, elle devra se conformer à la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels. *(Le Soleil)*



LE NOUVELLISTE

À force de travail, les cinq remorqueurs appelés en renfort ont réussi à tirer le MSC Sabrina des fonds vaseux du Saint-Laurent, vers 12 h 40 hier.

Et vogue le MSC Sabrina!

Un cargo échoué depuis 18 jours à Trois-Rivières reprend le large

ÉRIC LALLIER

TROIS-RIVIÈRES — Les sceptiques ont finalement été confondus. Après de nombreuses tentatives de renflouement, toujours demeurées sans succès, c'est maintenant chose faite: le MSC Sabrina a été libéré de sa fâcheuse position, vers 12 h 40 hier.

Le navire, qui était échoué depuis le 8 mars devant le port de Trois-Rivières, devait d'ailleurs prendre le large à destination de Montréal, à 5 h ce matin. Ainsi, il pourra y décharger sa cargaison, attendue depuis tout près d'un mois par les différents clients de l'entreprise de transport naval, basée à Genève en Suisse.

C'est donc dire que l'opération de renflouement a pu être menée à terme, même si les appréhensions contraires étaient toujours évoquées, hier matin. Après toutes les démarches infructueuses, plusieurs craignaient que le Sabrina résiste, une fois de plus.

Mais à la ligne d'arrivée, les cinq remorqueurs appelés en renfort ont eu gain de cause sur les fonds vaseux du Saint-Laurent.

En effet, toute la matinée, les embarcations ont bourdonné autour du cargo panaméen, devant le regard de dizaines de curieux rassemblés pour ce moment de vérité. Puis, à force de travail, certains mouvements ont été perçus, ce qui pavait la voie vers la réussite de l'opération, aussi délicate soit-elle.

Cinq remorqueurs appelés en renfort ont eu gain de cause sur les fonds vaseux du Saint-Laurent.

«Tout s'est passé comme prévu et on a finalement atteint le niveau de l'eau que l'on souhaitait. On avait déjà eu de bons signes, puisque le bateau a bougé une première fois vers 10 h. Puis, à 12 h 40 précisément, il a été complètement dégagé», explique la directrice des communications pour Transports Canada, Mary-Anick Côté.

Les conditions gagnantes étaient donc au rendez-vous, compte tenu des 8000 tonnes de marchandise en moins sur le navire, résultat d'un imposant délestage, et de la présence de la marée haute, qui portait le niveau de l'eau à un mètre.

Inspection nécessaire

Le MSC Sabrina n'est toutefois pas au bout de ses peines. Déjà, en soirée hier et au cours de la nuit, le navire a dû subir une première inspection, du côté de Trois-Rivières, pour lui permettre de prendre la route vers la métropole, escorté par les remorqueurs.

Toutefois, une fois accosté au port de Montréal, le cargo devra être scruté à la loupe, avant que lui soit redonné son droit de passage sur la voie maritime.

«Il est fort possible qu'il subisse une inspection en profondeur, ce qui pourrait signifier une inspection sous-marine», précise Mme Côté.

Opération coûteuse

Toute cette aventure vécue par le Sabrina, emprisonné depuis la tempête mémorable du 8 mars, ne sera pas sans laisser des séquelles financières. En fait, l'armateur titulaire du navire pourrait s'en sortir avec une facture plus que salée.

Les frais reliés au remorquage et aux nombreuses tentatives de renflouement, les pertes encourues par la non-livraison de la marchandise, les coûts du transbordement de 460 des 1530 conteneurs, effectué la fin de semaine dernière grâce à la venue du MSC Jasmine, tout comme les sommes nécessaires au soutien technique accordé par Transports Canada s'accumulent au bas de la note finale.

Toute cette aventure pourrait coûter plusieurs millions de dollars à l'armateur.

Selon une source bien au fait du dossier, les coûts de cette opération, assumés par Mediterranean Shipping Company (MSC), pourraient friser les dix millions de dollars. Tout cela sans compter les poursuites possibles pouvant être lancées par les clients de l'armateur, dont les délais de livraison n'ont pas été respectés. *(Le Nouvelliste)*

Des travailleurs ontariens remportent 24,5 millions $

LA PRESSE CANADIENNE

BARRIE, Ontario — Vingt-huit personnes associées à l'usine Powco de Barrie, en Ontario, se sont partagé un gros lot de 24,5 millions $, remporté au tirage de Lotto 6/49 du 16 janvier.

La réclamation de leur prix avait été retardée parce que la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) avait soumis leur cas à la police provinciale, qui a mené une enquête pendant 10 semaines.

Une porte parole de la SLJO, Teresa Roncon, a expliqué que le prix n'a pu être remis plus tôt, parce que certains des noms avaient été rayés du formulaire d'achats en groupe.

Après avoir vérifié le rapport de la police, la SLJO a payé 27 parts de 772 350,83 $ sur une possibilité de 32 réclamations. L'une des parts a été partagée entre deux personnes.

En ce qui concerne les cinq autres réclamations potentielles, la SLJO a assuré qu'elle paierait ces parts au tribunal dans un compte portant intérêts jusqu'à ce que le tribunal d'arbitrage tranche la question.

«Nous sommes conscients que l'attente a été difficile pour le groupe, a dit le vice-président principal des loteries à la SLJO, mais la Société est à une étape importante de son histoire et a modifié plusieurs de ses processus afin de mieux protéger tous ses clients et de maintenir l'intégrité de ses jeux.»

Éphémérides

C'est le 5 avril 2008.

2007 — Le publicitaire Jean Lafleur se livre à la police pour faire face à des accusations découlant du scandale fédéral des commandites.
2004 — Ottawa ordonne l'abattage de 19 millions de poulets et dindes en Colombie-Britannique, afin d'éradiquer la grippe aviaire.
2003 — Des blindés américains pénètrent pour la première fois dans les faubourgs de Bagdad où de violents combats font 3000 morts.
1999 — Les deux Libyens suspectés de l'attentat de Lockerbie sont livrés à l'ONU pour subir, aux Pays-Bas, un procès écossais.
1983 — Au Pérou, des terroristes tuent 45 paysans, qui avaient eu le tort de demander la protection de la police.
1971 — La Canadienne Frances Phipps devient la première femme à atteindre le pôle Nord.
1958 — À Cuba, les troupes de Fidel Castro amorcent leur campagne finale contre le régime de Fulgencio Batista.
1951 — À New York, Ethel et Julius Rosenberg sont condamnés pour espionnage atomique au profit de l'Union soviétique; ils seront électrocutés en juin 1953.
1950 — À Québec, une loi autorise l'Université Laval à acheter des terrains pour son campus de Sainte-Foy.
1939 — Tous les Allemands âgés de 10 à 13 ans sont embrigadés dans les Jeunesses hitlériennes.
1918 — Les troupes japonaises occupent Vladivostok.
1917 — Les femmes de Colombie-Britannique obtiennent le droit de vote.
1910 — Le Canada devient exportateur d'avions en vendant un monoplan Canadian Aerodrome Hubbard aux États-Unis.
1881 — L'Angleterre signe avec les Boers le traité de Pretoria, qui reconnaît l'indépendance de la République du Transvaal.
1869 — Création au Québec du Conseil de l'instruction publique, sur une base confessionnelle.
1669 — Louis XIV accorde des allocations aux familles nombreuses de Nouvelle-France.
1614 — En Virginie, John Rolfe épouse l'Indienne Pocahontas.

Ils sont nés un 5 avril:
Sébastien Erard, qui mit au point le piano à queue (1752-1831)
Le comédien américain Spencer Tracy (1900-67)
L'actrice américaine Bette Davis (1908-89)
L'acteur Gregory Peck (1916-2003)
Le romancier américain Arthur Hailey (1920-2004)

Ils nous ont quittés un 5 avril:
1995: la dramaturge québécoise Françoise Loranger (1913)
1976: l'entrepreneur américain Howard Hughes (1904)
1975: l'homme d'État chinois Chiang Kai-chek (1887)

Citation du jour:
«La première condition préparatoire pour écrire, c'est de se connaître et pour cela, de s'examiner, de s'étudier, de savoir, comme le dit Horace, de quel fardeau vous pouvez charger vos épaules.»
(Antoine Albalat, «L'Art d'écrire»)

PROPOS HOMOPHOBES

L'opposition réclame des sanctions contre le conservateur Lukiwski

KARINE FORTIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les conservateurs répètent sur tous les tons que l'incident impliquant le député de Régina, Tom Lukiwski, est clos maintenant que le principal intéressé s'est excusé des propos homophobes tenus il y a 17 ans.

Mais l'opposition à Ottawa continue à réclamer qu'il soit relevé de ses fonctions de secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre qui lui rapporte plusieurs milliers de dollars par an.

M. Lukiwski avait exprimé ses regrets jeudi après-midi, dans les minutes suivant la diffusion par les principales chaînes de télévision d'une vidéo tournée lors d'une fête en 1991 et dans laquelle on l'entendait dénigrer les «tapettes homosexuelles avec des saletés sous les ongles et qui transmettent des maladies».

Il est allé plus loin hier en demandant pardon à la Chambre, à ses collègues, à ses électeurs et aux gais «pour les remarques vraiment inacceptables et insultantes» formulées dans le passé et qui sont revenues le hanter cette semaine.

«Les commentaires que j'ai faits ne devraient être tolérés dans aucune société», a-t-il reconnu. Il a ajouté qu'il avait honte et qu'il comprenait la colère que ses propos avaient suscitée. Il a cependant précisé que ses paroles de 1991 ne reflétaient pas ses convictions.

Tom Lukiwski, qui a fait son entrée au Parlement en 2004, n'a cependant pas présenté sa démission. Jusqu'à maintenant, il n'a pas non plus été démis de ses fonctions spéciales ou expulsé du caucus conservateur.

Pour l'opposition, le premier ministre Harper, qui participe ces jours-ci au Sommet de l'OTAN en Europe, fait preuve de trop de laxisme.

Le Nouveau Parti démocratique, qui a trouvé la cassette vidéo incriminante en arrivant dans ses nouveaux locaux de Régina, croit que le député devrait minimalement être privé de son titre de secrétaire parlementaire.

«Il est porte-parole pour le gouvernement du Canada présentement. Il est secrétaire parlementaire. Il ne devrait pas continuer dans cette position étant donné les commentaires qui sont sortis hier», a souligné le député Peter Julian à l'issue de la période des questions, hier.

«On ne parle pas d'un enfant ou d'un adolescent», a pour sa part fait valoir le député libéral Scott Brison, ancien conservateur et l'un des rares homosexuels déclarés siégeant au Parlement.



AP, RÉMY DE LA MAUVINIÈRE

Le maire de Québec, Régis Labeaume, a prononcé une conférence lors d'un dîner face à la Chambre de commerce de Paris.

Les maires de Québec et de Paris veulent relancer leur coopération

MICHEL DOLBEC
LA PRESSE CANADIENNE

PARIS — Les maires de Québec et de Paris, Régis Labeaume et Bertrand Delanoë, ont convenu hier à Paris de relancer la coopération entre leurs villes dès l'année prochaine.

«Nous voulons une coopération exemplaire. Il faut lui redonner de l'énergie, du dynamisme et du concret», a lancé M. Delanoë à l'issue d'un entretien d'environ 45 minutes avec son homologue québécois, à l'hôtel de ville de Paris.

«La coopération entre Paris et Québec, c'est très important. Il y a de l'histoire là-dedans», a renchéri M. Labeaume, en soulignant la nécessité de redonner «de la charpente» à cette collaboration.

Née à l'époque de Jean-Paul L'Allier, un ami personnel du maire de Paris, la coopération entre les deux capitales (des échanges entre fonctionnaires principalement) a surtout porté sur des thèmes comme la démocratie locale ou la solidarité avec les aînés. Mais elle n'a jamais atteint une intensité exceptionnelle. «Dans les mois avant les élections, c'était plus calme», a reconnu Bertrand Delanoë.

À Québec, les prochains mois seront bien entendu dominés par le 400e et, en octobre, par le sommet de la Francophonie, précédé par la conférence de l'Association des maires francophones (AIMF), que préside justement M. Delanoë. La relance de la coopération se fera donc en 2009.

«Nous nous sommes fixé comme objectif que l'année prochaine, dans le domaine culturel, sans doute dans le domaine de la solidarité intergénérationnelle, nos équipes aient bien travaillé pour partager, penser et mettre en oeuvre des projets communs», a expliqué le maire socialiste, qui souhaite recevoir son homologue à Paris «au moins une fois par an».

Ce premier contact entre le premier citoyen de Paris et le nouveau maire de Québec a été très chaleureux. «Je suis ravi qu'il vienne me voir aussi vite, a dit M. Delanoë. Notre histoire nous lie de manière familiale et nous avons le devoir de penser notre futur ensemble.»

Pour son 400e anniversaire, la ville de Paris offrira à Québec une oeuvre d'art contemporain, en l'occurrence l'éclairage, par le «sculpteur-lumière» parisien Patrick Rimoux, de son hôtel de ville, dont le toit devrait scintiller de mille feux, un peu à la manière de la Tour Eiffel.

À Paris, plusieurs manifestations sont prévues. Lors de la fête nationale des Français, le premier tableau du traditionnel feu d'artifices du 14 juillet sera par exemple «entièrement dédié aux Québécois», a rappelé Bertrand Delanoë.

4 modèles Ski-Doo rappelés

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Bombardier Produits récréatifs (BPR) procède à un rappel de sécurité volontaire de quatre modèles Ski-Doo qui présenteraient des risques d'explosion.

L'entreprise valcourtoise a émis un avis de défaut, tel que prescrit dans la Loi sur la sécurité automobile.

BPR procède au rappel des modèles Expedition TUV 600 HO SDI - 2005 (modèles nos FB5A et FB5B), Skandic SWT V-800 de couleur jaune - 2007 (modèle no FP7B), Skandic SWT V-800 de couleur jaune - 2008 (modèle no LS8B) et Skandic SUV 600 HO SDI de couleur noire - 2008 (modèle no B8H).

Ce rappel volontaire résulte d'une enquête que Transports Canada et BPR sont en train d'effectuer au sujet de quatre explosions survenues au Labrador.

L'enquête conjointe approfondie da conclu qu'à des températures plus froides et par temps sec, des charges électrostatiques peuvent s'accumuler à l'intérieur des composantes du réservoir de carburant lorsque le moteur tourne au ralenti. Lorsque la charge électrostatique atteint un certain niveau, une décharge électrique se produit soudainement, créant des étincelles dans la vapeur qui se dégage du réservoir partiellement rempli de carburant, allumant ainsi le mélange de vapeur de carburant et d'air, ce qui provoque une explosion.

Transports Canada recommande aux propriétaires de ces motoneiges de communiquer avec un concessionnaire BRP et de ne pas les utiliser avant que l'ensemble de leur filtre à carburant ait été remplacé par un filtre dont les tuyaux et les raccordements rapides contiennent des composantes dont la conductibilité électrique est supérieure.

Bezeau: premier objectif atteint

SHERBROOKE — Le nageur sherbrookois Christopher Bezeau a atteint l'un de ses objectifs aux essais olympiques qui se déroulent à la piscine du Parc olympique de Montréal où, à 17 ans, il n'espère pas une place au sein de l'équipe olympique du Canada, mais une qualification pour le championnat du monde junior.

Bezeau a réussi à se qualifier pour la finale B du 200 m papillon où il a finalement inscrit un temps de 2: 08,45, bon pour le 16e rang au classement final de l'épreuve. Il avait nagé en 2: 05,16 en ronde préliminaire pour obtenir sa qualification.

Hier, sur 100 m libre, Christopher Bezeau a franchi la distance en 54,08 secondes, ce qui le laissait à deux secondes et demie d'une participation à la finale B. Aujourd'hui, il participera au 100 m papillon, une épreuve où il a réalisé la 15e performance de l'année au Canada. Là aussi, il peut espérer une participation à la finale B. Il faudra attendre la fin des essais pour savoir si le nageur sherbrookois sera qualifié pour le championnat du monde junior.

Dumas-Longpré s'impose à la Whistler Cup

SHERBROOKE — Vite sur ses skis, ce Édouard Dumas-Longpré, on le savait déjà! Mais si les quelque 80 jeunes athlètes de 11 et 12 ans venus du monde entier vers Whistler pour la Coupe du monde des K1 et K2 l'ignoraient, et bien voilà qu'ils l'ont appris hier à leurs dépens.

Le skieur de Sherbrooke a en effet remporté le Kombi en 53:21 s devant l'Américain Hughston Norton, qui a conclu avec un temps de 53:71 s. Champion québécois des K1 (11-12 ans), Dumas-Longpré a déclaré être insatisfait de sa course parce qu'il avait fait plusieurs erreurs de parcours. «Mais considérant qu'il y a ici beaucoup d'excellents skieurs de partout dans le monde, je suis bien content d'avoir gagné», a ajouté celui qui visait le meilleur temps canadien de la journée.

— Sonia Bolduc



Lécuyer va s'occuper de ses Expos

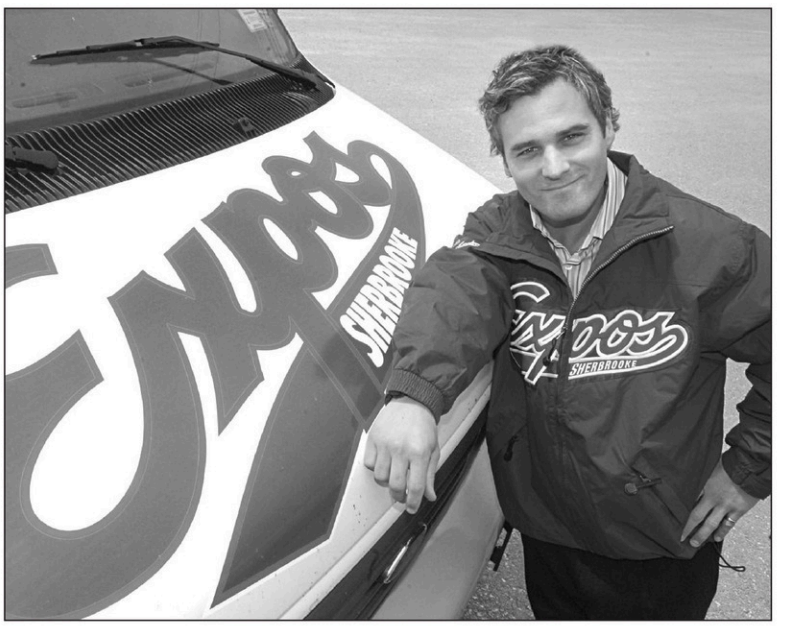
SONIA BOLDUC
sbolduc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les amateurs de baseball sherbrookois n'ont pas à s'inquiéter de voir disparaître leurs amours. Malgré la tempête judiciaire qu'il traverse depuis que des accusations de complot ont été déposées à son endroit dans le cadre de l'opération Calepin visant à démanteler un réseau de voleurs de voitures, le propriétaire des Expos de Sherbrooke François Lécuyer compte bien poursuivre son travail avec son organisation de la Ligue de baseball senior du Québec.

Propriétaire de la formation sherbrookoise depuis deux ans, François Lécuyer est entré en contact avec *La Tribune*, hier, afin de rassurer joueurs et amateurs. Du côté de la LBSQ, on ne réagira qu'aujourd'hui par voie de communiqué.

«Le trois quarts des gars qui jouent pour nous sont des amis personnels qui me connaissent bien et qui savent que je n'ai rien à voir là-dedans. Je ne suis pas responsable de ce que les gens font avec les produits que je leur vends, plaide Lécuyer.

«Je n'ai pas peur que toute cette affaire nuise aux Expos. Ça ne change rien pour moi et je ne pense pas que ça change quelque chose pour nos partenaires ou commanditaires. Ils peuvent continuer à me faire confiance et j'espère que personne ne se retirera pour ça», poursuit François Lécuyer, qui fait dans l'importation depuis des années et qui jusqu'à tout récemment, oeuvrait chez Leclerc International, propriété de Ronald Mailloux, l'un des principaux accusés dans l'affaire.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Alors qu'il fait face à la justice, le propriétaire des Expos de Sherbrooke François Lécuyer assure qu'il poursuivra le travail entrepris il y a deux ans avec l'équipe sherbrookoise de baseball senior.

La commandite de Leclerc international inc. qui se retrouvait sur le site internet des Expos a d'ailleurs été retiré hier.

«Pour le reste, ce sont des amis personnels qui n'auraient pas investi s'ils avaient pensé que je suis un pas bon, note encore François Lécuyer. Ce que je pense, c'est qu'on passe la gratte pour passer un paquet de monde dans le tamis et attraper les vrais responsables. Ça ne peut être qu'une bonne chose pour le milieu de l'importation de voitures, ça va faire un bon ménage.»

Les Expos de Sherbrooke, eux, poursuivent leur camp d'entraînement amorcé début février. Le joueur entraîneur de l'équipe, Bruno Vachon, qui est aussi un bon ami de Lécuyer, est à l'extérieur du pays et ne reviendra à Sherbrooke que demain.

«Lundi, je vais prendre le temps de rencontrer François et de jaser avec lui pour voir comment on fonctionne, a-t-il expliqué au téléphone. Je suis assez assommé par la nouvelle. C'est sûr que du point de vue baseball, on va continuer notre roulement quotidien. Pour le reste, on verra ce qui s'impose.»

«J'espère surtout que les partenaires comme la Fondation du CHUS ou l'AFPAD (Association des familles de personnes assassinées ou disparues) ne se rétracteront pas car on travaille fort depuis deux ans pour amasser des sous pour eux», fait encore valoir François Lécuyer.

Libéré sous cautionnement jeudi, après sa comparution, Lécuyer devrait revenir devant les tribunaux sous peu pour répondre à des accusations pour avoir participé ou contribué aux activités d'une organisation criminelle.

Marc et Ghyslain Richard primés par Curling Québec

SIMON-OLIVIER LORANGE
simon-olivier.lorange@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une partie de curling étant une activité de longue haleine, il n'est pas tout à fait surprenant de constater que Curling Québec n'a publié qu'à la fin du mois de mars la liste de ses lauréats pour son gala Méritas couronnant la saison 2006-2007. Mais la nouvelle a néanmoins eu l'effet d'une pierre victorieuse lancée au dernier bout pour le duo windsorois composé de Marc Richard et de son fils Ghyslain, qui ont respectivement choisis entraîneur et athlète par excellence.

Plus encore, la formation junior à laquelle ils étaient tous les deux associés l'an dernier a été sacrée équipe par excellence. Un honneur qui n'a certes pas été volé, au terme de la conquête du titre sur le circuit junior québécois et d'une plus qu'honorable troisième place au championnat canadien.

«Je dois avouer que je le savais depuis le mois de décembre, mais ça demeure de très belles reconnaissances tant pour moi que pour l'équipe», a confié le paternel.

«Notre objectif principal des trois dernières années était d'atteindre le championnat national, alors le résultat que nous avons obtenu est plus qu'excellent, a poursuivi celui qui avait remporté le prix Asham récompensant l'entraîneur ayant démontré le plus bel esprit sportif au cours de cette même compétition. Sans compter que c'était une belle façon pour Ghyslain de conclure sa carrière junior.»

Parlant du fiston, il n'a appris que la semaine dernière sa nomination et, quelques jours après le choc de la nouvelle, il ne cachait toujours pas sa surprise.

«C'est vraiment tout un honneur, mais je ne m'y attendais pas du tout parce que notre saison de rêve a surtout été un travail d'équipe, a tenu à souligner l'athlète de 22 ans, en entrevue téléphonique. Je ne me suis jamais considéré comme étant parmi les meilleurs joueurs de la province, alors ça me surprend d'autant plus de gagner ce prix-là. Il y a tellement de bons joueurs au Québec!»

Tour de région

Football : sursis jusqu'au 9 avril

SHERBROOKE — Football Québec a décidé de repousser de quelques jours la date limite d'inscription pour ses camps d'évaluation U-17 et U-19 qui seront tenus à l'Université de Sherbrooke, le 13 avril, et à l'Université Laval, le 12 avril.

Au préalable, les joueurs de football qui souhaitaient tenter leur chance et obtenir un poste au sein des équipes du Québec U-17 et U-19 qui participeront au tournoi de la Coupe Canada, en juillet, à Sherbrooke, avaient jusqu'à hier, 17 h, pour s'inscrire.

Pour Marc Loranger, l'entraîneur-chef de l'équipe Québec U-19, cette étape est très importante puisqu'elle se veut la porte d'entrée à tous les programmes d'excellence de Football Québec.

Les camps d'évaluation U-17 se veulent aussi la première étape en vue de la formation des équipes régionales U-17 qui participeront à la prochaine édition du Challenge Wilson, tenue en juillet à Montréal. Le camp d'évaluation à l'Université de Sherbrooke devient donc prioritaire à tous les joueurs qui souhaitent porter les couleurs de l'Estrie.

Victoire des nageurs de Sherbrooke

SHERBROOKE — Le Club de natation de Sherbrooke a dominé une récente compétition provinciale où on comptait près de 500 nageurs qui représentaient une douzaine de clubs québécois. Il s'agissait d'une compétition où tous les compétiteurs participaient à un total de six épreuves afin d'accumuler des points pour leur équipe.

Les nageurs du Club de natation de Sherbrooke ont totalisé 530 points pour devancer les Bluefins de Beaconsfield par 28 points. Le club Mégophias de Trois-Rivières suivait au troisième rang avec 411 points.

Parmi les principales performances sherbrookoises, on peut relever les cinq victoires de Xavier Desharnais, les quatre de Rosalie Gauthier et les trois victoires de Simonne Couture. Myriam Gauthier a aussi très bien nagé avec cinq deuxièmes positions.

Les équipes de relais ont également accumulé beaucoup de points pour le club vainqueur en montant huit fois sur le podium, dont cinq fois sur la plus haute marche...

Deux podiums pour Cédric Gagnon

SHERBROOKE — Le plongeur sherbrookois Cédric Gagnon s'est retrouvé deux fois sur le podium de la compétition de Vaudreuil-Dorion après avoir mérité les secondes positions tant au tremplin d'un mètre qu'à celui de trois mètres dans le groupe D.

Quelques autres plongeurs du club sherbrookois se sont aussi signalés à cette compétition: Julien Bernat, 3e et 5e; Emma Bergeron et Thomas Lamoureux, qui ont obtenu deux septièmes positions; ainsi que Sean Smith et Élysabeth Duguay, qui ont récolté des huitièmes places dans leur groupe respectif...

— Sonia Bolduc et Pierre Turgeon

C'est l'année de Jason Demers



YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les Tigres de Victoriaville ont fait du défenseur, Jason Demers, leur joueur de la saison 2007-08, hier soir, au cours du 3e gala Tigres d'or présenté à la place 4213. Le vétéran a été préféré à Toby Lafrance et Alexandre Monahan.

«Je suis surpris, mais fier de cet honneur. Je ne m'attendais pas à ça, je trouvais que mes deux coéquipiers le méritaient au moins autant que moi», a-t-il indiqué.

La sélection de Demers ne s'est pas faite par hasard puisqu'il a dominé la colonne des marqueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec avec une récolte de neuf buts et 55 mentions d'aide. Il n'a d'ailleurs pas manqué de remercier ses coéquipiers pour son impressionnante fiche.

«Si j'ai eu 55 passes, ça veut dire que les gars ont eu 55 buts. S'ils avaient raté leur coup, j'aurais terminé la saison avec neuf points», a-t-il blagué.

Le joueur de 19 ans se considérait et se considère toujours comme un défenseur à caractère défensif, jamais il n'aurait cru être en mesure de connaître autant de succès à l'attaque. Il affirme qu'il doit cette récolte à l'organisation qui lui a fait confiance.

«Si quelqu'un m'avait dit au début de la saison que je ferais 64 points, je lui aurais ri en pleine face. J'ai eu la chance de montrer ce que je pouvais faire et je l'ai saisi», a-t-il ajouté.

Outre le titre de joueur de l'année, Jason Demers a reçu le prix de défenseur de l'année ainsi qu'une mention pour son implication sociale.

Toby Lafrance

Tel qu'anticipé, l'organisation des Tigres de Victoriaville a livré un vibrant hommage au vétéran Toby Lafrance, qui quitte après trois ans et demi de loyaux services.

Ce dernier a d'ailleurs reçu une mention pour son implication dans la communauté, la prestigieuse coupe Molson remise au joueur ayant accumulé le plus d'étoiles au terme des rencontres et le prix du public. C'est la troisième fois qu'il récolte cet honneur.

Absent lors de la cérémonie, il a livré un discours préenregistré aux 300 convives présents, leur indiquant à quel point il avait apprécié son séjour à Victoriaville.

Joël Gervais-Chouinard, a également obtenu sa part du gâteau, raflant les prix de joueur-étudiant du Cégep de Victoriaville, de joueur-étudiant des Tigres et d'ambassadeur de l'équipe.

Jonathan Bonneau a été élu recrue de la dernière saison devant Maxime Gravel, alors que Philip-Michaël Devos a reçu la mention 4e étoile pour son apport silencieux, mais important, aux succès de l'équipe.

Par ailleurs, les Tigres ont rendu hommage à la famille Jacques Côté qui a accueilli sous son toit 31 joueurs au cours des 20 dernières années. M. Côté et sa conjointe ont notamment hébergé Stéphane Fiset, Alexandre Daigle et Carl Mallette au cours de leur stage junior.



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Jason Demers a remporté trois prix lors du gala Tigres d'or, dont celui de joueur de l'année.



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le Russe Kirill Tulupov a joué son dernier match dans l'uniforme des Tigres de Victoriaville.

«Vous allez être récompensés»

VICTORIAVILLE — Le président des Tigres de Victoriaville, Éric Bernier, a profité de la tribune offerte par le gala Tigres d'or pour lancer aux partisans un message d'espoir.

Il a indiqué que l'équipe n'a pas terminé bien loin de la position qui lui revenait cette année du fait qu'elle en est à la deuxième année d'un plan de reconstruction de quatre saisons. Il a indiqué que les Félins seraient à maturité en 2009-2010 et que les amateurs en auraient enfin pour leur argent.

«Vous allez finir par être récompensés, croyez-moi. Nous sommes des gens fiers et pour nous, les petits et les gros marchés, ça ne veut rien dire», a-t-il affirmé, précisant que le personnel hockey ajouterait des éléments importants au noyau de jeunes joueurs au cours des prochains mois.

Exit Tulupov

Par ailleurs, le directeur général des Tigres, Jérôme Mésonéro, a indiqué qu'il ne requérait pas les services du défenseur Kirill Tulupov pour la prochaine saison. Le Russe de 19 ans sera offert aux autres formations de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

C'est donc Maxime Tanguay, Alexandre Labonté, Alexandre Monahan et Jason Demers qui seront les quatre joueurs de 20 ans invités au camp d'entraînement. Trois d'entre eux devraient entamer la saison à Victoriaville.

En se débarrassant de Tulupov, les Tigres conservent leur premier choix à la séance de sélection européenne, le huitième au total, dans toute la Ligue canadienne de hockey.

Celui-ci s'ajoute au premier choix du repêchage régulier qui est, en fait, le troisième au total. Mésonéro et sa bande entendent mettre la main sur un attaquant explosif. «Nous serons à la recherche d'un joueur d'impact, d'un gars capable de venir renforcer notre attaque», a-t-il indiqué.

La venue probable du prodige tchèque Tomas Kubalik pourrait également changer considérablement la donne pour les Félins la saison prochaine.

— Yanick Poisson



Le pee-wee le plus habile

Jérémy Grégoire représentera l'Estrie au concours d'habiletés à la coupe Dodge



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le jeune Jérémy Grégoire a une motivation supplémentaire en vue de la prochaine semaine. Premièrement, son équipe pee-wee AA, classée deuxième au Québec, compte bien remporter les grands honneurs à la coupe Dodge, mais le jeune homme de 13 ans voudra aussi impressionner par ses habiletés techniques.

Le fils du capitaine du Saint-François de Sherbrooke, Jean-François Grégoire, représentera l'Estrie lors du concours d'habiletés qui se déroulera en marge des championnats provinciaux de hockey mineur, la semaine prochaine à Saguenay.

Il sera donc confronté aux meilleurs des autres régions du Québec et s'il remporte la compétition, il sera invité au volet national, qui aura lieu à Québec en mai prochain, dans le cadre du championnat du monde de hockey, rien de moins.

«La finale régionale s'est déroulée à Drummondville. Il y avait quatre épreuves; le patinage sur une distance de 100 m, des lancers de précision, une course à obstacles avec rondelle et la même course, mais à reculons. Ça ressemblait un peu à ce que l'on voit lors des concours d'habiletés lors du match des étoiles de la LNH», a indiqué celui qui est dirigé par son grand-père Jacques.

«J'étais surtout content de ma prestation lors des tirs de précision. J'ai touché la lucarne à six reprises. C'est ce qui donnait le plus de points.»

Mais bon, au-delà des résultats personnels, Jérémy pense surtout au rendement de son équipe aux championnats provinciaux.

Les Castors ont en effet remporté la finale régionale par trois parties contre une face aux Avalanches de Yamaska-Mississquoi. Grégoire a récolté huit points dans la série, dont trois points dans le match décisif.

«Je vais essayer de bien me préparer pour les deux compétitions. On veut surtout bien faire à la coupe Dodge; on est présentement classés deuxièmes au Québec, mais ça ne veut plus rien dire, maintenant», a-t-il dit.

«On a participé au tournoi international de Québec et cela a été une excellente expérience pour nous. On a perdu en fusillade contre l'Express du Suroît, la meilleure équipe. Il se peut fort bien qu'on les croise de nouveau à Saguenay, du moins, pas avant la demi-finale, je crois.»

Et pour sa compétition individuelle, Jérémy n'entend pas changer sa routine outre mesure.

«Je vais probablement faire la même chose qu'en saison régulière, c'est-à-dire que je vais y consacrer un peu de temps à la fin des pratiques de notre équipe. Pour le reste, on va se concentrer à nos trois parties qu'on a à disputer à la Coupe Dodge.»

Alors, papa Jean-François, il paraît que ton jeune va bientôt te dépasser?

«Ne t'inquiète pas, c'est déjà fait.»



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Jérémy Grégoire a été choisi pour représenter l'Estrie, dans la catégorie pee-wee, lors du concours d'habiletés, qui se déroulera en même temps que les championnats provinciaux, au Saguenay, la semaine prochaine.

En bref

SHERBROOKE — L'entraîneur-chef des Castors midget espoir, Dominic Desmarais, est maintenant un résident de Magog. L'histoire ne nous dit cependant pas s'il a finalement pu retrouver son téléphone cellulaire.

/////

Quand même, les Castors de Dominic ont terminé la saison régulière au deuxièmes rang au cumulatif et premiers du tournoi à la ronde qui a suivi et qui faisait office de séries éliminatoires pour les équipes midget espoir.

/////

La coupe Dodge 2008 se déroulera du 9 au 13 avril dans les régions de la Côte Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

/////

C'est le joueur Mickael Bouchard, des Cantonniers de Magog, qui agit à titre de président d'honneur du tournoi novice de Magog. En compagnie de son père Nelson, Mickael était l'entraîneur honorifique pour la division Est, lors du match des étoiles. Vincent Longpré et son père Richard ont fait de même dans la division Est.

/////

Le Shermont pee-wee BB a battu Granby et les Voyageurs des Quatre Villes pour mériter leur laissez-passer pour les championnats provinciaux. À souligne l'excellent travail de Michel Rose, qui n'a pas ménagé les efforts pour faire connaître les exploits des jeunes de cette équipe pendant toute la saison.

/////

Les Castors bantam AA de l'entraîneur David Dubois ont connu une superbe saison, étant couronnés champions en saison régulière et champions et en séries de la Ligue Estrie-Mauricie.

/////

Même s'ils ne participeront pas aux championnats interrégionaux simple lettre, la saison a tout de même été fabuleuse pour les Nordiques midget A du Shermont, qui se sont inclinés en demi-finale aux régionaux, à Windsor.

/////

L'équipe des Nordiques a récolté cinq bannières, a disputé 45 parties sans perdre de points franc jeu, a subi seulement deux défaites en saison régulière, en plus d'être couronnée championne de la saison et des séries éliminatoires. Du hockey exemplaire et des comportements exemplaires qui ont meublé cette saison extra, a noté Paul Brochu.

/////

Une importante délégation d'arbitres de la région de l'Estrie se dirigera également vers le Saguenay et la Côte Nord, en prévision de la Coupe Dodge. Pour ces derniers, il s'agit d'une fierté d'être nommés à cette compétition, la cerise sur une saison qui est parfois très longue pour les zébrés.

/////

Les Mineurs de Sherbrooke-Ouest bantam A ont remporté le championnat régional, à Richmond, la fin de semaine dernière et l'équipe va représenter l'Estrie lors des championnats interrégionaux, à Montréal-Est. Une belle réussite pour l'équipe dirigée par Daniel Poliquin, André Lavallière et Martin Turcotte.

— Sébastien Lajoie

ÉQUIPES DE L'ESTRIE > COUPE DODGE

CATÉGORIE	ÉQUIPES
Pee-Wee AA	Castors de Sherbrooke-Ouest
Bantam AA	Castors de Sherbrooke-Ouest
Midget ESP AA	Castors de Sherbrooke-Ouest
Midget AA	Castors de Sherbrooke-Ouest
Atome BB	Drummondville
Pee-Wee BB	Shermont
Bantam BB	Shermont
Midget BB	Mineurs de Sherbrooke-Ouest
Pee-Wee CC	Drummondville
Bantam CC	V Boutin de Plessisville
Midget CC	V Boutin de Plessisville

Hockey

LIGUE NATIONALE

	Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Etranger	10 dern.	Série
Association de l'Est												
Section Nord-Est												
y-Montréal	**81**	**46**	**25**	**4**	**6**	**259**	**221**	**102**	**21-13- 1- 5**	**25- 12- 3- 1**	**7- 2- 0- 1**	**G2**
x-Boston	81	41	28	5	7	212	219	94	21-15- 1- 3	20- 13- 4- 4	5- 1- 1- 3	G1
x-Ottawa	82	43	31	3	5	261	247	94	22-15- 1- 3	21- 16- 2- 2	3- 6- 0- 1	P1
é-Buffalo	81	38	31	3	9	252	242	88	20-15- 1- 5	18- 16- 2- 4	6- 3- 1- 0	P1
é-Toronto	81	36	34	7	4	230	257	83	18-17- 2- 4	18- 17- 5- 0	5- 4- 0- 1	P2
Section Atlantique												
y-Pittsburgh	81	47	26	4	4	247	214	102	26-10- 2- 3	21- 16- 2- 1	7- 2- 1- 0	G1
x-New Jersey	81	45	29	3	4	203	195	97	24-14- 0- 2	21- 15- 3- 2	4- 5- 0- 1	P1
x-NY Rangers	81	42	27	4	8	211	196	96	25-13- 1- 2	17- 14- 3- 6	5- 2- 1- 2	P1
x-Philadelphie	81	41	29	5	6	246	233	93	20-14- 3- 3	21- 15- 2- 3	6- 2- 1- 1	G1
é-NY Islanders	82	35	38	6	3	194	243	79	18-18- 4- 1	17- 20- 2- 2	3- 5- 1- 1	G1
Section Sud-Est												
Washington	81	42	31	4	4	239	230	92	22-15- 1- 2	20- 16- 3- 2	9- 1- 0- 0	G6
Caroline	82	43	33	3	3	252	249	92	24-13- 2- 2	19- 20- 1- 1	5- 4- 0- 1	P1
é-Floride	81	38	34	3	6	215	223	85	18-15- 2- 6	20- 19- 1- 0	6- 3- 0- 1	G2
é-Atlanta	81	33	40	2	6	212	271	74	18-19- 1- 2	15- 21- 1- 4	3- 7- 0- 0	P1
é-Tampa Bay	81	31	41	8	1	222	263	71	20-18- 3- 0	11- 23- 5- 1	3- 6- 1- 0	P3
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
p-Detroit	81	53	21	2	5	253	183	113	28- 9- 1- 2	25- 12- 1- 3	6- 3- 1- 0	G1
x-Nashville	82	41	32	4	5	230	229	91	23-14- 1- 3	18- 18- 3- 2	6- 3- 1- 0	P1
é-Chicago	81	40	33	4	4	238	231	88	23-16- 2- 0	17- 17- 2- 4	7- 2- 0- 1	G4
é-Columbus	80	34	34	4	8	192	211	80	20-13- 3- 4	14- 21- 1- 4	4- 5- 0- 1	P3
é-St. Louis	80	31	36	8	5	198	236	75	19-15- 3- 3	12- 21- 5- 2	2- 6- 2- 0	P3
Section Nord-Ouest												
y-Minnesota	81	44	28	2	7	220	214	97	25-11- 2- 3	19- 17- 0- 4	7- 2- 0- 1	G4
x-Colorado	81	43	31	4	3	227	216	93	26-12- 1- 1	17- 19- 3- 2	5- 4- 1- 0	G1
x-Calgary	81	41	30	7	3	222	226	92	21-11- 7- 2	20- 19- 0- 1	4- 5- 1- 0	P1
é-Vancouver	81	39	32	1	9	212	208	88	21-14- 1- 4	18- 18- 0- 5	4- 6- 0- 0	P2
é-Edmonton	82	41	35	2	4	235	251	88	23-17- 0- 1	18- 18- 2- 3	7- 2- 0- 1	G1
Section Pacifique												
y-San Jose	81	49	22	4	6	220	189	108	22-13- 2- 4	27- 9- 2- 2	7- 2- 1- 0	P1
x-Anaheim	80	45	27	1	7	198	186	98	27- 9- 1- 3	18- 18- 0- 4	7- 2- 0- 1	G1
x-Dallas	81	44	30	4	3	238	205	95	22-16- 1- 1	22- 14- 3- 2	3- 5- 1- 1	P1
é-Phoenix	81	38	37	1	5	212	228	82	17-20- 0- 4	21- 17- 1- 1	2- 7- 0- 1	G1
é-Los Angeles	81	32	42	4	3	228	262	71	17-20- 2- 1	15- 22- 2- 2	5- 4- 0- 1	G1

é - éliminé d'une place en séries éliminatoires.
x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
y - champion de section.
NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est	Mj	Pts	Association de l'Ouest	Mj	Pts
xy-1.Pittsburgh	81	102	xy-1.Detroit	81	113
xy-2.Montréal	**81**	**102**	xy-2.San Jose	81	108
a-3.Washington	81	92	xy-3.Minnesota	81	97
x-4.New Jersey	81	97	x-4.Anaheim	80	98
x-5.N.Y. Rangers	81	96	x-5.Dallas	81	95
x-6.Boston	81	94	x-6.Colorado	81	93
x-7.Ottawa	82	94	x-7.Calgary	81	92
x-8.Philadelphie	81	93	x-8.Nashville	82	91
9.Caroline	82	92	é-9.Vancouver	81	88
é-10.Buffalo	81	88	é-11.Edmonton	82	88
é-11.Floride	81	85	é-10.Chicago	81	88
é-12.Toronto	81	83	é-12.Phoenix	81	82
é-13.N.Y. Islanders	82	79	é-13.Columbus	80	80
é-14.Atlanta	81	74	é-14.St. Louis	80	75
é-15.Tampa Bay	81	71	é-15.Los Angeles	81	71

a - premier de sa section. **x - qualifié pour les séries.**
é - éliminé des séries. **y - champion de section.**

CALENDRIER

Jeudi 3 avril
Edmonton 2 Vancouver 1
Dallas 4 Phoenix 2
San Jose 2 Los Angeles 4
Vendredi 4 avril
N.Y. Islanders 4 N.Y. Rangers 3 (Fusillade)
New Jersey 0 Philadelphie 3
Floride 4 Caroline 3
Boston 2 Ottawa 1
Nashville 1 Chicago 3
Phoenix 4 Dallas 2
Samedi 5 avril
Columbus à St. Louis, 14h00.
Anaheim à Los Angeles, 16h00.
Buffalo à Boston, 19h00.
Toronto à **Montréal**, 19h00.
Floride à Washington, 19h00.
Tampa Bay à Atlanta, 19h00.
Calgary à Vancouver, 22h00.
Dimanche 6 avril
N.Y. Rangers au New Jersey, 15h00.
Pittsburgh à Philadelphie, 15h00.
Chicago à Detroit, 15h00.
St. Louis à Columbus, 15h00.
Minnesota au Colorado, 17h00.
San Jose à Dallas, 20h00.
Phoenix à Anaheim, 20h00.
Fin de la saison régulière

RENDEMENT DU CANADIEN

Les marqueurs

	B	A	Pts	Pén.
27. A. Kovalev	35	48	83	70
14. T. Plekanec	29	39	68	40
32. M. Streit	12	48	60	28
79. A. Markov	16	41	57	63
11. S. Koivu	16	40	56	93
46. A. Kostitsyn	26	27	53	27
21. C. Higgins	25	25	50	22
73. M. Ryder	14	17	31	30
84. G. Latendresse	16	11	27	41
74. S. Kostitsyn	9	18	27	51
44. R. Hamrlik	5	21	26	36
20. B. Smolinski	8	16	24	20
40. M. Lapierre	7	11	18	60
8. M. Komisarek	4	13	17	101
25. M. Dandenault	9	5	14	32
6. T. Kostopoulos	7	6	13	113
28. K. Chipchura	4	7	11	10
71. P. Brisebois	3	8	11	26
54. M. Grabovski	3	6	9	8
26. J. Gorges	0	9	9	27
51. F. Bouillon	2	6	8	61
22. S. Bégin	3	5	8	48
03. R. O'Byrne	1	5	6	45

Les gardiens

	G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.
41. J. Halak	2	1	0	1	10	1	2,11
39. C. Huet	21	12	3	3	97	2	2,48
31. C. Price	23	12	1	2	102	3	2,59
Totaux (6)	46	25	4	6	209	6	2,51

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

LIGUE CENTRALE SENIOR AAA

Finale

Shawinigan c. Saguenay

Vendredi 4 avril
Saguenay 2 Shawinigan 5
(Shawinigan mène la série 3-0)
Samedi 5 avril
20 h 30 Saguenay à Shawinigan

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Quarts de finale de section

Saint-Hyacinthe c.Thetford Mines

Vendredi 4 avril
Thetford Mines 2 Saint-Hyacinthe 3
(Saint-Hyacinthe mène la série 2-1)
Dimanche 6 avril
Saint-Hyacinthe à Thetford Mines, 16 h.

Saint-Georges c.Sorel-Tracy

Jeudi 3 avril
Sorel-Tracy 2 Saint-Georges 1
(Saint-Georges mène la série 2-1)
Samedi 5 avril
Saint-Georges à Sorel-Tracy, 20 h.
Vendredi 11 avril
x-Sorel-Tracy à Saint-Georges, 20h30.

Trois-Rivières c.Sherbrooke

Vendredi 4 avril
Sherbrooke 2 Trois-Rivières 5
Trois-Rivières mène la série 2-1)
Dimanche 6 avril
Trois-Rivières à Sherbrooke, 16 h.
Mercredi 9 avril
x-Sherbrooke à Trois-Rivières, 20 h.

Saint-Jean c.Québec

Vendredi 4 avril
Québec 2 Saint-Jean 1
(Québec mène la série 2-1)
Mercredi 9 avril
Québec à Saint-Jean, 19h30.

LIGUE JUNIOR AAA

Coll. Champlain c. Granby

Jeudi 3 avril
Granby 3 Col. Champlain 0
Vendredi 4 avril
Col. Champlain 3 Granby 4
(Granby mène la série 3-2)
Dimanche 6 avril
Granby à Col. Champlain, 19h30.
Mardi 8 avril
x-Col. Champlain à Granby, 19h45.

Saint-Eustache c. Joliette

Vendredi 4 avril
Saint-Eustache 1 Joliette 4
(Saint-Eustache mène la série 3-2)
Dimanche 6 avril
x-Joliette à Saint-Eustache, 19h30.
Lundi 7 avril
x-Saint-Eustache à Joliette, 19h30.

x - si nécessaire.

LIGUE MIDGET AAA

Finale (4 de 7)

Gatineau c. Sém. Saint-François

Jeudi 3 avril
Gatineau 2 Sém. Saint-François 6
(Sém. Saint-François mène la sériea 2-0)
Dimanche 6 avril
19 h 30 Sém. Saint-François à Gatineau
Lundi 7 avril
19 h 30 Sém. Saint-François à Gatineau

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Quarts de finale - (Quatre de sept)

Cap-Breton c. Halifax

Vendredi 4 avril
Cap-Breton 2 Halifax 4
(Halifax mène la série 1-0)
Samedi 5 avril
Cap-Breton à Halifax, 19h00.
Mardi 8 avril
Halifax au Cap-Breton, 19h00.

Rimouski c. Rouyn-Noranda

Vendredi 4 avril
Rimouski 3 Rouyn-Noranda 4 (Prolongation)
(Rouyn-Noranda mène la série 1-0)
Samedi 5 avril
Rimouski à Rouyn-Noranda, 19h30.
Mardi 8 avril
Rouyn-Noranda à Rimouski, 19h30.

Québec c. Gatineau

Vendredi 4 avril
Québec 1 Gatineau 3
(Gatineau mène la série 1-0)
Samedi 5 avril
Québec à Gatineau, 19h00.
Mardi 8 avril
Gatineau à Québec, 19h00.

Acadie-Bathurst c. Saint-Jean

Vendredi 4 avril
Acadie-Bathurst 3 Saint-Jean 4
(Saint-Jean mène la série 1-0)
Samedi 5 avril
Acadie-Bathurst à Saint-Jean, 19h30.

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-MAURICIE

Finale

Plessisville c. Coaticook

Vendredi 4 avril
Coaticook 4 Plessisville 1
(Coaticook gagne la série 4-2)

Sport étudiant

SPORT SCOLAIRE

Vendredi 4 avril
Soccer
SBM1AD1 Séminaire Sherbrooke 2 É. Du Triolet 5
SCM1A É. Du Triolet 2 Montée-Le Ber 6
Samedi 5 avril
Soccer
(À La Poudrière)
SBF1AD110 h Mont-Notre-Dame c. Collège Sacré-Coeur
SBF1AD11 h 30 É. Du Tournesol c. Collège Sacré-Coeur
SBF1AD112 h 30 Mont-Notre-Dame c. La Poudrière
SBF1AD113 h 45 É. Du Tournesol c. Mont-Notre-Dame
SBF1AD114 h 45 Collège Sacré-Coeur c. La Poudrière
SBF1AD1- 9 h É. Du Tournesol c. La Poudrière
(À la Montée/Saint-François)
SBF1AD210 h É. L Escale c. Montée-St-Francois
SBF1AD211 h 15 Mont-Notre-Dame F c. La Frontalière
SBF1AD212 h 30 Mont-Notre-Dame F c. É. L Escale
SBF1AD213 h 45 Montée-St-Francois c. La Frontalière
SBF1AD215 h La Frontalière c. É. L Escale
SBF1AD216 h 15 Mont-Notre-Dame F c.
Montée-St-Francois
(À Clarétain)
SBF2A 9 h É. L Envolée c. Collège Clarétain
SBF2A 10 h Séminaire Sherbrooke c. É. Du Verbe Divin
SBF2A 11 h É. Du Triolet c. É. L Envolée
SBF2A 12 h Séminaire Sherbrooke c. É. L Envolée
SBF2A 13 h Collège Clarétain c. É. Du Verbe Divin
SBF2A 14 h É. Du Verbe Divin c. É. Du Triolet
SBF2A 15 h É. Du Triolet c. Séminaire Sherbrooke
(Au Mont-Notre-Dame)
SCF2AD1 9 h É. Du Verbe Divin c. Collège Sacré-Coeur
SCF2AD1 10 h 15 Mont-Notre-Dame c. É. Du Verbe Divin
SCF2AD1 11 h 15 É. Montcalm c. Mont-Notre-Dame
SCF2AD1 12 h 45 Collège Sacré-Coeur c. É. Montcalm
Dimanche 6 avril
Soccer
(À Montignac)
SJF2AD110 h Montée-Le Ber c. É. Montignac
SJF2AD111 h Collège St-Bernard c. Collège Sacré-Coeur
SJF2AD112 h É. Monique-Proulx c. Montée-Le Ber
SJF2AD113 h La Poudrière c. Collège Sacré-Coeur
SJF2AD114 h É. Montignac c. É. Monique-Proulx
SJF2AD115 h Collège St-Bernard c. Montée-Le Ber
SJF2AD116 h É. Montignac c. La Poudrière
(Au Mont-Notre-Dame)
SJF2AD2 9 h É. Montcalm c. Mont-Notre-Dame
SJF2AD210 h 15 Mont-Notre-Dame c. É. Du Tournesol
SJF2AD211 h 30 É. Du Tournesol c. É. Montcalm
SJF2AD212 h 30 É. Du Triolet c. Mont-Notre-Dame
SJF2AD213 h 45 É. Du Tournesol c. É. Du Triolet

Baseball

LIGUE AMÉRICAINE

Vendredi 4 avril
Toronto 6 Boston 3
Baltimore 7 Seattle 4
Chicago White Sox 8 Detroit 5
Minnesota 4 Kansas City 3
Tampa Bay 13 N.Y. Yankees 4
Texas à L.A. Angels, 22h05.
Cleveland à Oakland, 22h07.
Samedi 5 avril
Tampa Bay (Jackson 0-0) à
N.Y. Yankees (Pettitte 0-0), 13h05
Boston (Buchholz 0-0) à Toronto (Litsch 0-0), 13h07
Kansas City (Meche 0-0) à
Minnesota (Hernandez 1-0), 14h10
Chicago White Sox (G.Floyd 0-0) à
Detroit (Willis 0-0), 15h55
Cleveland (Sabathia 0-0) à
Oakland (Eveland 0-0), 16h05
Seattle (Batista 0-0) à Baltimore (Guthrie 0-1), 19h05
Texas (Millwood 0-1) à
L.A. Angels (Jer.Weaver 0-1), 21h05
Dimanche 6 avril
Tampa Bay à N.Y. Yankees, 13h05.
Boston à Toronto, 13h07.
Seattle à Baltimore, 13h35.
Kansas City au Minnesota, 14h10.
Texas à L.A. Angels, 15h35.
Cleveland à Oakland, 16h07.
Chicago White Sox à Detroit, 20h05.

LIGUE NATIONALE

Vendredi 4 avril
Arizona 8 Colorado 1
Floride 5 Pittsburgh 4
Houston 4 Chicago Cubs 3
Milwaukee 13 San Francisco 4
N.Y. Mets à Atlanta (remis, pluie)
Philadelphie à Cincinnati, 19h10.
Washington à St. Louis, 20h15.
L.A. Dodgers à San Diego, 22h05.
Samedi 5 avril
Houston (Oswalt 0-1) à
Chicago Cubs (Marquis 0-0), 13h05
San Francisco (Correia 0-0) à
Milwaukee (Parra 0-0), 13h05
Washington (Chico 0-0) à
St. Louis (Wainwright 0-0), 13h10
Philadelphi (Eaton 0-0) à Cincinnati (Harang 0-1), 13h10
N.Y. Mets (Pelfrey 0-0) à Atlanta (Glavine 0-0), 15h55
L.A. Dodgers (Penny 1-0) à San Diego (Peavy 1-0), 15h55
Pittsburgh (Maholm 0-0) à
Floride (Hendrickson 0-1), 19h10
Arizona (Webb 1-0) à Colorado (Francis 0-0), 20h05
Dimanche 6 avril
Pittsburgh en Floride, 13h10.
Philadelphie à Cincinnati, 13h15.
N.Y. Mets à Atlanta, 13h35.
San Francisco à Milwaukee, 14h05.
Washington à St. Louis, 14h15.
Houston à Chicago Cubs, 14h20.
Arizona au Colorado, 15h05.
L.A. Dodgers à San Diego, 16h05.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Jeudi

Edmonton 2 Vancouver 1

Première période
Aucun but.
Pénalités – Stortini Edm 2:58, Cogliano Edm 10:27, Pitkanen Edm 11:54, Shannon Vcr 16:52, Grebeshkov Edm 18:46.
Deuxième période
1. Edmonton, Reasoner 11 (Pisani, Penner) 8:52
2. Edmonton, Stoll 14 (Pouliot, Pitkanen) 18:30 (an)
Pénalités – Roy Edm (majeure, inconduite de partie) 10:37, Pisani Edm 15:54, Linden Vcr 18:05, Pitkanen Edm 19:17.
Troisième période
3. Vancouver, Burrows 12 (Bieksa) 13:03 (an)
Pénalités – Pitkanen Edm 11:31, H.Sedin Vcr 18:42, Edler Vcr 19:42.

Tirs au but

Edmonton	7	6	8	–	21
Vancouver	12	12	14	–	38

Gardiens – Edmonton: Roloson (G,15-17-5); Vancouver: Luongo (P,35-28-9).
Avantage numérique – Edmonton: 1-4; Vancouver: 1-8.
Assistance – 18 630 (18 630).

Dallas 4 Phoenix 2

Première période
Aucun but.
Pénalités – Petersen Dal 7:25, Hanzal Pho 10:44.
Deuxième période
1. Dallas, Niskanen 7 (Boucher, Eriksson) 5:22 (an)
2. Dallas, Robidas 9 (Lundqvist, Morrow) 13:03 (an)
3. Dallas, Morrow 32, 19:00
Pénalités – Turris Pho 4:05, Niskanen Dal 10:01, Mueller Pho 11:27.
Troisième période
4. Phoenix, Lisin 4 (Kapanen, Carcillo) 13:51
5. Phoenix, Ballard 6 (Doan, Winnik) 16:59 (dn)
6. Dallas, Modano 21, 19:29 (fd)
Pénalités – Yandle Pho 3:22, Barch Dal (majeure), Carcillo Pho (majeure) 7:26, Ott Dal (majeure), Carcillo Pho (majeure), Lisin Pho 16:28.

Tirs au but

Dallas	11	13	12	–	36
Phoenix	8	8	7	–	23

Gardiens – Dallas: Holmqvist (G,21-16-6); Phoenix: Bryzgalov (P,28-25-5).
Avantages numériques – Dallas: 2-5; Phoenix: 0-2.
Assistance – 18 340 (17 799).

San Jose 2 Los Angeles 4

Première période
1. San Jose, J.Thornton 29 (Cavanagh, Roenick) 0:36
Pénalités – Marleau SJ 1:17, C.Brown SJ 8:38.
Deuxième période
2. Los Angeles, Willsie 3 (Cammalleri) 2:14
3. Los Angeles, Ivanans 6 (Frolov, Armstrong) 10:29
Pénalité – Semenov SJ 3:53.
Troisième période
4. San Jose, Pavelski 19 (Marleau, J.Thornton) 3:03 (an)
5. Los Angeles, Kopitar 31 (D.Brown, S.Thornton) 14:22
6. Los Angeles, Kopitar 32 (D.Brown) 19:56 (fd)
Pénalités – Frolov LA 2:27, O'Sullivan LA (inconduite) 15:39.

Tirs au but

San Jose	9	11	14	–	34
Los Angeles	13	6	8	–	27

Gardiens – San Jose: Nabokov (P,46-21-8); Los Angeles: Ersberg (G,6-5-3).
Avantage numérique – San Jose: 1-1; Los Angeles: 0-3.
Assistance – 17 759 (18 118).

Hier

NY Islanders 4 NY Rangers 3 (F)

Première période
1. N.Y. Islanders, Okposo 2 (Comeau, Park) 10:10
Pénalités – Berard NYI 15:35, Hillen NYI 17:51, Gomez NYR 18:52.
Deuxième période
2. N.Y. Rangers, Girardi 10 (Straka, Jagr) 2:29
3. N.Y. Islanders, Satan 16 (Hillen, Hunter) 5:40
4. N.Y. Rangers, Dawes 14 (Callahan, Drury) 13:10
5. N.Y. Islanders, Park 12 (Martinek) 15:07 (dn)
Pénalités – Vasicek NYI 5:58, Comeau NYI 9:12, Berard NYI , Vasicek NYI 14:58, Mara NYR 18:56.
Troisième période
6. N.Y. Rangers, Jagr 24 (Straka, Hollweg) 4:20
Pénalités – Brennan NYI (min., inconduite), Davison NYI , Hollweg NYR 6:37, New York banc NYI (purgée par Comeau) 15:50.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité – Gomez NYR 3:13.
Fusillade
N.Y. Islanders remporte la fusillade par la marque de 3-2
N.Y. Islanders (3) – Okposo, marqué; Comeau, marqué; Bergenheim, raté; Park, marqué.
N.Y. Rangers (2) – Shanahan, raté; Dawes, marqué; Sjostrom, marqué; Prucha, raté.

Tirs au but

N.Y. Islanders	11	10	7	4	– 32
N.Y. Rangers	13	21	14	3	– 51

Gardiens – N.Y. Islanders: Dubielewicz (G,9-9-1); N.Y. Rangers: Lundqvist (P,37-24-9).
Avantages numériques – N.Y. Islanders: 0-3; N.Y. Rangers: 0-8.
Assistance – 18 200 (18 200).

Floride 4 Caroline 3

Première période
1. Caroline, Letowski 9 (LaRose) 7:25
2. Floride, Bouwmeester 15 (Dvorak, Stumpel) 11:38
3. Floride, Montador 8 (Horton, Booth) 13:06
Pénalité – Dvorak Flo 5:04.
Deuxième période
4. Floride, Horton 27 (Peltonen, Johansson) 10:13
5. Caroline, Staal 38 (Corvo, Whitney) 14:39
6. Floride, Dvorak 8 (Campbell, Allen) 19:48 (dn)
Pénalités – Cullimore Flo 0:17, Montador Flo 12:33, Olesz Flo 13:00, Skrastins Flo 18:58.
Troisième période
7. Caroline, Samsonov 14 (Whitney, Corvo) 7:59 (an)
Pénalités – Kreps Flo 2:39, Kreps Flo 5:57, McLean Flo 6:45, Jokinen Flo 9:18.

Tirs au but

Floride	5	11	1	–	17
Caroline	18	17	11	–	46

Gardiens – Floride: Vokoun (18-17), Anderson (G,8-5-1)(2e période)(28-26)Caroline: Ward (P,37-25-5).
Avantages numériques – Floride: 0-0Caroline: 2-9.
Assistance – 18 680 (18 730).

LIGUE JUNIOR AAA

Col. Champlain 3 Granby 4

Premiere période
1- Granby, Francis Piché (3) (Rochon, Gauthier) 2:20
2- Col. Champlain, Andy Buntic (1) (Chamberland) 7:59
3- Granby, Jean-Christophe Gauthier (5) (Marchand, Constantineau) (an) 13:47
Punitions - Chamberland CHAM (Porter son bâton trop élevé) 5:46, Chamberland CHAM (Faire trébucher) 10: 53, Préfontaine CHAM (Donner de la bande) 13:26, Gauthier GRA (Donner du coude) 17:26
Deuxième période
4- Col. Champlain, Yann Poulin (3) (Belzile, Demers) 6:33
5- Granby, Philippe Beaulieu (7) (Menard, Gagné) (an) 10:37
6- Col. Champlain, David Hivon (2) (Gagnon) 17:38
Punitions - Rochon GRA (Coup de bâton) 0:31, Buntic CHAM (Assaut) 10:10, Menard GRA (Obstruction) 11:11
Troisième période
7- Granby, Philippe Beaulieu (8) (Marchand, Constantineau) 17:17
Punitions - Fournier GRA (Faire trébucher) 3:42, Menard GRA (Accrocher) 4:07, Nadeau CHAM (Faire trébucher) 6:01, Menard GRA (Accrocher) 12:30, Demers CHAM (Porter son bâton trop élevé) 18:54

Tirs au but

Col. Champlain	5	10	11	–	26
Granby	17	11	8	–	36

Gardiens: Col. Champlain: Alexandre Dubois (P, 6-5-0); Granby: Roger Kennedy (G, 7-2-0)
Avantages numériques: CHAM: 0 en 6; GRA: 2 en 6
Assistance - 1622

À la télé

SAMEDI 5 AVRIL

10 h / RDS et 13 h / TSN : Tennis
Masters Series: Omnium Ericsson
Finale féminine

Le baseball de la Ligue majeure
13 h / SPN: Red Sox contre Blue Jays

14 h / RDS et GBL-Q: Golf
PGA: Omnium Shell Houston

14 h 30 / TSN: Automobile
NASCAR Nationwide Series: O'Reilly 300

Le hockey de la LNH
19 h / RDS: Toronto contre Montréal
22 h / CBC: Calgary contre Vancouver

DIMANCHE 6 AVRIL

Le hockey de la LNH
12 h 30 / TSN: Chicago contre Detroit
15 h / TSN: Pittsburgh contre Philadelphie

13 h / RDS: Tennis
Masters Series: Omnium Ericsson
Finale masculine

Le baseball de la Ligue majeure
13 h / SPN: Red Sox contre Blue Jays

15 h / GBL-Q et 16 h / RDS: Golf
PGA: Omnium Shell Houston

19 h 30 / TSN: Automobile
NASCAR coupe Sprint: Samsung 500

Tennis

MASTERS SERIES - OMNIUM ERICSSON

Messieurs - simple - demi-finales
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Tomas Berdych (10), République tchèque, 7-6 (6) 6-2.
Nikolaï Davydenko (4), Russie, bat Andy Roddick (6), E.-U., 7-6 (5) 6-2.
Dames - double - demi-finales
Cara Black, Zimbabwe, et Liezel Huber (1), E.-U., Kveta Peschke, République tchèque, et Rennae Stubbs (3), Australie, 6-3, 6-3.

COATICOOK ÉLIMINE LE V. BOUTIN DE PLESSISVILLE EN SIX MATCHS

Les Frontaliers champions du junior AA

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les Frontaliers de Coaticook ont vaincu le V Boutin de Plessisville sur leur territoire afin de s'emparer du championnat de la Ligue de hockey junior AA de l'Estrie. La rencontre s'est soldée par la marque de 4-1.

Les Plessisvillois ont été les premiers à s'inscrire à la marque en première période et ils sont venus bien près de porter leur avance à deux buts lorsque Hugo Roy a hérité d'un lancer de punition. Ce dernier a toutefois raté sa chance et les visiteurs en ont profité pour revenir de l'arrière.

Les Frontaliers se sont notamment démarqués par la qualité de leur jeu défensif, ne permettant que quelques rares tirs dangereux. Ils ont démontré qu'ils constituaient une équipe dotée de plus de profondeur que leurs adversaires.

«Les Frontaliers composent la meilleure équipe de la Ligue depuis les Fêtes. Ils ont acquis beaucoup de joueurs de qualité. Ç'aurait été vraiment dramatique s'ils n'avaient pas gagné», a indiqué l'entraîneur-chef du V Boutin, Daniel Ringuet.

Malgré la défaite, l'instructeur s'est dit satisfait de la tenue des siens. Il ne s'attendait pas à ce que son équipe fasse les frais de la finale du circuit.

> « Les Frontaliers composent la meilleure équipe de la Ligue depuis les Fêtes. Ils ont acquis beaucoup de joueurs de qualité. »

«Tout le monde est positif, on ne s'attendait pas à se rendre en finale, encore moins à perdre en six parties. Nous avons acquis un bagage de séries inattendu et c'est de bon augure pour le futur», a indiqué Ringuet.

Chant du cygne pour Ringuet

Cette rencontre était la dernière pour quatre vétérans de 21 ans. Ainsi, Hugo Lamontagne, Maxime Labarre, Michaël Beaudet et Danick Ringuet ne seront pas de retour la saison prochaine.

L'entraîneur Daniel Ringuet a également annoncé qu'il prenait sa retraite après 20 années de «coaching». Au cours des trois années passées à la barre du V Boutin, il aura remporté une coupe Dodge et participé à deux finales de l'Estrie.

Il explique que c'est un nouvel emploi particulièrement exigeant, surtout au chapitre des déplacements, qui l'oblige à tirer sa révérence. «Ça devenait difficile d'allier mon emploi et mon rôle d'entraîneur-chef», a-t-il mentionné.

Si les joueurs étaient au courant depuis novembre, la direction de la formation plessisvilloise est sous le choc. Elle ne s'attendait pas à ce départ et elle devra prendre l'été pour trouver un successeur.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Hier

New Jersey 0 Philadelphie 3

Première période
1. Philadelphie, Umberger 13 (Prospal, Hartnell) 5:44
Pénalité – Asham NJ 6:30.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités – Langenbrunner NJ, Kukkonen Phi 4:48, Elias NJ 10:41, Oduya NJ 11:20, Richards Phi 11:41, Carter Phi 12:43, Coburn Phi 20:00.
Troisième période
2. Philadelphie, Upshall 13 (Carter, Jones) 11:16
3. Philadelphie, Lupul 20 (Richards) 11:53
Pénalités – Kukkonen Phi 9:56, Zajac NJ 11:10.

Tirs au but

New Jersey	6	6	10	–	22
Philadelphie	14	17	6	–	37

Gardiens – New Jersey: Brodeur (P,43-27-6)(36-33), Weekes (11:53 third)(1-1)Philadelphie: Biron (G,29-20-9).
Avantages numériques – New Jersey: 0-4; Philadelphie: 0-4.
Assistance – 19 957 (19 519).

Boston 2 Ottawa 1

Première période
Aucun but.
Pénalités – Donovan Ott 7:35, Donovan Ott 9:53, Sturm Bos 10:24.
Deuxième période
1. Boston, Chara 17 (Sobotka) 6:39
Pénalités – Wideman Bos 13:03, Chara Bos, Neil Ott 15:21.
Troisième période
2. Boston, Kessel 19 (Schaefer) 4:22
3. Ottawa, Vermette 24 (Donovan, McAmmond) 11:46
Pénalité – Aucune.

Tirs au but

Boston	8	12	7	–	27
Ottawa	6	6	6	–	18

Gardiens – Boston: Thomas (G,28-18-6); Ottawa: Gerber (P,30-18-4).
Avantages numériques – Boston: 0-2; Ottawa: 0-2.
Assistance – 20 232 (19 153).

Nashville 1 Chicago 3

Première période
1. Nashville, Peverley 5 (Dumont, Suter) 2:18
2. Chicago, Toews 24 (Seabrook, Kane) 4:52
3. Chicago, Burish 4, 7:11 (dn)
4. Chicago, Kane 20 (Sharp, Barker) 11:09
Pénalité – Zyuzin Chi 6:35.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalité – Barker Chi 18:49.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités – Lang Chi 8:15, Bonk Nash (instigateur) 12:10.

Tirs au but

Nashville	8	13	9	–	30
Chicago	9	5	6	–	20

Gardiens – Nashville: Mason (P,18-22-6)(12-9), Rinne (10:36 second)(8-8); Chicago: Lalime (G,16-12-2).
Avantages numériques – Nashville: 0-3; Chicago: 0-1.
Arbitres – Brad Watson, Don Van Massenhoven.
Juges de lignes – Andy McElman, Dan Schachte.
Assistance – 21 929 (2 500).

Phoenix 4 Dallas 2

Première période
1. Phoenix, Carcillo 9 (Tjarnqvist, Boynton) 2:51
2. Dallas, Daley 5 (Ott, Crombeen) 18:10
Pénalités – Weller Pho 4:48, Carcillo Pho (double min.), Fistric Dal 12:03, Morris Pho 12:54.
Deuxième période
3. Phoenix, Carcillo 10 (Reinprecht) 3:39 (an)
4. Dallas, Boucher 2 (Barnes, Hagman) 4:40 (dn)
5. Phoenix, Hanzal 8 (Michalek, Jovanovski) 13:13
Pénalités – Winchester Dal 2:12, Robidas Dal 3:39.
Troisième période
6. Phoenix, Carcillo 11, 19:57 (fd)
Pénalité – Aucune.

Tirs au but

Phoenix	6	11	4	–	21
Dallas	12	8	12	–	32

Gardiens – Phoenix: Tellqvist (G,9-8-2); Dallas: Turco (P,31-21-6).
Avantages numériques – Phoenix: 1-2; Dallas: 0-3.
Assistance – 18 584 (18 532).

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Sherbrooke 2 Trois-Rivières 5

Premiere période
1- Trois-Rivières, Guillaume Rodrigue (1) (Marcotte) 9:31
2- Sherbrooke, David Chicoine (1) (Novosad) 14:27
3- Trois-Rivières, André Lachance (3) (Rodier, Fournier) 18:48
Punitions - Brunel SHE (Battu), Bédard TR (Battu) 0:03, Pagé SHE (Battu), Trottier TR (Battu) 0:06, Thibeault TR (Retenu) 0:26, Glaude TR (Double-échec) 7:16, Tice TR (Coude) 9:52, Fournier TR (Saisir ou geler la rondelle) 16:36, Mathieu SHE (Double-échec), Chicoine SHE (Obstruction), S. Tremblay TR (Coup de bâton) 19:25
Deuxième période
4- Trois-Rivières, André Lachance (4) (Rodrigue, Rodier) (an) 1:08
5- Sherbrooke, Benoît Martin (2) (Proulx, Perricone) 8:15
Punitions - Posillico TR (Inconduite) 1:08, Varhaug SHE (Battu), Tice TR (Battu) 1:13, Rodier TR (Bâton élevé) 5:35, Desmarais SHE (Bâton élevé), Brunel SHE (Inconduite) 11:51, Rodrigue TR (Rudesse) 12:55, Proulx SHE (Coup de bâton) 15:32, Rodier TR (Rudesse) 16:14, Rodier TR (Rudesse) 18:28
Troisième période
6- Trois-Rivières, Mathieu Brunelle (1) (Paquet, Thibeault) 1:57
7- Trois-Rivièr, Samuel Paquet (1) (S. Tremblay, Lachance) (an) 12:16
Punitions - Fournier TR (Accroché) 3:18, Mathieu SHE (Obstruction) 3:36, Posillico TR (Rudesse - Inconduite) 7:04, Y. Tremblay SHE (Rudesse), Fontaine TR (Rudesse) 10:57, Bélanger SHE (Rudesse) 11:22, Champagne TR (Rudesse) 12:47, Y. Tremblay SHE (Instigateur), Chicoine SHE (Bataille subséquente), Tice TR (Retenu - Rudesse - Inconduite), S. Tremblay TR (Battu), Trottier TR (Instigateur - Bataille subséquente - Extreme Inconduite ou d'Inconduite Grossiere) 17:37

Tirs au but

Sherbrooke	7	10	12	–	29
Trois-Rivières	7	11	9	–	27

Gardiens: Sherbrooke: Jonathan Forest (P, 1-1-0); Trois-Rivières: Maxime Gingras (G, 2-0-0)
Avantages numériques: SHE: 0 en 13; TR: 2 en 5
Arbitre: - Christian Gilbert et Jean-Philippe Maheux
Juges de lignes: - Martin LaVictoire et Claude Ferron
Assistance - 2842

Thetford Mines 2 Saint-Hyacinthe 3

Premiere période
Aucun but
Punitions - Corbeil THM (Accroché) 8:06, Nault STH (Double-échec) 9:26, banc THM (Trop de joueurs) 13:32, Shermerhorn THM (Coude) 17:59
Deuxième période
1- Thetford Mines, Mathieu Descoteaux (1) (Massé, Picard) (an) 6:34
2- Saint-Hyacinthe, Pierre-Luc Émond (1) (Asselin, Mazerolle) 18:38
Punitions - Brault THM (Provoquer l'adversaire) 0:00, Bellemare THM (Équipement illégal - Battu), McMorrow STH (Battu) 2:23, Letendre STH (Double-échec) 5:52, Low THM (Bâton élevé) 7:58, Doucette STH (Assaut) 14:47, Corbeil THM (Battu arrêt de jeu), Lajoie THM (Rudesse - Demeurer sur les lieux d'une bataille), Bellemare THM (Rudesse), Laplante STH (Rudesse - Battu arrêt de jeu), Fréchette STH (Rudesse) 20:00
Troisième période
3- Thetford Mines, Mathieu Benoît (2) (Massé) (an) 8:39
4- Saint-Hyacinthe, Yannick Noiseux (3) (Nault, Émond) (an) 15:09
5- Saint-Hyacinthe, Pierre-Luc Émond (2) (Asselin, Tremblay) 16:43
Punitions - Low THM (Coup de bâton) 0:16, J. Soucy THM (Coup de bâton) 3:18, Hamel THM (Rudesse), Asselin STH (Bâton élevé - Rudesse) 5:51, Desnoyers STH (Rudesse) 7:11, Fréchette STH (Assaut) 9:37, Shermerhorn THM (Accroché), Massé THM (Inconduite), Tremblay STH (Inconduite) 13:36, Low THM (Double-échec) 15:02, Nault STH (Obstruction) 16:05

Tirs au but

Thetford Mines	2	6	9	–	17
Saint-Hyacinthe	13	10	9	–	32

Gardiens: Thetford Mines: Frédéric Deschênes (P, 0-1-0); Saint-Hyacinthe: Jonathan Pelletier (G, 2-1-0)
Avantages numériques: THM: 2 en 7; STH: 1 en 9
Arbitre: - Robert Chamberland et Éric Ouellette
Juges de lignes: - Stéphane Chagnon et Sylvain Tremblay
Assistance - 1544

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819-564-5454



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2008 suivant : Silverado (CK10543/R7E). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Le crédit de 1 000 $ inclut toutes les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. L'offre s'applique seulement aux modèles 2008 neufs ou en démonstration suivants : Silverado 4x4 1500 à cabine multiplace (CK10543/1SB, 1SC, 1SD/5V4), Silverado 4x4 1500 à cabine allongée (CK10753/1SC, 1SD/R6C). Les véhicules sont offerts en quantités limitées. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada. Détails et conditions chez le concessionnaire Chevrolet de votre région. 2. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 27 mois avec versement initial ou échange équivalant. Préparation et frais de transport (1 300 $) inclus à la location. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 45 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de garantie requis. 3. Taux d'intérêt à 2,9 % sur le financement à l'achat pour un terme de 60 mois, sur approbation de crédit de GMAC seulement. 4. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada sur le Silverado LT avec moteur 5,3 L et boîte automatique 4 vitesses. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Saison terminée pour Kopecky

DETROIT — Tomas Kopecky ne jouera pas des séries éliminatoires en raison d'une grave blessure à un genou.

L'attaquant des Red Wings de Detroit a quitté le match en boitant jeudi après être entré en collision avec Manny Malhotra, des Blue Jackets de Columbus. Il subira une chirurgie reconstructive une fois que l'enflure aura diminué.

Kopecky avait également raté les séries la saison dernière cette fois à cause d'une fracture de la clavicule. En 77 matchs cette saison, il a marqué sept buts et totalisé 12 points.

Zubov opéré

DALLAS — Sergei Zubov a été opéré pour une hernie sportive cette semaine à Berlin et son statut n'est toujours pas clair à l'aube des séries éliminatoires.

Le défenseur des Stars de Dallas est à l'écart du jeu depuis le 19 janvier en raison de toutes sortes de malaises.

Il avait été opéré pour une hernie sportive une première fois l'été dernier après avoir été blessé lors du sixième match de la première série éliminatoire contre les Canucks de Vancouver.

Les Stars avaient été éliminés lors du septième match.

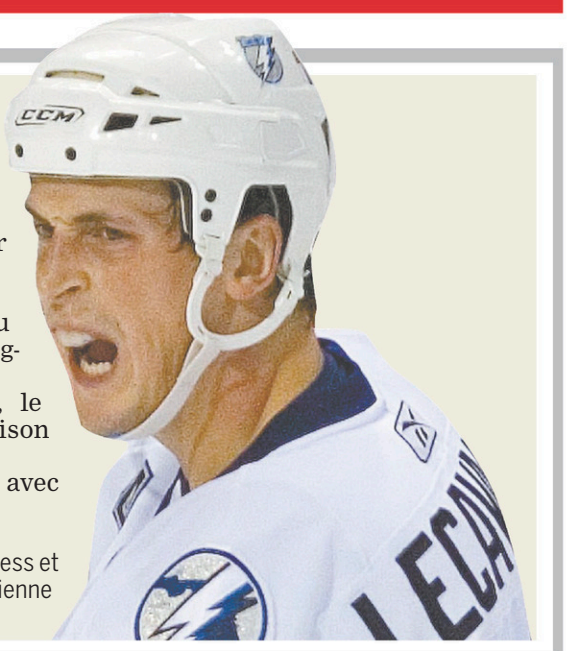
Vincent Lecavalier subira des examens

TAMPA BAY — Vincent Lecavalier est retourné à Tampa, hier, afin de subir une imagerie par résonance magnétique à la suite de sa blessure à une épaule subie à la troisième période du match de jeudi soir perdu 4-1 à Washington.

Exclu des séries éliminatoires, le Lightning complètera sa triste saison aujourd'hui à Atlanta.

Lecavalier termine donc la saison avec 40 buts et 92 points.

— Associated Press et La Presse Canadienne



Les Sénateurs en séries

LA PRESSE CANADIENNE ET ASSOCIATED PRESS

OTTAWA — Zdeno Chara et Phil Kessel ont marqué les buts des Bruins de Boston, hier, ces derniers infligeant un revers de 2-1 aux Sénateurs d'Ottawa pour ainsi obtenir une place en séries éliminatoires.

Malgré la défaite, les Sénateurs ont également obtenu leur laissez-passer pour les séries, les Panthers ayant battu les Hurricanes à Raleigh.

Martin Gerber effectuait un 17e départ d'affilée devant le filet des Sénateurs. Il a stoppé 25 tirs. Tim Thomas a réussi 17 arrêts pour les Bruins.

Les Bruins avaient perdu leurs deux derniers matches. Ils rejoignent les Sénateurs au sixième rang dans l'Est, avec 94 points, et ils ont encore un match à disputer.

Les Sénateurs terminent donc la saison régulière en ayant perdu quatre de leurs cinq derniers matches.

Plus tôt en journée, les Sénateurs ont annoncé qu'ils allaient devoir se passer du capitaine Daniel Alfredsson et du centre Mike Fisher pour une période indéterminée, mais non négligeable. Les deux joueurs ont été blessés contre les Maple Leafs, jeudi soir à Toronto.

Les Sénateurs ont joué devant des salles combles 38 fois sur 41 à la Place Banque Scotia cette saison, dont hier soir.

Les Bruins termineront leur saison à domicile contre les Sabres de Buffalo, ce soir.

Les Flyers aussi

Martin Biron a stoppé 22 tirs, hier, récoltant son quatrième blanchissage de la saison, et il a aidé les Flyers de Philadelphie à accéder aux séries éliminatoires grâce à une victoire de 3-0 face aux Devils du New Jersey.

Pour se qualifier, les Flyers ont bénéficié de l'aide des Panthers de la Floride, qui ont battu les Hurricanes de la Caroline 4-3 peu après leur victoire.

R.J. Umberger a rapidement ouvert la marque, déjouant Martin Brodeur à 5:44 du début de la rencontre.

Brodeur a effectué 33 arrêts.

Rudoyé par Philadelphie au cours des trois engagements, le gardien québécois connaissait un bon match jusqu'à la troisième période, alors qu'il a accordé deux buts en 37 secondes à Scottie Upshall et Joffrey Lupul. Il a alors été retiré du match au profit de Kevin Weekes.

Les Flyers jouaient sans Daniel Brière, blessé au genou gauche. L'attaquant, qui compte à sa fiche 72 points, dont 31 buts, a été blessé lorsqu'il est entré en collision avec un joueur des Penguins de Pittsburgh mercredi.

Les Flyers, qui tentent de remporter la coupe Stanley pour la première fois depuis 1975, ont su rebondir après avoir connu la pire saison de leur histoire l'année dernière. Ils n'ont alors inscrit que 22 gains, ratant les séries pour la première fois depuis 1994.

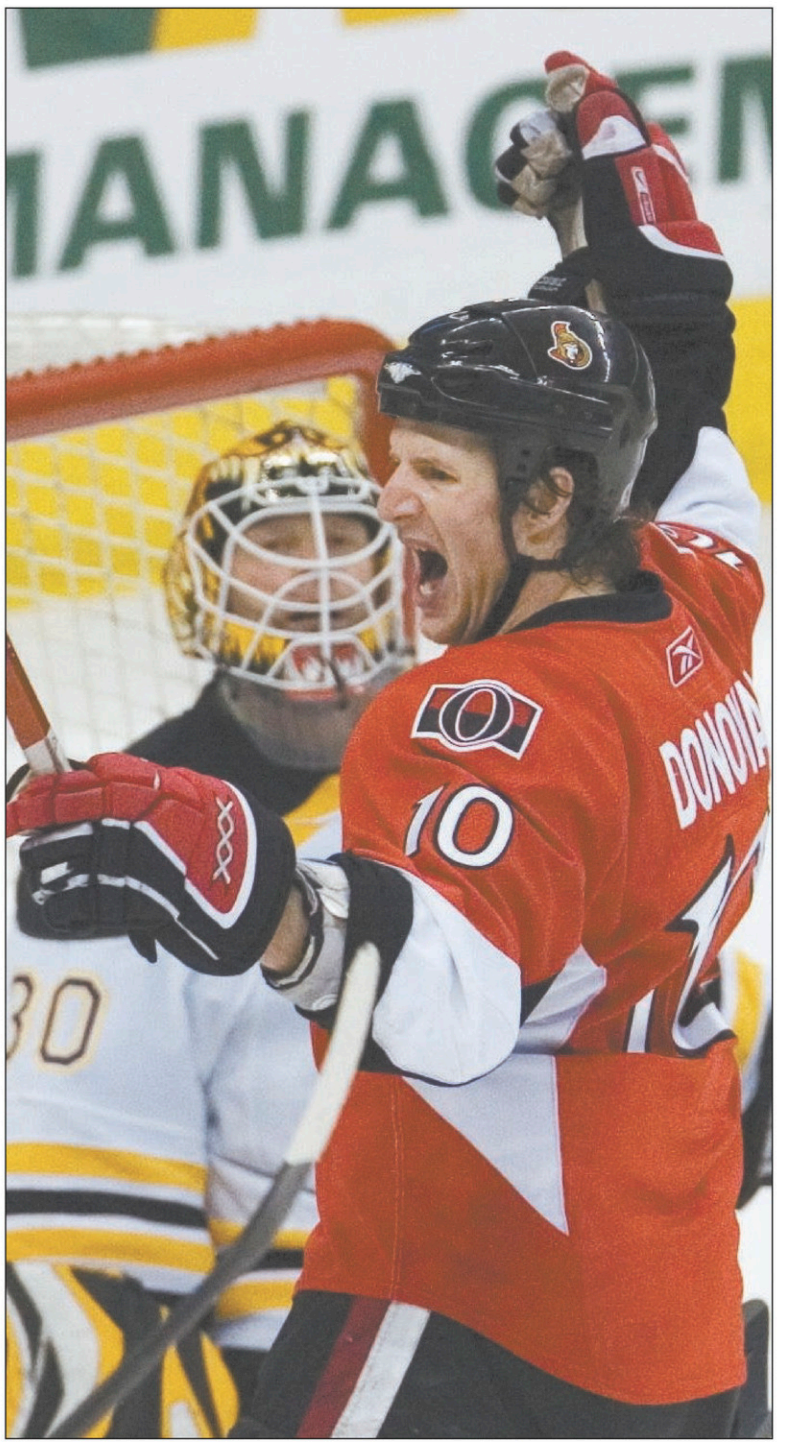
Depuis, des joueurs clé tels Brière, Lupul et les défenseurs Jason Smith et Kimmo Timonen se sont joints à l'équipe.

Les Rangers battus

Richard Park a marqué en désavantage numérique avant de déjouer Henrik Lundqvist en fusillade, et il a permis aux Islanders de New York de conclure une saison décevante sur une victoire de 4-3 contre les Rangers de New York.

Jaromir Jagr avait nivelé la marque, 3-3, 4:20 après le début de la troisième. Kyle Okposo et Blake Comeau ont tous deux marqué en tirs de barrage pour les Islanders, avant que Nigel Dawes et Fredrik Sjostrom ne les imitent à l'autre bout de la patinoire.

Wade Dubielewicz a concrétisé le gain des siens en arrêtant Petr Prucha après le but de Park.



LA PRESSE CANADIENNE

L'attaquant Shean Donovan, des Sénateurs, avait deux raisons de célébrer hier soir. Non seulement a-t-il assisté au but de son coéquipier Antoine Vermette, mais son équipe a également réussi à se qualifier pour les séries éliminatoires malgré une défaite de 2-1 face aux Bruins de Bostin. Les Sénateurs ont en effet profité de la défaite des Hurricanes de la Caroline pour assurer leur place parmis les huit formations qui participeront à la valse printanière.





Kovalev s'approche de Cournoyer

MONTRÉAL — Alex Kovalev a besoin de trois buts et/ou trois points en avantage numérique ce soir pour égaler deux records du Canadien.

Yvan Cournoyer détient le record de 20 buts en attaque massive depuis la saison 1965-1966 et Mats Naslund détient le record de points (50) depuis la saison 1985-1986. Maxim Lapierre disputera ce soir son 100e match en carrière dans la LNH.

Le père d'Alex Kovalev est en ville. Il s'agit de sa première visite à Montréal.

«Je pense qu'il peut rester jusqu'au mois de juin», a lancé le Russe. «Il a remarqué les drapeaux du Canadien accroché aux voitures. Je lui ai dit qu'il en verra encore plus la semaine prochaine.»



Premier match pour Stewart

MONTRÉAL — Greg Stewart aura l'occasion de disputer son premier match dans la Ligue nationale, samedi soir, face aux Maple Leafs de Toronto. Stewart va prendre la place de Matt D'Agostini, qui a été retourné à Hamilton.

«Il travaille et il joue avec passion. C'est un joueur qui défend ses coéquipiers, a déclaré Guy Carbonneau au sujet de Stewart. Il a bien progressé après avoir entrepris sa carrière dans la ECHL. On veut voir comment il va se comporter.»

— La Presse et La Presse Canadienne

Mark Streit : la « quatrième étoile »

MARC ANTOINE GODIN

MONTRÉAL — Pour une deuxième année consécutive, Mark Streit a mérité le trophée Jacques-Beauchamp, que les médias remettent au joueur «ayant un rôle déterminant dans les succès de l'équipe sans en retirer d'honneur particulier.»

Bon, voilà un trophée assez étrange dans l'univers ultra-médiatisé du Canadien, où il est assez difficile pour joueur qui a du succès de rester dans l'ombre. Mais demandez aux dépisteurs de la Ligue nationale si Mark Streit est un héros obscur!

Sa progression a dirigé vers lui l'attention des hommes de hockey aux quatre coins de la ligue. Lorsqu'il a été sélectionné en neuvième ronde, au repêchage de 2004, c'était un pur inconnu. Mais aujourd'hui, ses 60 points lui valent d'être ex-aequo au quatrième rang des défenseurs du circuit, à égalité avec Dion Phaneuf.

Dans toute sa discrétion, le Suisse de 30 ans a même trois points de plus que le général Markov!

« J'étais surpris l'an passé de recevoir cet honneur, a expliqué Streit. Mais cette année, c'est différent. L'équipe joue mieux et, en défense, il y a beaucoup de joueurs - dont Mike Komisarek et Roman Hamrlik - qui ont joué de façon exceptionnelle.

«Il y a donc plusieurs joueurs qui ont contribué au succès de l'équipe. De gagner ce trophée au sein d'une telle formation est encore plus valorisant.»

« Il vaut son pesant d'or »

Les progrès de Streit sont indéniables. Par rapport à l'an dernier, il est surtout fier de s'être mieux adapté aux différentes situations.

«Un soir, je peux jouer en défense, être à l'avant durant les infériorités numériques et être à la pointe sur l'attaque à cinq, a-t-il imagé. J'ai pu passer d'un rôle à l'autre plus vite que l'an dernier.

«Je joue aussi avec plus de confiance. J'essaie de créer plus de choses et je prends plus de responsabilités sur la glace.»

Évidemment, cette polyvalence n'échappe pas à Guy Carbonneau, qui peut se compter chanceux d'avoir un patineur lui donnant autant de flexibilité.

«Il vaut son pesant d'or, a reconnu Carbo. Son développement a été extraordinaire depuis un an et demi. Il est devenu un joueur dont on ne peut pas se passer.»

Et c'est bien là le problème. Streit sera joueur autonome à la fin de la saison et plusieurs équipes l'ont dans leur mire. Un patineur fluide capable d'agir comme quart-arrière en avantage numérique, voilà un profil qui séduit plusieurs DG et qui risque de le rendre hors de prix pour Bob Gainey.

Partira-t-il?

Guy Carbonneau observe surtout une progression chez Streit depuis qu'il est employé à l'attaque. Or Streit ne s'en cache pas, c'est en défense qu'il est le plus à l'aise.

«À l'occasion, s'il y a des blessures, je n'ai pas de problème à aider l'équipe en allant jouer à l'aile, a réitéré Streit. Mais jouer en défense, c'est ma passion. C'est ce que j'aime le mieux faire.»

Avec les jeunes loups qui se font les dents à Hamilton et dans la NCAA, l'avenir est prometteur à la ligne bleue du Tricolore. Or, si l'équipe voit Streit en attaque et que ce dernier veut jouer en défense, qu'arrivera-t-il?

«Jouer en défense n'est pas le facteur le plus important, assure-t-il. Ça fera partie de ma décision, mais je dois d'abord me sentir à l'aise dans un environnement. C'est important pour moi si je veux bien jouer.

«Ainsi, ma première option est de rester à Montréal. Ce serait super de jouer en défense, mais ce n'est pas ma première priorité.»

Et il a conclu de la façon qu'il fallait :« Je suis très excité par ce qui s'en vient et je veux mettre tous mes efforts sur la patinoire. Mon avenir n'est pas important pour l'instant.» *(La Presse)*



ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Le défenseur Mark Streit a connu une excellente saison, ce qui risque de lui valoir un gros contrat.

Déjà la fièvre des séries

MARC ANTOINE GODIN

MONTRÉAL — Les séries ne sont pas encore commencées et déjà, on en parle comme d'une fièvre qu'une boîte de Tylenol ne saurait calmer.

«Mon père Vyacheslav a assisté au match de jeudi et, avant la rencontre, il se demandait d'où sortaient tous ces drapeaux du Canadien, a raconté Alex Kovalev. Il était vraiment excité pour ce premier match.

«On ne peut qu'imaginer le genre d'ambiance qu'il y aura dans les prochains jours.»

En effet, les joueurs ne peuvent que s'en douter, estime Guy Carbonneau. Car ceux qui n'ont jamais vécu le printemps à Montréal risquent d'être surpris.

«Aussi fou que ça a été jusqu'ici, ce sera dix fois pire en séries, prévient le *coach*. Les joueurs s'en doutent, mais ils ne l'ont pas encore vécu.»

On dit souvent que le Canadien est une jeune formation et qu'à l'approche des séries, l'équipe ne regorge pas d'expérience en la matière. Toutefois, quatre joueurs affichent plus de 70 matchs d'expérience en matchs éliminatoires. Il s'agit de Bryan Smolinski (111), Alex Kovalev (100), Patrice Brisebois (87) et Mathieu Dandenault (70). En outre, l'expérience de Roman Hamrlik (55) et de Saku Koivu (43) n'est pas à dédaigner non plus.

«Quand j'étais joueur, on s'abreuvait des histoires de séries que nous racontaient les vétérans en allant souper, a mentionné Carbo. Des anciens comme Maurice Richard ou Jean Béliveau venaient également faire leur tour.

«Espérons que nous et certains vétérans de l'équipe pourront faire la même chose.»

Il y a deux ans, Kovalev avait vécu la frénésie des séries à Montréal. Ça avait été un moment privilégié pour lui, mais il préfère ne pas trop le monter en épingle devant ses plus jeunes coéquipiers.

«Le moins tu leur en dis, le mieux c'est, car ça évite de leur ajouter de la pression inutile, a-t-il observé. Tu te tais, tu te prépares et tu es prêt au moment opportun.»

À quelques jours du début des séries, Kovalev est heureux de l'humeur qui flotte dans le vestiaire «Il n'y a personne de nerveux, tout le monde a l'air d'avoir confiance en ses moyens, a-t-il décrit. Les joueurs visualisent ce qu'ils sont à faire, mais ils demeurent relaxes.

«C'est une bonne chose à ce stade-ci de la saison.»

Le groupe d'entraîneurs, de son côté, n'a pas encore mis la touche finale à ses préparatifs, mais commence à avoir une bonne idée de ce qu'il réserve à ses troupes.

«On ne s'isolera pas pendant deux mois et demi, ça c'est sûr, a prévenu Carbo. Mais certainement le jour d'un match, et peut-être le soir précédent… » *(La Presse)*

Les Saints manquent d'opportunisme

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'inefficacité de l'avantage numérique du Saint-François de Sherbrooke lui a finalement coûté le match, hier soir à Trois-Rivières, alors qu'il s'est incliné par 5-2 devant les Trifluviens, qui prennent ainsi les devants 2-1 dans cette série.

Pourtant, le Saint-François a eu ses chances puisque les locaux ont été indisciplinés à souhait. Mais au final, les joueurs de Santino Pellegrino n'ont pas été capables de profiter des 13 avantages numériques offerts par le Caron et Guay.

« Nos gros canons ont une grosse part du blâme; on ne peut vraiment pas se permettre de gaspiller 13 avantages numériques comme ça. »

«La partie s'est jouée là, ce n'est pas compliqué. Pourtant, on a bien joué pendant deux périodes et on tirait de l'arrière seulement par 3-2 en début de deuxième. Avec cette marque, certains joueurs doivent élever leur jeu d'un cran. C'est dans ces moments-là qu'on a besoin d'un gros but ou d'un gros arrêt», a indiqué l'entraîneur-chef du Saint-François, Santino Pellegrino.

«On s'est tués nous-même; on a encore écopé de punitions inutiles. Pourtant, Trois-Rivières a seulement 18 lancers dans les deux premières périodes. Le seul secret, c'est qu'ils travaillent plus fort que nous. On ne veut pas payer le prix, fournir le petit effort supplémentaire.»

Tant bien que mal, les Sherbrookois se sont accrochés dans ce qui fut un véritable duel de séries éliminatoires. Il y a eu des coups d'épaule en masse et beaucoup d'intensité. Mais en troisième période, le but inscrit par Mathieu Brunelle, un tir frappé provenant du haut du cercle des mises en jeu, a scié les jambes du Saint-François.

«La différence, c'est que Trois-Rivières a été plus opportuniste que nous. Nos gros canons ont une grosse part du blâme; on ne peut vraiment pas se permettre de gaspiller 13 avantages numériques comme ça», a indiqué Yannick Tremblay.

«C'était une partie serrée, il n'y avait pas beaucoup d'espace pour manoeuvrer. C'est une petite glace et ils ont de gros défenseurs. Mais tout ça, ce sont des défaites. On le savait que ça ne serait pas facile. On doit revenir fort à la maison.»

Sortie hasardeuse

Trois-Rivières a ouvert la marque par l'entremise de Guillaume Rodrigue, après une sortie hasardeuse du gardien Jonathan Forest.

David Chicoine a égalé à un partout en poussant le disque derrière le gardien Maxime Gingras, après une très belle percée du défenseur Mike Novosad.

Le défenseur trifluvien André Lachance a inscrit les deux filets suivants de son équipe, tard en première et très tôt en deuxième et les Sherbrookois ne s'en sont jamais remis.

Benoît Martin a complété pour Sherbrooke, Samuel Paquet a fait de même pour Trois-Rivières.

Le quatrième match de la série sera disputé demain, à compter de 16 h.



LE NOUVELLISTE

Le défenseur André Lachance a déjoué le gardien Jonathan Forest à deux reprises, hier. Son deuxième but a été celui de la victoire.

En bref

TROIS-RIVIÈRES — Mathieu Brunelle disputait un premier match depuis un sacré bail pour le Caron et Guay de Trois-Rivières, hier. Dans l'entourage de l'équipe, on indique que Brunelle avait besoin d'un peu d'air. On se rappelle qu'il a été l'un des principaux instigateurs de la mêlée générale impliquant les deux équipes, le 7 décembre dernier, à Sherbrooke.

/////

Jonathan Gagnon a été de nouveau laissé de côté lors du match d'hier. Le défenseur Jean-François Picard a pris la place de Brad Wingfield, suspendu, à la ligne bleue. L'attaquant François Pagé a aussi été dépêché à la défense sherbrookoise.

/////

La cabane était presque pleine à capacité, hier soir au Colisée de Trois-Rivières. Un peu plus de 3000 bruyants partisans et encore une fois, une bonne délégation de fans de Sherbrooke.

/////

Les mitaines ont tombé rapidement en début de match. Mike Varaugh, Craig Brunel et François Pagé se sont frottés à Dan Tice, Louis Bédard et Jonathan Trottier.

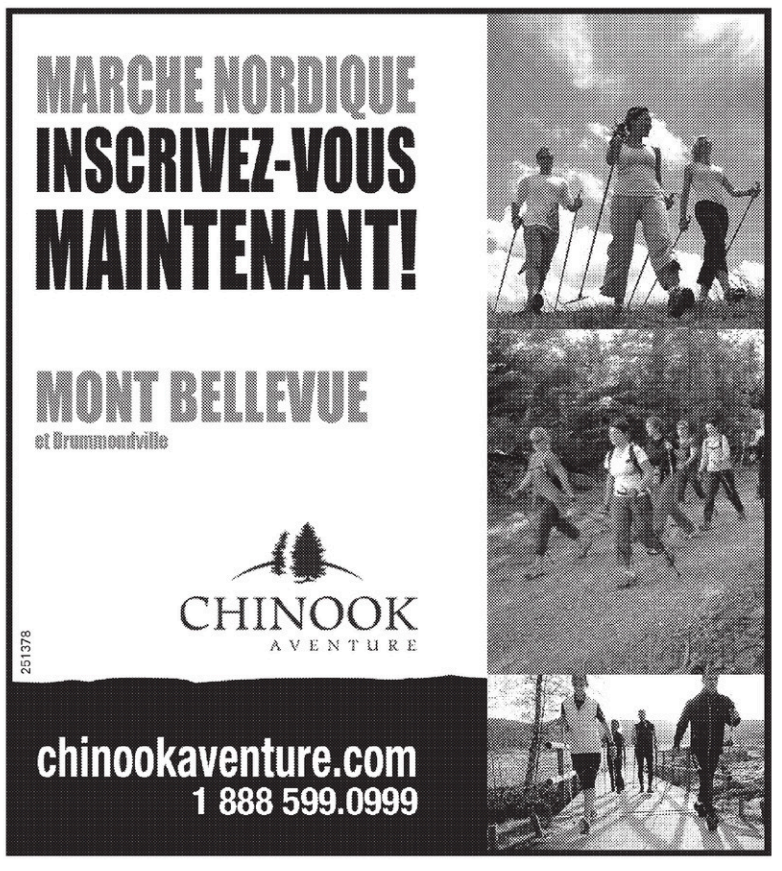
/////

Le soigneur du Saint-François, John Kenty, a eu une soirée fort occupée, hier. Benoît Martin, Yannick Tremblay, Denis Desmarais et Alexandre Mathieu ont eu besoin de ses services.

/////

Les messages se sont une fois de plus passés, en fin de match. Et comme lors du deuxième match, Dan Tice a encore fait le clown aux dépens d'Éric Perricone. De son côté, David Chicoine a renversé Trottier. Ça n'annonce pas le printemps pour demain.

— Sébastien Lajoie



L'Isothermic en arrière

PIERRE NADEAU
pierre.nadeau@latribune.qc.ca

SAINT-HYACINTHE — Le Top Design de Saint-Hyacinthe a pris les devants 2-1 hier dans la série quart de finale en l'emportant 3-2 sur l'Isothermic de Thetford Mines. Le deuxième but de la rencontre de Pierre-Luc Émond a tranché 94 secondes après le but égalisateur de Yannick Noiseux pendant que les vainqueurs bénéficiaient d'une supériorité de deux hommes. Les deux filets sont survenus avec moins de cinq minutes à la rencontre.

Cette défaite ne suscite pas d'inquiétude pour l'entraîneur Denis Leblanc.

«C'est une situation à laquelle on s'attendait. Ça été un peu une surprise que nous l'emportions ici au premier match. Maintenant nous retournons à la maison avec la chance de créer l'égalité.»

Frédéric Deschênes, qui n'avait pas gardé le filet depuis trois semaines a bien fait dans le revers avec 29 arrêts.

«C'est une chose qui m'inquiétait au départ. Je suis satisfait de ma performance même si le résultat n'est pas celui qu'on voulait», a indiqué la troisième étoile de la partie.

« Nous retournons à la maison avec la chance de créer l'égalité. »

Après une première périodesans filet et surtout sans éclat, Mathieu Descôteaux a profité d'un jeu puissance pour ouvrir la marque à 6:34 de l'engagement médian. Pierre-Luc Émond, son premier de la rencontre, a permis à son équipe de regagner le vestiaire après 40 minutes avec une égalité de 1-1 quand il a déjoué Frédéric Deschênes avec seulement 82 secondes à la période.

Mathieu Benoit, qui a lui aussi profité de l'avantage d'un joueur pour redonner l'avance aux sien à mi-chemin du dernier tiers n'est pas ébranlé par cette défaite.

«Nous avons aucun doute dans notre tête. Tout le monde peut vaincre tout le monde et nous allons nous reprendre dimanche.»

Jonathan Pelletier a été peu occupé avec seulement 17 tirs dirigés vers lui dont la moitié en troisième.

«Le chiffre des lancers n'indique pas l'allure de la partie, mais il va falloir lancer plus souvent et surtout débuter plus rapidement nos prochains matchs», a terminé le mentor thetfordois.

Les deux équipes se retrouvent demain à Thetford Mines.



Coupe Dodge : Jérémy Grégoire aux concours d'habiletés
page 49

Les Cougars devront gagner à Sherbrooke

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

GRANBY — Les Cougars n'ont pas réussi à poursuivre leur lancée victorieuse à Granby et, en s'inclinant 4-3 hier soir, ils permettaient aux Inouk de prendre les devants 3-2 dans la finale de la section Sherwood de la Ligue de hockey junior AAA du Québec.

C'est d'ailleurs la première fois que les Inouk sont en avance dans cette série qui se poursuivra dimanche soir, à 19 h 30 à l'aréna Eugène-Lalonde à Sherbrooke.

Les Inouk n'ont pas manqué de manifester leur joie à la fin de la rencontre, célébrant un peu comme s'ils venaient de remporter la série. «Ça fait du bien d'en remporter finalement une à la maison, soulignait le Sherbrookois Jean-Philippe Samson, qui évolue à la ligne bleue des Inouk. On ne voulait pas se présenter à Sherbrooke dimanche avec un retard de 3-2 et on reste conscient que rien n'est terminé.»

Avec trois minutes à jouer...

Pourtant les Cougars qui avaient mis du temps à s'installer dans ce match auraient pu mériter un meilleur sort, eux qui ont accordé le but de la victoire pendant qu'ils connaissaient leurs meilleurs moments du match, et au moment où il ne restait même pas trois minutes à jouer. En fait, les Cougars n'ont donné une véritable opposition aux Inouk qu'en troisième période. Ils pouvaient se compter chanceux d'être toujours dans le match, eux qui avaient été largement dominés pendant les deux premiers engagements.

Les Inouk avaient passé presque la totalité du premier vingt à bourdonner au tour du gardien Alexandre Dubois, qu'ils ont souvent mis à l'épreuve. Le chiffre des lancers, 17 contre 5 donne une bonne idée de ce qu'a été l'engagement. En période médiane, les élans ont été mieux partagés tout comme le chiffre des lancers, mais les chances de marquer des Cougars n'avaient pas été très nombreuses en comparaisons de celles des Inouk.

«On est sorti tout croches et j'ai été obligé d'élever la voix après la première», a reconnu l'entraîneur Judes Vallée.

Commencer tôt...

Le capitaine Jean-Christophe Poulin abondait dans le même sens. «Plus le match avançait, mieux ça allait, mais il faut apprendre à commencer nos matchs plus de bonne heure! Pourtant, à ce temps-ci de l'année, on devrait le savoir. En début de rencontre, on a manqué de chien, on ne gagnait pas nos batailles à un contre un et on n'arrivait pas à jouer en unité de cinq.

«On va gagner chez nous dimanche soir. Après deux mauvais matchs de suite, on devrait avoir appris à bien entamer nos parties», concluait le capitaine.

C'est finalement un filet de Philippe Beaulieu, son deuxième de la soirée qui a brisé l'impasse à 17:17 du troisième engagement. Les Cougars, qui n'ont jamais tiré de l'arrière par plus d'un but dans le match ont fini par manquer de temps pour revenir une quatrième fois. Andy Buntic, Yann Poulin et David Hivon ont marqué pour les Cougars, tandis que Francis Piché et Jean-Christophe Gauthier marquaient les deux autres buts des vainqueurs.

Les Cougars ont eu une belle opportunité de prendre les devants au dernier tiers lorsqu'ils ont bénéficié d'un avantage numérique de deux joueurs pendant une minute et demie. Ils ont bien contrôlé le jeu, un tir du défenseur Simon Demers a atteint le poteau et... le gardien Roger Kennedy s'est chargé du reste.



LA VOIX DE L'EST

Les Inouk de Granby ont rapidement pris les devants 1-0 lorsque Francis Piché (55) a complété un jeu parfait contre lequel le gardien Alexandre Dubois ne pouvait rien.

COUPE DU MONDE DE HOCKEY RÉCRÉATIF

Le Sher-Estrie atteint la finale

SHERBROOKE — En remportant une victoire de 5-1 sur les porte-couleurs de Nicolet en fin d'après-midi, hier, le Sher-Estrie a atteint la finale de la Coupe du monde de hockey récréatif disputée dans la Vieille Capitale.

Cette finale de la catégorie 60 ans et plus sera disputée ce matin, dès 8 h 30, au Peps de l'Université Laval, et opposera la formation estrienne à celle de Sainte-Foy, une équipe qui a obtenu un laissez-passer pour la finale après être demeurée invaincue en ronde préliminaire... tout comme le Sher-Estrie. Sainte-Foy avait toutefois réussi quelques buts de plus au fil de ses trois victoires.

Avec une finale présentée aussi tôt dans la journée, les joueurs estriens n'ont pu célébrer très longtemps leur victoire. Ils se sont contentés hier soir d'un petit lunch et d'un retour très tôt à la chambre d'hôtel, soulignait André Lavallée, le porte-parole de l'équipe.

Avant la demi-finale, le Sher-Estrie avait ouvert la compétition par une victoire 4-2 sur une formation de la région d'Ottawa, les Ruins, puis le lendemain, ils avaient vaincu une autre formation d'Ottawa, les Fallen Heroes au pointage de 5-2.

Le dernier match de la ronde préliminaire avait opposé le Sher-Estrie à La Bourgeoise de Québec. Les Québécois ont mené 1-0 jusqu'en deuxième période et n'ont pu profiter d'un avantage numérique de cinq minutes (pour un bâton qui a frappé accidentellement le casque d'un adversaire). Les Sherbrookois en ont alors profité pour inscrire quatre buts sans réplique et l'emporter 4-1.

— Pierre Turgeon





CANAC-MARQUIS GRENIER

C'EST PAS COMPLIQUÉ.

ON OUVRE LE PATIO !

LE PLUS LARGE CHOIX DE L'ANNÉE PRÉSENTEMENT EN MAGASIN.



CHAISE BERÇANTE SUR BILLES «BAHIA»

79$

Chocolat/bronze, vert ou bleu

104041, 102615, 108569

Couleurs disponibles

Vert 102615 | Bleu 108569 | Aluminium NE ROUILLE PAS

BBQ

369$

Couvercle doublé en acier inoxydable
Brûleur latéral de 12 000 BTU
Brûleur de rôtissoire de 12 000 BTU
Ensemble de tournebroche de luxe inclus

104823

GRILL CHEF

64 500 BTU/540 po²*

*BTU total et surface de cuisson totale.



1000, rue Galt Est, Sherbrooke • 829-5950

En vigueur jusqu'au jeudi 10 avril 2008

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8 h à 21 h • Samedi de 8 h à 17 h • Dimanche de 9 h à 17 h

250739